



Thèse Présenté par
BAYEMI Oscar
Victor

UNIVERSITE DE
YAOUNDE

CAUSALITE ET APPROCHE MONETAIRE DE LA
BALANCE DES PAYEMENT: CAS DU
CAMEROUN, DU CONGO ET DU GABON

1991 - 1992

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

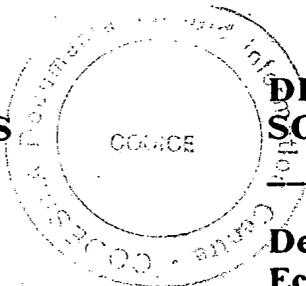
11.03.02
BAY
6137

UNIVERSITE DE YAOUNDE
The University of Yaounde

Programme de Petites Subventions
ARRIVEE
Enregistré sous le no 478
Date 28 AVR. 1993

FACULTE DE DROIT ET
DES SCIENCES ECONOMIQUES

Faculty of Law and
Economic Sciences



DEPARTEMENT DES
SCIENCES ECONOMIQUES

Department of
Economic Sciences

CAUSALITE ET APPROCHE MONETAIRE
DE LA BALANCE DES PAYEMENTS : CAS
DU CAMEROUN, DU CONGO ET DU GABON

THESE

Pour le Doctorat de Troisième Cycle ès Sciences Economiques

Présentée et soutenue
publiquement par
BAYEMI Oscar Victor

Directeur de Recherche
Monsieur le Pr Germain NDJIEUNDE
Agrégé des Sciences Economiques

Année académique 1991 - 1992

L'UNIVERSITE DE YAOUNDE N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION
NI IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS LES THESES ; CES OPINIONS
DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES A LEURS AUTEURS.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CETTE ETUDE A ETE REALISEE GRACE, EN PARTIE, A LA CONTRIBUTION FINANCIERE APPORTEE PAR LE CONSEIL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ECONOMIQUE ET SOCIALE EN AFRIQUE (CODESRIA) DONT LE SIEGE EST A DAKAR (SENEGAL).

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Aux pays d'Afrique et en particulier au Cameroun, au Congo et au Gabon confrontés aux déficits graves des balances des paiements et qui ne semblent pas comprendre ce qui leur arrive pour que ceux qui n'y sont pas encore confrontés comprennent comment les éviter.

Et

A mon Père DJON Joseph

A ma Mère NGO TONYE Frida

A mes Frères et Soeurs

A mes Amis

A ma Famille Ilog-ISEME.

A V A N T - P R O P O S

Cette thèse a été rédigée au Cameroun, un pays sous-développé, de 1988 à 1992. A cette période, son auteur était régulièrement inscrit au cycle de Doctorat de troisième cycle à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de l'Université de Yaoundé.

Compte tenu de la modicité des infrastructures de recherche dont dispose le Cameroun, l'auteur a dû déployer des efforts considérables pour venir à bout de son travail.

Cela n'aurait pas été possible sans la sollicitude du Conseil pour le Développement de la Recherche Economique et sociale en Afrique et de l'Université de Yaoundé qui lui ont octroyé des bourses d'études pour venir à bout de ce travail.

Mais bien qu'indispensable, le soutien matériel ne peut être à lui seul suffisant pour mener à bien un travail de ce genre. Il faut en outre un appui intellectuel et moral sans lequel le soutien matériel pourrait simplement aboutir au gaspillage des ressources rares.

Cet appui intellectuel et moral, nous l'avons trouvé, d'abord auprès de notre maître, Monsieur le Professeur Germain NGIEUNDE qui, malgré ses nombreuses occupations, n'a ménagé aucun effort pour nous conduire avec rigueur sur le chemin de la science, tout le long de nos études universitaires à l'Université de Yaoundé. Nous lui disons, pour tout cela, sincèrement merci.

Cet appui intellectuel et moral, nous l'avons aussi trouvé auprès de Messieurs AYEM Jean-Claude, KOBOU George,

BIAO tous enseignants à l'Université de Yaoundé et qui, dans le cadre d'un groupe de recherche dirigé par Monsieur le Docteur Blaise MUKOKO, ont oeuvré pour l'amélioration du projet de thèse relatif à ce travail.

Cet appui intellectuel et moral, nous l'avons aussi trouvé auprès de l'économiste statisticien le Docteur NDJINKEU Dominique qui n'a cessé de porter un grand intérêt à ce travail de recherche et de nous encourager. En l'absence de son appui, ce travail aurait difficilement vu le jour.

Notre reconnaissance va aussi aux maîtres de conférence NGANKOU Jean-Marie, NGONGANG Samuel, TOUNA MAMA qui ont été pour nous, d'une façon ou d'une autre, des stimulants nécessaires à la réalisation de ce travail.

Notre souhait est que nos camarades TEWOUDA, TCHOUBAYOU, TOKO Jérémie et NGO NGANN Thérèse trouvent en ce travail le fruit d'une profonde camaraderie. Nous ne pouvons oublier de mentionner notre reconnaissance à nos collègues FAMBON Samuel, EZE Donatien, ASSIGA et DOUANLA qui ont lu le manuscrit de cet ouvrage. Nous disons enfin merci à mademoiselle JOUENGOUO Odette qui s'est occupée avec ardeur à la dactylographie de cet ouvrage. Que tous trouvent ici, le fruit de leur générosité.

L'auteur espère que ce fruit sera apprécié de tous et d'abord du comité des savants qui le jugera mûr. S'il n'en était pas ainsi, ce n'est ni la volonté ni la détermination qui lui auront fait défaut.

BAYEMI Oscar Victor

LISTE DES ABBREVIATIONS

BEAC	: Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BCEAEC	: Banque Centre des Etats de l'Afrique Equatoriale et du Cameroun
FMI (IMF)	: Fonds Monétaire International (International Monetary Fund)
OCDE	: Organisation de coopération et de développement économique
CODESRIA	: Conseil de développement de la recherche économique et sociale en Afrique
SGBC	: Société Camerounaise de banques du Cameroun
CCP	: Compte chèques postaux
DCAMCI _t	: Crédit intérieur rendu stationnaire ou quasi-stationnaire : cas du Cameroun
DCAMCI _t	: Avoirs extérieurs nets rendu stationnaires ou quasi-stationnaires : Cas du Cameroun
DCOCI _t	: Crédit intérieur rendu stationnaire ou quasi-stationnaire : cas du Congo
DCO AEN _t	: Avoirs extérieurs nets rendus stationnaires ou quasi-stationnaires : cas du Congo
DGACI _t	: Crédit intérieur rendu stationnaire ou quasi-stationnaire : cas du Gabon
DGA AEN _t	: Avoirs extérieurs nets rendus stationnaire ou quasi-stationnaires : cas du Gabon
DCI	: Crédit intérieur rendu stationnaire ou quasi-stationnaire
DAEN	: Avoirs extérieurs nets rendus stationnaires ou quasi stationnaires
BIRD	: Banque Internationale pour la reconstruction et le développement
CNUCED	: Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

S O M M A I R E

	PAGES
INTRODUCTION GENERALE	1
<u>PREMIERE PARTIE</u> : L'APPROCHE MONETAIRE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET L'EVOLUTION DES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE AU CAMEROUN, AU CONGO ET AU GABON	10
<u>CHAPITRE I</u> : Le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets dans l'approche monétaire de la balance des paiements	12
<u>CHAPITRE II</u> : Contreparties de la masse monétaire et politique monétaire au Cameroun au Congo et au Gabon	45
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	121
<u>DEUXIEME PARTIE</u> : ANALYSE EMPIRIQUE DU SENS CAUSAL ENTRE LE CREDIT INTERIEUR ET LES AVOIRS EXTERIEURS NETS : ESSAI D'UNE EXPLICATION ALTERNATIVE DES DEFICITS EXTERIEURS	123
<u>CHAPITRE III</u> : Tests de causalité entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets au Cameroun, au Congo et au Gabon	125
<u>CHAPITRE IV</u> : De l'approche monétaire à l'approche structuraliste de la balance des paiements	170

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE	225
CONCLUSION GENERALE	229

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'attention que les économistes portent sur les déséquilibres extérieurs des nations est ancienne. Pour venir à bout des difficultés de déséquilibres extérieurs, ils proposent plusieurs approches. On distingue, entre autres, l'ajustement par les revenus et l'ajustement par les prix. En économie ouverte avec taux de changes fixes, la participation active des tenants de l'approche monétaire de la balance des paiements, à l'instar de H. JOHNSON, au débat autour de l'ajustement extérieur est révélatrice.

Pour les tenants de l'approche monétaire de la balance des paiements, << dans le cas d'une petite économie ouverte à taux de changes fixes qui commercialise sa production dans le marché mondial unifié, l'ajustement ne peut avoir lieu par la variation du niveau des prix, puisque les prix sont déterminés sur les marchés mondiaux et sont par conséquent exogènes. L'ajustement se fait alors par l'intermédiaire de la balance des paiements >>¹. Deux situations font comprendre comment s'opère cet ajustement : le cas où il y a excès d'offre de monnaie dans l'économie et le cas où il y a défaut d'offre de monnaie dans l'économie.

¹ Nana SINKAM : << L'histoire de la Pensée économique et l'approche monétaire de la balance des paiements >> Bulletin de la BEAC n° 92, Mai 1982, P.120.

Dans le premier cas, toute augmentation de l'offre nominale de monnaie qui porte le niveau des encaisses réelles effectives au-dessus du niveau des encaisses réelles souhaitées entraîne un déficit de balance des paiements ; car les résidents du pays considéré exportent de la monnaie et importent des biens pour éliminer l'excès d'offre de monnaie.

Dans le deuxième cas, toute restriction de l'offre nominale de monnaie qui porte le niveau des encaisses réelles effectives au-dessous du niveau des encaisses réelles souhaitées, entraîne un excédent de balance des paiements ; car les résidents du pays considéré importent de la monnaie et exportent des biens pour combler le déficit d'offre de monnaie.

Dans une telle économie, le pouvoir de la Banque centrale est particulier. Selon Pierre DHONTE, «la Banque centrale contrôle la partie "intérieure" de ses refinancements, c'est-à-dire une des contreparties de la masse monétaire, ce qui lui permet en fait de déterminer la composition de ses contreparties»². Il apparaît qu'aussi longtemps que la Banque Centrale maintient un taux de croissance du crédit intérieur supérieur à celui de la

²Pierre DHONTE : «C'est le crédit intérieur qu'il faut contrôler». Chroniques d'actualité de la SEDEIS, Paris, tome XV, n° 22, 30 novembre 1976. pp 797-798. Voir aussi la documentation de l'Institut du FMI. Doc 171. F

demande de monnaie d'équilibre, il existe dans l'économie, une offre excédentaire de monnaie qui cause un déficit de la balance des paiements. C'est ce qui amène H. JOHNSON à conclure qu'«un déficit de la balance des paiements ne peut se produire que si les autorités monétaires permettent que le crédit intérieur croisse plus vite que les encaisses désirées par le public»³. Dans ce schéma théorique, le crédit intérieur est une variable exogène ou explicative, alors que les avoirs extérieurs nets constituent une variable endogène ou expliquée. Pour utiliser le crédit intérieur comme variable instrumentale de politique monétaire dans le but de réduire ou d'annuler le déficit extérieur, il est nécessaire de s'assurer que, dans l'économie retenue, les variations du crédit intérieur causent celles des avoirs extérieurs nets ; car la relation causale théorique peut-être infirmée par la réalité des faits d'une économie donnée. Dans ce cas, la relation causale théorique propose des mesures de politiques économiques inadaptées et dangereuses pour l'économie. C'est ce qu'il faut éviter si l'on veut resserrer le crédit intérieur dans le but de réduire et même d'annuler le déficit extérieur au Cameroun, au Congo et au Gabon. Dès lors, dans ces pays, la question suivante devient angoissante : Existe-t-il un sens de causalité qui va du crédit intérieur vers les avoirs extérieurs nets ? Autrement dit, le crédit intérieur et les

³ Harry G. JOHNSON : «Money and the balance of paiements». Banca nazionale Del Lavoro, quaterly, review, mars 1976, p. 16.

avoirs extérieurs nets sont-ils respectivement une variable exogène et une variable endogène au sens de l'approche monétaire de la balance des paiements dans chacun des pays précités ?

Dans les pays sous-développés et dans les pays membres de la BEAC en particulier, les autorités monétaires s'emploient à chercher les moyens de réduire les déséquilibres de balance des paiements qu'enregistrent la plupart des nations. Ainsi les problèmes de balance des paiements occupent régulièrement la une des journaux. En septembre 1991, le Bulletin de la BEAC⁴ n'est pas resté indifférent à cette actualité en présentant un événement inédit dans l'histoire financière du Cameroun, du Congo et du Gabon. Il y apparaît que de 1980 à 1990, la balance des transactions courantes a enregistré un déficit annuel moyen de 127.148 millions de F.CFA au Cameroun, un déficit annuel moyen de 89.619 millions de F.CFA au Congo et un déficit annuel moyen de 36.682 millions de F.CFA au Gabon. Les déficits extérieurs sont donc considérables et persistants dans ces pays. Certes, au cours de cette période, le Cameroun, le Congo et le Gabon, pays débiteurs, ont entrepris des mesures de politiques économiques avec ou sans la collaboration du FMI⁵, pour réduire les déficits

⁴Voir annexe n° 1 : Bulletin de la BEAC n° 184. Août-Septembre 1991. p. 192

⁵En juin 1987, un ajustement autonome est réalisé au Cameroun. A ce sujet, voir Blaise MUKOKO : <<Ajustement

qu'ils ont enrégistré depuis les années 1980. Mais, jusqu'à présent l'unanimité n'est pas faite sur la nature des mesures économiques à appliquer dans ces pays. Pourtant, l'urgence de trouver une solution aux déficits extérieurs du Cameroun, du Congo et du Gabon interpelle sans cesse les gouvernements, la Communauté internationale et surtout les économistes. Nous ne pouvons pas rester indifférents à cette interpellation persistante. C'est l'une des raisons qui nous fait rechercher le sens causal entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets de chacun des pays retenus. Mais, pour y parvenir, il nous faut une méthode.

Pour mettre en relief le sens de causalité qui existe entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets, nous utiliserons la méthode que propose SIMS C. De l'avis de SIMS C <<Si x cause y, une régression de x sur les valeurs passées, présentes et futures de y donnerait des coefficients significatifs aux valeurs futures>>⁶. L'application de la méthode de SIMS exige le parcours de trois étapes d'analyse qui sont : l'établissement des séries stationnaires, le choix des meilleures structures d'avances et de retards et, enfin le test de causalité proprement dit.

autonome au Cameroun : *Eléments de diagnostic d'une crise*>> *Revue tiers monde*. T. XXIX n°14, Avril-Juin 1988.

⁶SIMS C. : <<Money, income and causality>>. *The American Economic Review*. Juin 1972, p. 546. Pour le même sujet voir aussi D. WILLIAM, Goodhart et Gowland : << Money, income and Causality : The U.K Experience>>. *The American Economic Review*: June 1976, p. 417.

Nous partons, dans la première étape, de l'idée que dans le cas de chaque pays retenu les séries de crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets peuvent avoir des évolutions à moyen terme analogues et des mouvements saisonniers analogues. Dans ce cas, deux séries temporelles sont souvent fortement corrélées entre elles ; pourtant cette corrélation n'exprime pas une liaison à caractère explicatif entre ces deux séries. Par conséquent, pour voir si une liaison à caractère explicatif existe entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets, il est utile d'ôter les tendances et les variations saisonnières qui caractérisent ces deux séries. Pour y parvenir, nous retranchons par exemple, de la série initiale des estimations des coefficients de la tendance et des coefficients des mouvements périodiques⁷.

La deuxième étape consiste à faire des régressions des modèles à retards échelonnés avec plusieurs structures de retards et d'avances. Le choix des meilleures structures de retards et d'avances se fonde sur le coefficient de détermination ajusté⁸ et la somme des carrés des résidus.

⁷ Voir à ce sujet, l'annexe n° 2

⁸ Le coefficient de détermination (R^2) traduit la capacité du modèle à expliquer la variable endogène par les variables explicatives. Mais, si le nombre de variables explicatives augmente R^2 augmente et ne peut diminuer ; même si on ajoute les variables explicatives qui ne sont toujours pas utiles, R^2 augmente. Pourtant, l'augmentation de R^2 ne signifie pas que le modèle est bon. Pour parer à cette mauvaise interprétation, on définit \bar{R}^2 le coefficient de détermination ajusté par le degré de liberté/

Lorsque le coefficient de détermination ajusté est élevé et que la somme des carrés de résidus est la plus petite, nous retenons le nombre de trimestres relatifs à ce résultat. C'est sur la série ainsi déterminée que les tests de causalité proprement dits sont appliqués.

La troisième étape consiste à rechercher la signification statistique de l'ensemble des coefficients des variables explicatives des régressions, sur la base de la définition de la causalité de SIMS. Si une régression du crédit intérieur sur les valeurs passées, présentes et futures des avoirs extérieurs nets donne des coefficients significatifs pour des valeurs futures, alors le crédit intérieur cause les avoirs extérieurs nets. La validité des coefficients estimés sera discutée grâce à la statistique de FISHER⁹.

La méthode de SIMS que nous venons de présenter nous permet de répondre aux questions secondaires mais tout aussi importantes pour cette étude : y a-t-il des délais de transmissions significatifs de l'influence du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets et inversement ? Le sens de causalité qui existerait entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets permet-il de poser les jalons

$$\bar{R}^2 = 1 - \frac{SCR}{STR} \cdot \frac{n-1}{n-k} . \text{ Plus } \bar{R}^2 \text{ est élevé et tend vers } 1, \\ \text{ plus le modèle est bon}$$

⁹Voir annexe n° 3

d'une politique de crédit réaliste dans chaque pays considéré ? Au cas où la causalité n'irait pas uniquement du crédit intérieur vers les avoirs extérieurs nets, pourra-t-on évoquer une approche alternative proposant d'autres causes complémentaires de déficits extérieurs au Cameroun, au Congo et au Gabon ?

Pour répondre aux différentes questions précédemment posées, nous articulons cette étude en deux parties.

La première partie s'intitule "l'approche de la balance des paiements et l'évolution des contreparties de la masse monétaire au Cameroun, au Congo et au Gabon. Elle se subdivise en deux chapitres dont le premier traite du sens causal entre les contreparties de la masse monétaire au sens de l'approche monétaire de la balance des paiements et le deuxième de l'évolution des contreparties de la masse monétaire dans les pays pré-cités à la lumière de la politique monétaire administrée dans ces pays par la BEAC et le FMI.

La deuxième partie de cette étude s'intitule "analyse empirique du sens causal entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets : essai d'une explication alternative (structuraliste) des déficits extérieurs". Elle se subdivise aussi en deux chapitres dont le premier analyse le sens de causalité entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs, grâce à la méthode de SIMS, et étudie empiriquement la

stabilité de la demande de monnaie. Le deuxième chapitre de cette deuxième partie propose une approche de solution alternative à l'approche monétaire de la balance de paiements.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

P R E M I E R E P A R T I E

L'APPROCHE MONETAIRE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS
ET L'EVOLUTION DES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE AU
CAMEROUN, AU CONGO ET AU GABON

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Dans cette première partie, nous présenterons l'approche monétaire de la balance des paiements et notamment la façon dont les tenants de cette approche établissent le lien entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets. Nous analyserons aussi la composition et l'évolution des contreparties de la masse monétaire au Cameroun, au Congo et au Gabon en insistant sur la politique monétaire réalisée dans ces pays et sur les contrastes qui caractérisent les variations du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets par pays. Au total, cette première partie contient deux chapitres. Le premier s'intitule "Crédit intérieur et avoirs extérieurs nets dans l'approche monétaire de la balance des paiements". Le deuxième chapitre s'intitule "Contrepartie de la masse monétaire et politique monétaire au Cameroun, au Congo et au Gabon".

CHAPITRE PREMIER

-----0-----

LE CREDIT INTERIEUR ET LES AVOIRS INTERIEURS NETS DANS L'APPROCHE MONETAIRE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

<<La cause immédiate d'un effet économique est presque toujours une décision prise par une personne ou une combinaison de décisions qui sont prises par différentes personnes>>

JOHNS HICKS dans Causality in Economics
Basil BLACJWELL Oxford, 199, p. 88

L'approche monétaire de la balance des paiements permet de savoir comment se résorbe l'excédent de monnaie lorsque l'offre de monnaie est supérieure à la demande, et la pénurie de monnaie lorsque l'offre de monnaie est inférieure à la demande, dans le cadre d'une petite économie ouverte en situation de plein emploi et caractérisée par un régime de taux de changes fixes. Les tenants de l'approche monétaire de la balance des paiements se posent entre autres des questions suivantes : les autorités monétaires peuvent-elles contrôler la quantité de monnaie dans une économie ouverte ? Qu'est-ce qui est responsable des déficits extérieurs qu'enregistrent les nations ? Pour répondre à ces questions, nous présenterons d'abord le cadre analytique de l'approche monétaire de la balance des paiements et ensuite une appréciation critique de cette approche.

SECTION I : LE CADRE ANALYTIQUE DE L'APPROCHE MONÉTAIRE
DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

L'approche monétaire de la balance des paiements se fonde sur deux hypothèses. La première est l'existence d'une fonction stable de la demande de monnaie et la deuxième est le contrôle possible de l'offre interne de monnaie par les autorités monétaires¹⁰. Ces deux hypothèses font de l'approche monétaire de la balance des paiements, une approche essentiellement monétaire, où les ajustements se font soit par les prix, soit par la monnaie, et où le solde extérieur a un caractère endogène. Nous allons analyser ces différentes caractéristiques avant de présenter le modèle de JOHNSON qui est une remarquable interprétation de l'approche monétaire de la balance des paiements.

I - LES CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

L'approche monétaire de la balance des paiements qui prolonge au niveau théorique des travaux de D. HUME¹¹ considère le solde extérieur comme un phénomène essentiellement monétaire où les ajustements de la balance des paiements se font par les prix ou par la monnaie. Elle montre que le solde extérieur est endogène à l'offre.

¹⁰ Marie-France l'HERITEAU *op. cit.* p. 140

¹¹ D. HUME : « On the Balance of trade » dans *International finance*. Sous la direction de R.N. Cooper, 1969

A - UNE APPROCHE MONETAIRE

Deux raisons indiquent que l'approche monétaire de la balance des paiements est essentiellement monétaire. La première est que le solde de la balance des paiements est le lien d'équilibre de l'offre et de la demande de monnaie.

La balance des paiements courants et la balance des capitaux ne sont pas considérées séparément. Ici, la balance des paiements est la somme de la balance des capitaux et de la balance des paiements courants. Le solde extérieur est mesuré par la variation des réserves de change ; celle-ci étant égale à la différence entre la variation de la demande de monnaie et la variation du crédit intérieur, lorsque le marché de la monnaie est équilibré. Le solde de la balance des paiements est donc égal aux avoirs extérieurs nets qui, ajoutés au crédit intérieur donnent l'offre de monnaie.

<<Dès lors qu'on considère comme données la demande de monnaie (fonction stable du revenu) et l'offre interne de crédits (contrôlée par les autorités monétaires), l'ajustement entre les quantités de monnaie offerte et demandée va se faire par la variation des réserves extérieures¹²>>. Deux cas peuvent se distinguer : si l'offre de monnaie est supérieure à la demande de monnaie désirée, les agents économiques vont exporter de la monnaie et

¹² Marie-France l'HERITEAU : op. cit. p.

importer des biens et des titres. Les devises sortent de l'économie nationale par l'intermédiaire de la balance des paiements ramenant ainsi l'offre de monnaie au niveau de la demande désirée. Par ailleurs, si l'offre de monnaie est inférieure à la demande de monnaie d'équilibre, les agents économiques vont importer de la monnaie en s'endettant sur les marchés mondiaux de capitaux et, exporter les biens et les titres. Les devises entrent dans l'économie nationale par l'intermédiaire de la balance des paiements ; ce qui ramène l'offre de monnaie au niveau de la demande désirée.

Dans les deux cas, le solde de la balance des paiements est le lien par lequel l'offre s'égalise à la demande. Ainsi, l'approche monétaire fait dépendre le solde extérieur de l'équilibre sur le marché de la monnaie.

B - AJUSTEMENT DU DECALAGE ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE DE MONNAIE.

Savoir que le solde extérieur réalise l'ajustement entre l'offre et la demande de monnaie désirée ne nous éclaire pas suffisamment sur le processus de l'ajustement. Ce processus est d'inspiration monétariste dans ses deux modalités possibles : soit il est indirect et met en jeu les variations de prix relatifs, soit il est direct et fait intervenir des variations proprement monétaires. Dans tous les cas, c'est les relations de comportement des agents économiques qui expliquent comment s'opèrent les ajustements par les prix ou par la monnaie.

1 - L'ajustement indirect par les prix

Si l'on admet que les actifs réels et financiers nationaux et étrangers sont parfaitement substituables, il est possible d'étendre à une économie parfaitement ouverte les mécanismes d'ajustement de type monétaire. On obtient une variante de l'approche monétaire de la balance des paiements où le niveau de production et celui des prix peuvent varier dans une économie.

Toute offre de monnaie excédentaire ou offre de monnaie déficitaire va se résorber par une variation des prix, de la production ou de la monnaie.

Une offre de monnaie excédentaire, par rapport aux quantités désirées, augmente dans un premier temps les encaisses réelles au-delà du montant désiré. Les agents réagissent alors en augmentant leur demande d'actifs réels et financiers aussi bien domestiques qu'étrangers.

La part de la demande qui se porte sur les biens étrangers a l'effet direct de contraction des réserves en devises. Ce déficit externe direct facilite le retour à l'équilibre, car la contraction des réserves en devises se poursuit jusqu'à ce que l'excès de monnaie soit éliminé.

La part de la demande qui se porte sur les biens domes-

tiques entraîne une pression à la hausse du niveau des prix et de la production à l'intérieur de l'économie dans une proportion qui varie avec l'élasticité de la production¹³. On peut distinguer au moins deux cas :

Si l'élasticité de la production est faible, c'est le niveau des prix qui augmentera le plus et l'offre excédentaire de monnaie se traduira en inflation. Or l'inflation interne rend peu compétitif les biens domestiques. La détérioration de la compétitivité des biens domestiques incite les agents économiques nationaux à importer davantage les biens de l'extérieur. Les réserves se contractent et le déficit externe se produit.

Si l'élasticité de la production est forte, c'est le niveau de la production qui augmente. L'accroissement de la production exige l'augmentation des inputs. Or l'augmentation des inputs nécessaire à l'accroissement de la production entraîne des importations. Le déficit extérieur s'accroît à travers les importations d'inputs.

Il apparaît que le rééquilibre du marché de la monnaie, dans cette première variante de l'approche monétaire de la balance des paiements, est triple : par l'intermédiaire des prix, par l'intermédiaire des variations de l'offre de monnaie à travers le solde extérieur et par l'intermédiaire

¹³ Marie-France l'HERITEAU : op. cit. p.

de la variation de la production réelle. En définitive, <<l'augmentation des importations consécutives à l'accroissement de la production (achats inputs) et/ou à l'inflation interne (compétitivité détériorée) s'ajoute à la part de demande supplémentaire qui s'est portée initialement sur l'étranger. Le déficit extérieur résulte finalement d'un effet direct (demande initiale) à l'étranger et d'un effet indirect (demande induite par les effets prix et revenu) de l'offre excédentaire de monnaie>>¹⁴. Une deuxième variante de l'approche monétaire de la balance des paiements envisage l'ajustement par les quantités.

2 - Ajustement direct par la monnaie

L'ajustement devient direct si l'on suppose que le revenu, les prix et le taux d'intérêt sont fixés. Pour l'expliquer, on suppose généralement qu'il s'agit d'une <<petite économie ouverte>> en situation de plein emploi. Le plein emploi explique la fixité du revenu. Le revenu réel et la production ne peuvent pas augmenter quant à l'ouverture et à la petite taille de l'économie, elles justifient le fait que le niveau des prix internes et le taux d'intérêt soient fixés au niveau mondial. Autrement dit, pour la petite économie ouverte, les prix intérieurs et le taux d'intérêt sont des éléments exogènes car ils sont déterminés sur le marché mondial des capitaux. Dans ce cas, l'offre de

¹⁴ Marie-France l'HERITEAU : *op. cit.* p. 142

monnaie excédentaire ne pourra donner lieu à un accroissement de production ou à une hausse de prix comme dans le cas précédent. Tout déséquilibre sur le marché de la monnaie ne peut se résoudre qu'après appel à l'extérieur.

S'il existe par exemple une offre de monnaie excédentaire, les agents économiques ne pourront se défaire de leurs encaisses non désirées qu'en achetant des biens ou des titres à l'extérieur. Ainsi, les réserves en devises se contractent, de façon que le déficit de la balance des paiements sera le résultat direct de l'émission excessive de monnaie. La réduction des réserves extérieures réduira l'offre totale de monnaie jusqu'au moment où les encaisses liquides retrouveront le niveau souhaité. Dans ce cas, le processus de réajustement a toujours lieu par l'intermédiaire d'un effet d'encaisse réelle. Mais ce n'est plus la variation du niveau général des prix (ΔP) qui ajuste les encaisses réelles $\left(\frac{M}{P}\right)$ à leur niveau désiré, c'est désormais la variation du volume nominal de la masse monétaire (ΔM)¹⁵. Ici, le lien entre le solde extérieur et l'offre interne de monnaie est direct. L'ajustement et le retour à l'équilibre sont conçus strictement et directement en termes de variations des quantités monétaires. Il s'agit alors d'un ajustement par les quantités (ΔM) et non par les prix (ΔP).

¹⁵ On pose P = niveau général des prix.
 M = masse monétaire.

Ainsi, quelque soit le cheminement des relations de comportement et le dosage des effets prix (indirects) et les effets quantités (directs) par lesquels se réalisent les équilibres comptables, le résultat final qu'annoncent ces équilibres est le même ; le solde de la balance des paiements étant égal à la différence entre la demande de monnaie et l'offre interne de monnaie, un déficit des paiements extérieurs a pour cause une émission de crédits trop importante¹⁶. Qu'en est-il dans le cas du Cameroun, du Congo et du Gabon ? Les tests de causalités effectués au chapitre III, entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets permettront de répondre à cette question.

C - LE CARACTERE ENDOGENE DU SOLDE EXTERIEUR A L'OFFRE DE MONNAIE : UNE CAUSALITE A SENS UNIQUE

Dans une petite économie ouverte avec taux de changes fixes, l'offre de monnaie est une variable endogène qui s'adapte à toute demande de monnaie désirée. La demande de monnaie ne peut pas s'ajuster au stock de monnaie puisque tous les éléments qui la déterminent sont supposés exogènes¹⁷. Ces éléments peuvent être le revenu et le taux d'intérêt qui sont supposés fixés. Dans le cas d'une politique de crédit visant à resserrer le crédit intérieur, la contrepartie externe augmente, car les agents économiques

¹⁶ Marie-France l'HERITEAU : op. cit. p. 142

¹⁷ NANA-SINKAM : op cit p 125

importent de la monnaie, s'endettent sur les marchés mondiaux de capitaux et exportent des biens afin de combler la pénurie de monnaie. Si la politique de crédit vise à accroître le crédit intérieur, la contrepartie externe baisse, car les agents économiques exportent de la monnaie et importe des biens pour se débarrasser d'un supplément de monnaie non désiré. Dans les deux cas, c'est la variation du crédit intérieur qui explique la variation du solde extérieur. Ce dernier a un caractère endogène par rapport à l'offre de monnaie d'origine interne qui est exogène.

Les auteurs tels que POLAK, ARGY, JOHNSON ont proposé des modèles économiques¹⁸ interprétant la théorie monétaire de la balance de paiements. Nous allons focaliser notre attention sur le modèle de JOHNSON qui se présente comme la référence de plusieurs travaux empiriques relatifs à l'approche monétaire de la balance des paiements.

II - LE MODELE DE JOHNSON

Dans son modèle, JOHNSON répond à la question de savoir quel est le sens causal qui lie le crédit intérieur aux avoirs extérieurs nets ? Il répond en deux étapes. D'abord il pose et résoud les équations de base de son modèle et, ensuite il interprète son modèle sous sa forme réduite.

¹⁸J. J. POLAK and Victor ARGY : *Credit policy and the balance of payments*>> *In the monetary approach to the balance of payments*. IMF, 1977.

A - Equations et résolution du modèle de base

JOHNSON utilise les variables et équations suivantes :

Variables endogènes :

M_d = demande de monnaie

R = réserves internationales

M_o = stock de monnaie (offre de monnaie)

Variables exogènes :

P = niveau des prix mondiaux

y = le produit réel (plein-emploi)

i = niveau du taux d'intérêt mondial

d = crédit intérieur

Paramètres :

M_y = élasticité de la demande de monnaie par rapport au revenu avec $m_y > 0$

M_i = élasticité de la demande de monnaie par rapport au taux d'intérêt avec $M_i < 0$

g_r = taux d'accroissement des réserves internationales

g_o = taux d'accroissement du crédit intérieur

g_i = taux d'accroissement du taux d'intérêt

g_y = taux d'accroissement du produit réel

g_p = taux d'accroissement du niveau des prix mondiaux

g_{Md} = taux d'accroissement de la demande de monnaie

r = ratio des réserves internationales par rapport à la demande de monnaie d'équilibre. C'est aussi le rapport entre la contrepartie externe de la masse monétaire et l'offre totale de monnaie à l'équilibre.

g_x = taux de croissance, en temps continu, de n'importe quelle variable x .

1 - Equations

Elles sont constituées d'une fonction de demande de monnaie, d'une fonction d'offre de monnaie et d'une condition d'équilibre.

$$(1) M_d = P f (y, i)$$

$$(2) M_o = R + D$$

$$(3) M_s = M_d$$

L'équation (1) exprime la demande de monnaie. Pour JOHNSON, la fonction de demande de monnaie est la demande d'encaisses réelles $\left(\frac{M_d}{P} \right)$ exprimée par le public. Elle est une fonction stable du revenu (y) à prix constant et d'un taux d'intérêt représentatif (i). Le taux d'intérêt est la variable de coût d'opportunité car le demandeur peut, soit détenir de la monnaie, soit s'en débarrasser au profit d'un titre financier. Le revenu est la variable d'échelle. Il exprime les motifs de transaction et de précaution pour lesquels les agents économiques désirent de la monnaie. Il apparaît que l'équation (1) est une relation de comportement. La multiplication par $\ll P \gg$ correspond à l'hypothèse d'absence d'illusion monétaire. Autrement dit, les agents économiques ne sont pas victimes de l'illusion monétaire. L'équation (2) exprime la fonction d'offre de monnaie. Elle est une identité qui montre que l'offre de monnaie (M_o) est égale aux réserves internationales plus le crédit intérieur (D). L'équation (3) montre qu'à l'équilibre l'offre est égale à la demande de monnaie. L'auteur combine les trois équations ci-dessus pour établir la relation entre

le taux d'accroissement des réserves internationales et le
taux d'accroissement du crédit intérieur.

2- Résolution du système d'équations :

Considérons l'équation (3). $M_s = M_d \iff$

$$M_d = R + D \iff \text{car } M_s = R + D$$

$$Pf(y, i) = R + D \iff \text{car } M_d = Pf(y, i)$$

$$R = Pf(y, i) - D$$

$$R = M_d - D$$

En terme d'accroissement, on aura :

$$g_r = g_{M_d - D} = \frac{M_d}{M_d - D} g_{M_d} - \frac{P}{M_d - D} g_D$$

$$= \frac{M_d}{R} g_{M_d} - \frac{D}{R} g_D \quad \text{car } R = M_d - D$$

$$g_r = g_{M_d - D} = \frac{1}{r} g_{M_d} - \frac{D}{R} g_D \quad \text{avec } r = \frac{R}{M_d} = \frac{R}{M_s}$$

à l'équilibre et $\frac{1}{r} = \frac{M_d}{R}$

$$= \frac{1}{r} g_{M_d} - \left[\frac{M_d - R}{R} \right] g_D \quad \text{avec } D = M_d - R$$

$$= \frac{1}{r} g_{M_d} - \left[\frac{M_d - R}{R} \right] g_D$$

$$= \frac{1}{r} g_{M_d} - \left[\frac{M_d}{R} - \frac{R}{R} \right] \cdot g_D$$

$$= \frac{1}{r} g_{M_d} - \left[\frac{1}{r} - 1 \right] \cdot g_D$$

$$g_r = g_{M_d - D} = \frac{1}{r} g_{M_d} - \left[\frac{1 - r}{r} \right] \cdot g_D \quad (5)$$

Par ailleurs $M_d = Pf(y, i)$

$$g_{M_d} = gPf(y, i)$$

$g_{Md} = g_p + gf(y, i)$ car $g_{AB} = g_A + g_B$ pour deux variables A, B.

$$g_{Md} = g_p + R_Y g_Y + R_i g_i \quad \text{car} \quad gf(A, B) = R_A g_A + M_B g_B \quad (6)$$

La combinaison des équations (5) et (6) donne :

$$g_R = \frac{1}{r} g_{Md} - \left[\frac{1-r}{r} \right] \cdot g_D$$

$$g_R = \frac{1}{r} \left[g_p + M_Y g_Y + M_i g_i \right] - \left[\frac{1-r}{r} \right] \cdot g_D$$

JOHNSON suppose y , i et p constants.

On a alors $g_i = g_p = g_Y = 0$.

Autrement dit, il s'agit d'une économie petite et ouverte en situation de plein emploi. Le plein emploi indique que y est constant, l'économie petite et ouverte indique que i et p sont exogènes, fixés sur les marchés mondiaux de capitaux. On peut donc dire qu'on a à faire à une variante "pure"¹⁹ de l'approche monétaire de la balance des paiements. Par conséquent, l'équation précédente est équivalente à :

$$g_R = - \left[\frac{1-r}{r} \right] g_D \quad (7)$$

Cette équation est "la forme réduite" du modèle de JOHNSON. Que signifie cette l'équation ?

B - Interprétation de la solution du Modèle sous forme réduite :

L'équation (7) $g_R = - \left[\frac{1-r}{r} \right] g_D$ montre que toute variation du crédit intérieur (g_D), à long terme, cause une

¹⁹Le modèle est pur dans ce sens que les ajustements se font par la monnaie

variation des avoirs extérieurs nets (g_R). L'explication que JOHNSON donne à ce sens de causalité est que les agents économiques privés, par leur comportement, tendent à égaliser l'offre à la demande de monnaie par le biais du solde extérieur.

En effet, dans le cas où il y a chute du montant du crédit intérieur, les agents économiques détiennent moins d'encaisses monétaires qu'ils ne désirent. Il y a pénurie monétaire. Les agents privés réagissent en important de la monnaie et exportant des biens et titres. Il se produit une augmentation du stock de monnaie par le truchement d'un excédent temporaire de la balance des paiements. Cette augmentation du stock de monnaie se poursuit jusqu'à ce que les encaisses monétaires effectivement détenues par les agents économiques soient égales aux encaisses monétaires qu'ils désirent.

Dans le cas où il y a augmentation du crédit intérieur dans l'économie, les agents économiques détiennent plus d'encaisses monétaires effectives qu'ils ne désirent. Il en résulte une offre excédentaire de monnaie dans l'économie. Les agents économiques vont réagir en exportant de la monnaie et en important des biens et des titres étrangers pour éliminer l'excès d'offre de monnaie. Il se produit une compression d'offre de monnaie par le truchement de la balance des paiements du fait que les biens et titres étrangers sont échangés contre les soldes monétaires

excédentaires.

Que ce soit dans le cas où il y a augmentation du crédit intérieur ou dans celui où il y a baisse du crédit intérieur, il s'ensuit une variation en sens opposé des avoirs extérieurs nets. Le crédit intérieur cause les avoirs extérieurs nets à long terme. Nous retrouvons ici le mécanisme d'ajustement direct examiné dans le cadre de l'ajustement par la monnaie.

L'approche monétaire de la balance des paiements en tant que théorie explicative des déséquilibres extérieurs a fait l'objet de plusieurs critiques. Mais, il convient, avant de les examiner, d'analyser ses implications dans la formulation des politiques d'ajustement économiques.

C - La politique monétaire inspirée de l'approche monétaire de la balance des paiements

La principale question que se posent les tenants de l'approche monétaire de la balance des paiements est de savoir comment équilibrer le marché de la monnaie dans une économie qui tend vers une situation de plein emploi, petite et ouverte, et caractérisée par un régime monétaire à taux de change fixes ? Ils proposent des mesures de politique monétaire basées davantage sur le crédit intérieur. Pour comprendre le sens de cette mesure qu'ils proposent, il importe de présenter la signification, selon eux, du

déséquilibre extérieur et l'importance du solde extérieur comme objectif de politique monétaire.

1 - La signification du déséquilibre extérieur

Pour les tenants de l'approche monétaire de la balance des paiements, le déséquilibre extérieur reflète un déséquilibre de stock entre l'offre et la demande de monnaie. Le solde extérieur est le mécanisme par lequel le déséquilibre disparaît entre l'offre et la demande de monnaie. Deux conséquences en découlent :

- le déséquilibre extérieur est transitoire par nature à moins que le déséquilibre de stock sur le marché de la monnaie qui lui a donné naissance ne soit constamment recréé²⁰.

- les mouvements de capitaux internationaux représentent les décisions de portefeuille des résidents et des non résidents²¹. Autrement dit, en cas par exemple d'une offre de monnaie excédentaire dans une économie, les résidents font appel aux non résidents pour se débarrasser du surplus de monnaie dont ils disposent. Ils importent les biens et les titres étrangers et exportent de la monnaie. Les non résidents, au même moment, importent de la monnaie

²⁰H.G. JOHNSON <<Dans the monetary theory of balance of payments Policies in Frenkel et Johnson>> 1976, cité par Antoine CACHIN op. cit. p. 1193

²¹Antoine CACHIN : op. cit. p. 93

du pays retenu et exportent les biens et les titres vers ce pays.

Cette signification du solde extérieur a deux conséquences. D'une part, le déséquilibre extérieur est à la fois le résultat d'un déséquilibre entre les encaisses monétaires détenues et les encaisses monétaires désirées, et en même temps le mécanisme par lequel cette divergence disparaît. <<Le déséquilibre est donc un facteur d'équilibre>>²². Selon Marie-France l'HERITEAU, <<le déficit extérieur est le signe d'un problème (inéquation entre offre et demande de monnaie) et non un problème par lui-même, ou, pour employer une métaphore médicale : le déficit extérieur est le symptôme d'une maladie et non une maladie par lui-même. Ce n'est pas contre lui qu'il faut agir mais contre ses causes>>²³. Autrement dit, le problème qui se pose ici est celui du déséquilibre sur le marché de la monnaie et non le déséquilibre extérieur. Il faudra donc s'attaquer au déséquilibre sur le marché de la monnaie pour faire disparaître le déséquilibre extérieur. <<Lutter contre le déséquilibre externe lui-même ne sert à rien, il faut lutter contre sa cause, le déséquilibre sur le marché de la monnaie>>²⁴.

²² Antoine CACHIN : *op. cit.* p. 1194

²³ Marie-France l'HERITEAU : *op. cit.* p. 142

²⁴ Antoine CACHIN : *op. cit.* p. 94

D'autre part, les taux d'intérêt internes et externes ont tendance à s'égaliser. Par conséquent, toute variation du taux d'intérêt ne peut avoir qu'un effet temporaire sur les mouvements internationaux de capitaux. «Pour avoir des entrées continues de capitaux dans un pays, il est nécessaire d'y voir des taux d'intérêt croissants par rapport à l'extérieur et non plus simplement supérieurs»²⁵. En effet, si le taux d'intérêt d'une économie est supérieur au taux d'intérêt mondial, il va attirer des capitaux extérieurs jusqu'à ce que, dans ce pays, les encaisses détenues soient égales aux encaisses désirées et que le taux d'intérêt interne soit égal au taux d'intérêt mondial. Tout effet cesse une fois qu'a eu lieu la réallocation des portefeuilles due à la nouvelle structure des taux d'intérêt.

2 - Une politique monétaire qui vise la balance des paiements

L'une des hypothèses fondamentales de l'approche monétaire de la balance des paiements est que les autorités monétaires peuvent contrôler étroitement le volume de l'offre de monnaie par émission de crédit interne, c'est-à-dire que l'offre interne de monnaie est déterminée de façon exogène par rapport à la demande de monnaie.

²⁵ Antoine CACHIN : *op. cit.* p. 1194

Si l'on suppose effectivement que les autorités monétaires exercent une influence sur l'expansion du crédit intérieur, elles peuvent viser à atteindre un objectif d'avoirs extérieurs. De ce fait, l'objectif monétaire doit tendre à se confondre avec l'objectif de crédit interne pour le redressement des comptes extérieurs. Pour la mesure de politique monétaire visant à annuler le déficit extérieur, <<c'est le crédit intérieur qu'il faut contrôler>>²⁶. A cet égard <<seront donc inopportunes et inefficaces, les mesures de restriction aux échanges extérieurs qui ne feraient que masquer les mesures visant à limiter l'offre interne de monnaie qui, seules,, s'attaquent aux racines du mal. De fait, la quasi-totalité des accords de confirmation du FMI incluent, parmi les clauses de réalisation, des plafonds limitant l'expansion de l'offre interne de monnaie>>²⁷.

Le crédit intérieur est l'instrument privilégié de la politique monétaire. Seulement, on peut se demander si une telle politique peut être appliquée, avec raison, au Cameroun, au Congo et au Gabon ? Nous répondrons à cette question au chapitre quatre, après avoir mis en relief le sens causal qui lie le crédit intérieur aux avoirs extérieurs nets dans chacun de ces pays. Pour le moment, examinons les critiques faites à l'égard de l'approche monétaire de la balance des paiements.

²⁶ Pierre DHONTE ; *op. cit.* p. 787

²⁷ Marie-France l'HERITEAU ; *op. cit.* p. 142

SECTION II - APPRECIATION DE L'APPROCHE MONETAIRE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

L'approche monétaire de la balance des paiements a le mérite d'analyser les causes de déséquilibres extérieurs dans les petits pays en situation de plein emploi, ayant un régime monétaire à taux de changes fixes et intégré dans le reste du Monde. Elle permet de savoir qu'à long terme, une variation non contrôlée du crédit intérieur est de nature à accentuer le déséquilibre extérieur.

Néanmoins, l'approche monétaire de la balance des paiements s'expose à des critiques internes et externes. Ici, il sera notamment question des critiques relatives au processus d'ajustement extérieur. Ces critiques déboucheront sur une approche alternative que préconise l'école structuraliste.

I - LES BLOCAGES A L'AJUSTEMENT EXTERIEUR

L'approche monétaire de la balance des paiements montre que l'ajustement extérieur dépend du marché de la monnaie. Les entraves de l'ajustement extérieur sont donc celles de l'ajustement de l'offre de monnaie à la demande de monnaie. Quatre entraves à l'ajustement peuvent être révélées : la portée limitée de la statique comparative, la non prise en compte du secteur non monétaire, l'instauration du contrôle de change et l'intégration limitée des marchés de capitaux..

A - La portée limitée de la statique comparative

L'approche monétaire de la balance des paiements se fonde parfois sur la statique comparative. Le principe de la statique comparative consiste à composer les états des variables macroéconomiques entre deux positions successives d'équilibre. Autrement dit, la statique comparative analyse seulement des états successifs d'équilibre. Mais elle ne prend pas en compte les perturbations qui surviennent souvent au cours du processus. Pourtant, ces perturbations peuvent interrompre le processus d'ajustement.

B - La non-prise en compte du secteur non monétaire

POLAK et ARGY reconnaissent que le modèle qu'ils proposent peut être instable dans les pays sous-développés. Mais, cette instabilité du modèle est due aux raisons qui sont difficiles à incorporer dans le modèle qu'ils proposent. Par exemple, ils disent que l'instabilité socio-politique et la grande variabilité constatée dans le secteur non monétaire sont de nature à rendre instable la vitesse de circulation de la monnaie, et partant, la demande de monnaie.

C - Le rôle des autorités monétaires

Les tenants de l'approche monétaire de la balance des paiements privilégient la réaction des agents économiques privés (entreprises, ménages, banques de second rang) face

aux décisions des autorités monétaires, plutôt que la réaction des autorités monétaires face aux déséquilibres extérieurs. Pour eux, les autorités monétaires sont supposées passives face à l'évolution de l'offre de monnaie due au déséquilibre extérieur. En cherchant à mettre la masse monétaire à l'abri des déséquilibres extérieurs, les opérations de stérilisation ont tendance à faire varier le taux d'intérêt.

Considérons le cas d'un excédent extérieur. Pour éviter l'augmentation de la masse monétaire, les autorités monétaires restreignent le crédit intérieur ; ce qui tend à augmenter le taux d'intérêt interne. Dans ce cas, la causalité va du solde extérieur vers le crédit intérieur. Autrement dit, c'est le solde extérieur qui cause le crédit intérieur grâce à l'intervention des autorités monétaires qui font varier le taux d'intérêt. Cette causalité est inverse par rapport à celle de l'approche monétaire de la balance des paiements qui va du crédit intérieur vers les avoirs extérieurs nets.

Toutefois, suite à une hausse du taux d'intérêt visant à restreindre le crédit intérieur, si les mouvements de capitaux sont très sensibles aux taux d'intérêt, il se produit de nouvelles entrées de capitaux qui annulent l'effet des opérations de stérilisation et ramènent le taux d'intérêt à son niveau antérieur. A court terme les autorités monétaires peuvent entraver par la stérilisation le processus d'ajustement extérieur. Mais elles ne peuvent pas le faire à long terme ; car à long terme, les mouvements de capitaux sont de mobilité parfaite et toute opération de stérilisation devient impossible.

D - La durée de l'ajustement

Le processus d'ajustement décrit pour ramener les encaisses réelles à leur niveau désiré prend du temps. Cela est surtout vrai pour l'ajustement indirect par les prix, l'ajustement direct par la monnaie étant plus rapide. Or les tenants de l'approche monétaire de la balance des paiements raisonnent comme si l'ajustement était instantané. Ils justifient la rapidité de l'ajustement par la parfaite substitution des produits, la parfaite mobilité des capitaux et le plein emploi. Pourtant, la réalité montre qu'il existe une substitution et une mobilité imparfaites des biens dans les relations d'échanges entre nations.

E - L'instauration du contrôle de change

Le contrôle de change empêche que la conversion de la

monnaie nationale en monnaie étrangère soit automatique pour les agents économiques privés du pays retenu. Les services administratifs de contrôle de change se caractérisent parfois par des lenteurs. Ces lenteurs ne permettent pas aux agents économiques privés de procéder à la conversion de la monnaie nationale à la monnaie étrangère à temps voulu. Dans ces conditions les ménages et les entreprises n'accèdent pas librement aux marchés internationaux pour vendre ou acheter les biens et titres. Pour le professeur Geramin NDJIEUNDE, "même si on admet une convertibilité normale de la monnaie nationale, les craintes des pratiques frauduleuses et de spéculation poussent certains pays à adopter de changes multiples aboutissant non seulement à un double marché de change, mais à un marché de change multiple correspondant à des taux spécifiques par produit²⁸ ... sans oublier les problèmes administratifs et de gestion que cette multiplicité des taux de change pose, cela rend peu harmonieuse la politique conjoncturelle pour les pouvoirs publics s'agissant de remédier au déséquilibre extérieur"²⁹.

²⁸Le Professeur Geramin NDJIEUNDE donne l'exemple de la Colombie qui a adopté des taux différents pour les importations et les exportations et des taux spécifiques pour certains produits comme le café. Ainsi, en 1967, on distinguait 5 cours de Peros en Colombie par rapport au Dollar :

- importations de produits essentiels = 9 ;
- autres importations = 13,5
- exportations de café = 9,34
- autres exportations = 13,50
- Autres opérations = 16,25

²⁹Geramin NDJIEUNDE : "Politique conjoncturelle" photocopié de cours de Licence es-Sciences économiques. Université de Yaoundé. Faculté de Droit et des Sciences Economiques 1984.

F - Intégration limitée dans les marchés internationaux

Lorsqu'un pays ne dispose pas assez de produits échangeables au niveau international, ses agents économiques ne peuvent pas activement participer à la vente et à l'achat des biens et titres sur les marchés mondiaux. La diversification de l'économie d'un pays, doit être large pour que ledit pays soit intégré dans le reste du monde et y écoule ses produits. Malheureusement, plusieurs pays peu développés détiennent peu de biens échangeables. Par conséquent, ces pays n'écoulent presque pas de biens sur les marchés mondiaux. Cette intégration limitée de la plupart des pays du tiers monde dans le marché mondial rend peu efficace l'approche monétaire de la balance des paiements.

Les entraves au processus d'ajustement extérieur préconisé par les tenants de l'approche monétaire de la balance des paiements nous entraînent à envisager d'autres causes de déficits extérieurs des pays du tiers monde.

Pour les structuralistes, les causes de déséquilibres extérieurs ne sont pas à chercher du côté de la demande, mais du côté de l'offre globale, sous la pression des forces extérieures. Ces causes de déséquilibres sont encrées dans les structures³⁰ particulières des pays sous-développés.

p. 36

³⁰ Raymond. BARRE : "Selon une définition proposée par F;

Aussi, pour réduire ou annuler les déséquilibres extérieurs, il est indispensable de formuler des mesures d'ordre structurel. Nous essayerons d'analyser, au sens des structuralistes, les causes de déséquilibres extérieurs dans les pays du tiers monde. Nous releverons des mesures de politique économique qui en découlent.

II - LES CAUSES DE DESEQUILIBRES EXTERIEURS SELON LES STRUCTURALISTES³¹

Dans les structures particulières des économies du tiers monde, au moins trois séries de causes de déséquilibres extérieurs se distinguent : la chute de la valeur des exportations, l'augmentation des importations en valeur, et enfin la hausse des taux d'intérêt sur les marchés financiers mondiaux et les dévaluations.

A - La chute de la valeur des exportations

PEROUX, cours d'économie politique, t. I, p. 228), la structure d'une unité économique est l'ensemble des proportions et relations qui caractérisent cette unité, dans des conditions et à un moment donné:

- Proportions, c'est-à-dire importance relative des éléments qui composent l'unité économique examinée

- Relations, c'est-à-dire rapports qui s'établissent entre les éléments qui constituent l'unité, d'une part, entre cette unité et d'autres unités économiques, d'autre part. *Economie Politique T.1. Presse universitaire de France, 8ème édition 1969, p. 219*

³¹A ce sujet voir : Blaise MUKOKO <<Ajustement autonome au Cameroun : éléments de diagnostic d'une crise>> *Revue tiers monde* n° 114, Avril-Juin 1988, p. 437

Les exportations des pays du tiers monde consistent pour l'essentiel en produits primaires. Ces derniers sont,, pour la plupart, destinés à l'exportation vers les pays du centre. "La production pour les exportations va donc dépendre de la capacité d'absorption des pays du centre, et le rythme de croissance de ces exportations dépend donc au mieux du rythme de croissance de la capacité d'absorption du centre qui, d'autre part, est maître du prix"³². Les pays du tiers monde subissent la tendance à la chute du volume de la demande dans les pays consommateurs et la tendance à la chute des cours. La chute des cours est aussi due à la rigidité de l'offre interne des pays du tiers monde. Cette rigidité de leur offre les empêche de profiter même des rares périodes de hausse comme de réagir aux périodes de baisse³³. La chute des cours est aggravée par l'instabilité à court terme des marchés des matières premières.

B - L'augmentation des importations en valeur

Les importations sont constituées en majeure partie des biens de production indispensables et de produits manufacturés. Ces importations doivent assurer, dans les

³²BEKOLO-EBE : "Les mesures de "stabilisation" du FMI et le déséquilibre extérieur dans les pays en voie de développement". Problèmes Economiques 19 décembre 1979 n 1652 p. 11

³³Marie-France l'HERITEAU : "Le Fonds monétaire international et les pays du tiers monde". PUF 1986, p. 147

pays du tiers monde, un niveau incompressible de dépenses, qu'il s'agisse de biens intermédiaires indispensables à leurs infrastructures et à leur industrie naissante, ou de biens de consommation. Ces importations augmentent régulièrement en valeur.

L'industrie naissante ne peut pas satisfaire une demande portant, dans ces pays sur une gamme de produits qui s'élargit sans cesse. Par conséquent, les revenus des pays sous-développés se reportent sur l'extérieur et contribuent à l'accroissement du flux des importations.

C - La hausse des taux d'intérêt sur les marchés financiers et les dévaluations

Sous la pression du FMI, les autorités monétaires de certains pays du tiers monde amputent souvent la valeur de leur monnaie nationale. On s'attend à ce que la dévaluation augmente les exportations en les rendant moins chères et diminue les importations en les rendant plus chères. Mais, de l'avis de GERMAIN NDJIEUNDE, "la dévaluation n'est pas une panacée aux résultats automatiques, compte tenu de certains problèmes qu'elle implique :

- Toute dévaluation a pour effet d'exporter le chômage du pays la pratiquant et peut souvent provoquer des mesures de rétorsion de la part des autres pays qui peuvent dévaluer à leur tour, tenir compte aussi de la productivité des effets normaux et des effets pervers qui dépendent des élasticités des

demandes"³⁴. Le malheur pour les pays du tiers monde est que leurs exportations subissent une baisse séculaire de la demande dans les pays consommateurs. Par ailleurs du fait que la dévaluation accroît les prix des importations, la demande de produits importés se ralentit.

Ce ralentissement est défavorable dans la mesure où les produits importés par la plupart des pays du tiers monde, sont des biens indispensables à l'industrie naissante et des biens de première nécessité.

La hausse des taux d'intérêts sur les marchés financiers mondiaux se repercute sur le service de la dette. Elle accroît le service de la dette et, par conséquent les transferts nets à destination de l'extérieur. Au total, l'approche structuraliste de la balance des paiements distingue les causes internes et externes de déséquilibres extérieurs. Les causes internes se matérialisent surtout par une baisse du volume des exportations, la demande extérieure étant stable ou en expansion. Les causes externes correspondent à la dégradation des termes de l'échange, à la hausse des taux d'intérêt mondiaux et aux dévaluations. Si tel est le cas, comment peut-on réduire les déficits

³⁴Geramin NDJIEUNDE : "Politique conjoncture" polycopié du cours de Licence ès-sciences Economiques. Université de Yaoundé, Faculté de Droit et des Sciences Economiques, 1984, p. 71

extérieurs dans les pays du tiers monde et en particulier au Cameroun, au Congo et au Gabon ? Le chapitre IV nous permettra de répondre à cette question.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CONCLUSION

Ce premier chapitre montre que selon l'approche monétaire de la balance des paiements, seul le crédit intérieur cause les avoirs extérieurs nets, à long terme, grâce aux seules décisions des agents économiques privés. Autrement dit, toute variation du crédit intérieur pourrait affecter les avoirs extérieurs nets lorsque la demande de monnaie est stable. La Banque Centrale maîtrise le crédit intérieur. Elle peut donc déterminer la composition des contreparties de la masse monétaire. Le crédit intérieur est une variable instrumentale de politique monétaire et dont la variation à la hausse peut entraîner le déficit extérieur. Mais, pour les structuralistes, la cause profonde des difficultés extérieures réside dans la rigidité de l'offre. Par conséquent, la mesure de restriction du crédit visant à annuler le déficit extérieur est plutôt nuisible à l'équilibre extérieur. Au Cameroun, au Congo et au Gabon le test de causalité entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets nous permettra, dans une certaine mesure, de trancher le débat entre les structuralistes et les tenants de l'approche monétaire de la balance des paiements. Mais, avant cela, il est nécessaire de rappeler la place de choix qu'occupent le Cameroun, le Gabon et le Congo dans la BEAC et, en même temps, de montrer l'importance de la politique de la BEAC et du FMI sur l'évolution des contreparties de la masse monétaire de ces trois pays.

CHAPITRE DEUXIEME

CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE ET POLITIQUE MONETAIRE AU CAMEROUN, AU CONGO ET AU GABON

Il est indispensable de connaître l'environnement économique dans lequel nous allons travailler afin d'en dégager ses spécificités. Pour cela, nous allons présenter dans une première section, le Cameroun, le Congo et le Gabon . Dans une deuxième section, nous étudierons les relations entre le FMI et les pays pré-cités. La troisième section étudie la gestion des contreparties de la masse monétaire au Cameroun, au Congo et Gabon par la BEAC. Enfin, dans une quatrième section nous analyserons l'évolution du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets dans chacun des pays retenus.

SECTION I : PRESENTATION DU CONGO, DU CAMEROUN ET DU GABON

Il est important de présenter sommairement la situation économique des pays sur lesquels seront appliqués les tests de causalité entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs. Mais avant de le faire , il convient de donner les raisons pour lesquelles le Cameroun, le Congo et le Gabon ont été choisis pour effectuer ces tests de causalité.

I - CHOIX DU CAMEROUN, DU CONGO ET DU GABON

Deux raisons principales justifient le choix du Cameroun, du Congo et du Gabon comme échantillon des pays membres de la BEAC sur lesquels il importe de faire la présente étude.

La première raison réside dans le fait que la plupart des modèles et théories économiques ont été élaborés pour des économies développées qui diffèrent considérablement des économies des pays peu développés. Par exemple, les pays peu développés ont des économies constituées, parfois, d'un secteur moderne et d'un secteur traditionnel. Mais les modèles et théories économiques ne tiennent pas souvent compte de l'existence du secteur moderne et du secteur traditionnel. Par conséquent, l'application des politiques économiques résultant de ces modèles et théories économiques dans les pays peu développés à l'instar du Cameroun, du Congo et du Gabon ne se justifie pas ou encore nécessite des réajustements.

La deuxième raison est que les pays membres de la BEAC adoptent en général des mêmes règles de gestion monétaire. Pourtant les problèmes économiques qui se posent dans ces pays sont dus à des causes différentes. Il s'engagent à appliquer des politiques monétaires concertées. Par exemple <<Conformément aux statuts de la BEAC, qui imposent une couverture minimum de la monnaie par les avoirs extérieurs, les autorités monétaires ont été amenées à décider, au mois de janvier 1988, un relèvement des taux d'intervention de la BEAC et un réajustement des plafonds d'avances aux Etats, mesures destinées principalement à accélérer le redressement des comptes extérieurs>>¹. Pourtant, les situations nationales dissemblables prévalant dans les pays de la zone BEAC pourraient plaider en faveur d'une rénovation des mesures de politique monétaire afin de conforter le contrôle exercé sur la création monétaire. Compte tenu des assymétries relevées dans les pays de la zone BEAC, il faudrait peut-être reformer le fonctionnement de la BEAC en accroissant la responsabilité de chaque pays dans la gestion de la monnaie. Par conséquent, l'étude des questions monétaires, à l'instar de la recherche du lien de causalité entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets, devrait se faire dans chaque pays, afin de relever les caractéristiques spécifiques relatives à chaque pays et de

¹Zone Franc : <<Rapport 1987>> Publié par le Secrétariat de Comité monétaire de la zone Franc. P. 1987

formuler des politiques monétaires qui lui soient adaptées. De plus, il importe de connaître les similitudes et les différences qui caractérisent les économies du Cameroun, du Congo et du Gabon.

II - DIFFERENCES ENTRE LES ECONOMIES DU CAMEROUN, DU GABON ET DU CONGO

La différence entre les économies du Cameroun, du Congo et du Gabon peut être saisie à travers, entre autres, le niveau de l'activité économique de chaque pays, l'importance de la circulation fiduciaire, la pression démographique et le niveau de la masse monétaire.

TABLEAU N° 1 : EVOLUTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE PAR ETAT EN MILLIARDS DE F.CFA

	CAMEROUN	CONGO	GABON	TOTAL BEAC
1973	22,6	8,5	8,3	52,2
1974	27,8	10,6	13,4	66
1975	31,3	13,5	18,4	81,5
1976	34,3	14,7	27,5	96,9
1977	42,2	15,6	35,5	119,3
1978	51,4	16,4	34,5	129,4
1979	59,8	20,4	32,5	146,6
1980	72,6	27	33,7	169,8
1981	91,5	39,6	35,8	202,2
1982	102,8	45,4	41,7	241,6
1983	109,4	47,3	45,1	252,3
1984	126,6	56,7	55,1	302,6
1985	146,2	51	57,1	356

Source : Organisation monétaire et bancaire de l'Afrique Centrale. 3ème édition 1987. BEAC p. 15.

Le tableau ci-dessus montre que la circulation fiduciaire dans la zone BEAC est restée croissante de 1973 à 1989 passant de 52,5 milliards de F. CFA à 350 milliards de F.CFA, soit un taux d'accroissement moyen de 35 % par an. On constate aussi que la circulation fiduciaire a été plus importante au Cameroun qu'au Gabon et au Congo de 1973 à 1985. En 1973 par exemple, alors que le Cameroun connaissait une circulation fiduciaire de 22,6 milliards de F.CFA, le Congo et le Gabon connaissaient respectivement une circulation fiduciaire de 8,5 et 8,3 milliards de F.CFA. La circulation fiduciaire du Gabon est restée supérieure à celle du Congo au cours de la période retenue sauf en 1973 et 1983 où elle était respectivement de 8,3 et de 45,4 milliards de F.CFA au Gabon. L'accroissement de la circulation fiduciaire dans chacun de ces pays traduit, dans une certaine mesure, l'extension du secteur monétaire de l'économie, l'accroissement du produit intérieur brut, l'accélération de la pression démographique et l'accroissement de la masse monétaire.

TABLEAU N° 2 : DONNEES SUR LE PIB, LA DEMOGRAPHIE ET LA
MASSE MONETAIRE AU SENS LARGE

	POPULATION (millions d'habitants)		PIB (1) (milliards de F.CFA)		MASSE MONETAIRE M ₂ (millions de F.CFA)	
	1960	1985	1970	1985	Déc. 1972	Déc. 1985
Cameroun	4,7	9,8	300,4	3739,1	57 368	864 522
Congo	0,76	1,83	78,5	971,5	15 885	147 486
Gabon	0,45	1,13	89,5	1537	19 710	305 662

Source : Organisation monétaire et bancaire de l'Afrique Centrale. 3ème édition 1987. BEAC. p. 16.

Au Cameroun, le PIB est passé de 300,4 à 37 739 milliards de F.CFA de 1970 à 1985 et la population est passée de 4,7 à 9,8 millions de 1960 à 1985. Au même moment, la masse monétaire passait de 5 738 millions de F.CFA à 864 522 millions de F. CFA. Pendant les années retenus, le PIB, le nombre d'habitants et la masse monétaire du Cameroun sont restés plus élevés qu'au Gabon et au Congo. Au Gabon, le PIB est passé de 78,5 à 971,5 milliards de F.CFA de 1970 à 1985 et la population est passée de 0,41 à 1,83 million d'habitants de 1960 à 1985. De 1972 à 1985, la masse monétaire est passée de 19 710 à 305 662 millions de F.CFA au Gabon. Il apparait aussi que le PIB le moins élevé, au cours des périodes retenues, a été celui du Congo. En effet, le PIB est passé de 78,5 à 971,5 milliards de F.CFA de 1979 à 1985 au Congo.

On peut dire que le Cameroun a plus de potentialités économiques que le Gabon et le Congo si l'on s'en tient aux niveaux du PIB, de la masse monétaire et du nombre d'habitants dans chaque pays. Le Congo semble être le pays le plus faible économiquement ; car pendant les périodes considérées, le PIB et la masse monétaire du Congo sont restés moins élevés que ceux du Cameroun et du Gabon. Mais, le nombre d'habitants était plus élevé au Congo qu'au Gabon. En effet, le Congo avait une population de 0,76 millions d'habitants en 1960 alors que le Gabon n'en avait que 0,45 million. En 1985, le Congo comptait 1,8 million d'habitants alors que le Gabon n'en comptait que 1,13 millions d'habitants. Par ailleurs, les différences entre ces trois économies cachent des similitudes qui ont marqué l'évolution économique de ces pays cette dernière décennie.

III - SIMILITUDES ENTRE LES ECONOMIES DU CAMEROUN, DU CONGO ET GABON

Les similitudes entre les économies du Cameroun, du Congo et du Gabon sont nombreuses. Elles sont relatives aux structures de ces économies. Nous allons insister notamment sur la dépendance extérieure de ces économies en étudiant sommairement la structure de leurs exportations et importations.

TABLEAU N° 3 : COMMERCE EXTERIEUR, PRINCIPALES EXPORTATIONS

PAR PAYS EN 1986

PRINCIPALES EXPORTATIONS Par Pays en 1986						EXP PIB		IMP PIB	
						1985	1986	1985	1986
Cameroun (part en 86/87)	Pétrole 46,8%	Cacao 16%	Café 15,6 %	Bois 4,4 %	Banane 1,3%	23,2	16,2	23	20,6
Congo (1986)	Pétrole 74,04 %	Bois	Cacao	Café		50	40,4	26,1	16,6
Gabon (1985)	Pétrole 82,%	Bois 6,4%	Manganèse 6,4%	Uranium 6,1%		53,2	26,4	26,5	19,3

Source : L'Afrique Centrale et les programmes
d'ajustement : Séminaire organisé par la BEAC 1988. P. 122

A - LA STRUCTURE DES EXPORTATIONS

Ce tableau montre que la part des exportations dans le PIB de ces pays est très élevée. Au Cameroun elle était inférieure à 25 % du PIB en 1985 et en 1986. La part des exportations dans le PIB atteint parfois 50 % ; c'est le cas du Congo en 1985, et du Gabon en 1985. Il apparaît que la production des marchés extérieurs, la baisse de la demande extérieure, la baisse des prix à l'exportation peuvent affecter dangereusement les exportations de ces pays et, partant, le niveau du produit intérieur brut de ces pays. Cette dépendance extérieure explique en partie les déséquilibres internes et externes que ces économies ont connus de 1986 à 1990.

Au début des années 1980, le comportement des prix du pétrole justifiait un optimisme généralisé quant à son maintien à un niveau soutenu sur une assez longue période comme le montre le tableau ci-dessous.

TABLEAU N° 4 : PROJECTION DES PRIX A L'EXPORTATION FAITES EN 1982 PAR LA BIRD

	1981 Oct.	1985 Prévision Janvier	1990 Prévision Janvier
Pétrole (\$/baril)	34,3	41	63
Café (\$/kg)	2,83	3,32	4,5
Coton(\$/kg)	1,87	2,54	3,65
Cacao (\$/kg)	2,08	1,85	2,46

Source : BIRD. Cité dans le Rapport du Séminaire sur l'Afrique Centrale et les programmes d'ajustement 1988. p 122.

Les prévisions des prix du pétrole, du café et du coton que la BIRD a faite en 1981 ont encouragé les gouvernements à emprunter largement pour financer des nombreuses dépenses d'investissement. Les consortiums bancaires internationaux, fournisseurs et autres organismes de financements se sont empressés de proposer leurs aides financières à ces pays.

Malheureusement, dès 1985, l'abondance de l'offre sur les marchés mondiaux principalement ceux des pays de l'OCDE où la demande des produits tropicaux a stagné voire baissé, a entraîné la détérioration des prix des exportations traditionnelles du Cameroun, du Congo et du Gabon. En effet, à partir du quatrième trimestre 1985, les cours du pétrole ont enregistré une chute brutale qui s'est poursuivie en 1986 pour se situer en deça de \$ 10 le baril contre \$ 27 en 1985. Le prix du cacao est passé de 102,27 à 90,61 (01/Livre) de 1985 à 1987, alors que le prix du café passait de 133,45 à 107,32 \$ 01 Livre de 1985 à 1987. Ces développements extérieurs se sont traduits par des baisses rapides des revenus auxquelles des gouvernements devait faire face. Cette situation a entraîné la dégradation des soldes extérieurs. Au Gabon par exemple, le solde de transactions courantes est passé de - 73 à -366,2 milliards de F.CFA de 1985 à 1986.

B - LA STRUCTURE DES IMPORTATIONS

Au Cameroun, au Congo et au Gabon, le secteur industriel est presque inexistant. Les importations sont généralement constituées des biens d'équipement et des produits finis. La part des importations dans le PIB de ces pays n'est pas négligeable. En 1985, par exemple, la part des importations dans le PIB était de 23 % au Cameroun, 26 % au Congo et 26 % au Gabon. Une hausse des prix des biens importés se repercute négativement sur le secteur industriel encore embryonnaire dans ces pays. En effet, la hausse des

prix des biens d'équipement augmentent les charges des entreprises qui les achètent.

La prépondérance des produits primaires destinés à l'exportation, l'absence d'une industrie capable de produire des biens d'équipement rendent vulnérables les économies du Cameroun, du Congo et du Gabon. le contre choc pétrolier 1986 a négativement affecté les économies du Cameroun, du Congo et du Gabon. La crise économique qui affecte ces trois pays les a obligés de faire appel aux organismes de financement extérieurs et notamment le FMI ⁽²⁾ pour corriger les déséquilibres extérieurs.

Il convient donc d'analyser les liens qui unissent le FMI d'une part, le Cameroun, le Congo et le Gabon d'autre part.

(2) Le Gabon a bénéficié de la "Tranche ordinaire" du FMI en 1978. Le Congo a bénéficié de la "Tranche ordinaire" du Fonds Fiduciaires et du mécanisme de financement compensatoire en 1977. Le Cameroun a bénéficié du mécanisme pétrolier en 1974, du mécanisme de financement compensatoire dès 1976 et du fonds fiduciaire dès 1978.

SECTION II : LES RELATIONS ENTRE LE FMI ET LES PAYS
MEMBRES DE LA BEAC : CAS DU CAMEROUN, DU CONGO ET DU
GABON

Deux raisons au moins justifient l'intérêt accordé au FMI dans cette étude. Notons d'abord que «*abréger la durée et réduire l'ampleur des déséquilibres des balances des paiements des pays membres*»³, constitue un des objectifs importants que le FMI s'est assigné. Le Cameroun, le Congo et le Gabon sont des membres du FMI. De plus, ces dernières années, ces trois pays sont confrontés aux déséquilibres des comptes extérieurs et ont fait recours au FMI dans le but de rééquilibrer, entre autres, leur balance de paiements. Ensuite, cette étude concerne la recherche de la relation causale entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets. Les "accords de confirmation"⁴ que le Cameroun, le Congo et de Gabon signent auprès du FMI, visent en partie le contrôle de l'évolution du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets. «*De fait, la quasi-totalité des accords de confirmation incluent, parmi les clauses de réalisation, des plafonds limitant l'expansion de l'offre interne de monnaie*»⁵ Autrement dit, le FMI entend

³Article I.VI des statuts du Fonds. Cité par Marie Claire l'Hériteau. Op. cit. p. 108

⁴Un accord de confirmation est un accord monétaire qu'un pays signe avec le FMI. Cet accord est une réglementation des droits de tirage des pays signataires au-delà de 25 % de leur quota autorisé.

⁵Marie-Françoise l'HERITEAU : Op. Cit, p. 142

rééquilibrer les soldes extérieurs des pays membres qui en sont victimes par des mesures de restriction de crédit. Dans ce sens, ce dernier est considéré comme la cause du solde extérieur. On peut se demander si c'est effectivement le cas au Cameroun, au Congo et Gabon ? Avant de répondre à cette question, il convient de présenter sommairement les organes dirigeants du FMI et le type d'assistance financière qu'il accorde au Cameroun, au Congo et au Gabon.

I - LES FONDEMENTS INSTITUTIONNELS DU FMI

Les fondements institutionnels du FMI peuvent être saisis à travers les organes dirigeants et consultatifs de cette institution. mais rappelons d'abord l'acte de création du FMI.

La création du FMI

Le FMI a été créé pendant la deuxième guerre mondiale <<Lorsque la paix fut rétablie en 1945, les grandes lignes du système monétaire international d'après guerre avaient déjà dans leur ensemble été décidées. On le devait principalement au travail considérable effectué pendant la période des hostilités par KEYNES et ses collègues au Royaume-Uni, et par Harry DEXTER WHITE et les siens aux Etats-Unis>>⁶. Vers la fin de l'année 1942, KEYNES et WHITE

⁶Robert SALOMON : <<Le système monétaire International>> Economics. 1980., p. 9

commencèrent à échanger des documents et des négociations qui s'ensuivirent, naquit un compromis adopté lors de la conférence financière et monétaire internationale des Nations Unis et associés, tenue en juillet 1944 à Bretton Woods (New Hampshire⁷). Cet accord signé par 44 nations⁸ constitue les statuts du FMI⁹. Le FMI qui comptait 45 membres à sa création en 1944 en comptait 148 en 1986. <<Dans les perturbations majeures et les profondes mutations qui ont marqué l'économie mondiale depuis les années 1970 l'organisation Internationale qui a vu son rôle se renforcer le plus spectaculairement est sans doute le FMI>>¹⁰. Le rôle du FMI s'est renforcé grâce aux travaux menés par les organes dirigeants et consultatifs de cette institution.

A - Organes dirigeants du FMI

Il s'agit du conseil des gouverneurs et du conseil d'administration.

⁷ Marie France l'HERITEAU : op. ci. p. 11

⁸ New Hampshire aux Etats-Unis

⁹ L'URSS était présente à Bretton Woods et signa les accords. Mais elle ne l'avait jamais ratifié. Toutefois, la décadence du Bloc Soviétique et les problèmes économiques auxquels se confronte l'URSS l'ont amené ces dernières années dans le FMI

¹⁰ Les statuts de la BIRD ont été établis en même temps.

1 - Le Conseil des gouverneurs

C'est l'organe souverain du FMI. Il fonctionne comme une assemblée générale des actionnaires où les droits de vote sont pondérés par l'importance des souscriptions.

Chaque pays membre du FMI désigne un gouverneur généralement le ministre des Finances ou le gouverneur de la Banque centrale et un gouverneur suppléant. Les statuts précisent des pouvoirs spécifiques dévolus au conseil des gouverneurs et qu'il ne peut déléguer à une autre instance du Fonds. Il s'agit notamment de l'admission de nouveaux membres de la détermination de leur quote-part ainsi que de l'éventuelle exclusion d'un membre, des décisions de création ou d'annulation de DTS, et des décisions d'ordre statutaires telles que la modification du nombre d'administrateurs, l'éventuelle création d'un collège de conseillers, ou des amendements apportés aux statuts. Le conseil des gouverneurs se réunit au moins une fois par an en Assemblée générale des gouverneurs.

Tous les pouvoirs de décision mentionnés dans les statuts comme appartenant au Fonds, sans autre précision, sont censés relever de la compétence du conseil des gouverneurs, mais celui-ci a la possibilité de les déléguer au conseil d'administration.

2 - Le Conseil d'administration

C'est l'organe permanent, responsable de la conduite des affaires courantes du Fonds et de la gestion de ses transactions. Il a des pouvoirs budgétaires et administratifs étendus mais aussi un rôle central dans la définition des politiques du Fonds aussi bien que dans l'application. Il définit la politique d'accès aux ressources du Fonds (montants et mécanismes de crédits, contenu de la conditionnalité, etc..) et supervise la consultation que les pays membres doivent avoir régulièrement avec les services du Fonds pour justifier leur politique économique et financière. Enfin, il choisit un directeur général qui ne doit être ni gouverneur ni administrateur et qui préside les réunions du conseil d'administration.

~~Le directeur général est le chef des services du Fonds et, sous le contrôle général du conseil d'Administration, il est responsable de l'organisation des services, de la nomination et de la révocation des fonctionnaires du Fonds.~~ Le directeur général est le chef des services du Fonds et, sous le contrôle général du conseil d'Administration, il est responsable de l'organisation des services, de la nomination et de la révocation des fonctionnaires du Fonds.

La composition du conseil d'Administration reflète évidemment la structure de la répartition des droits de vote et son évolution; ainsi depuis 1977 il y a toujours eu au moins 6 administrateurs élus appartenant à des pays industriels, tandis que 9 (puis 10 avec la Chine) appartiennent à des pays en développement. Ceci a aboutit en 1984 par exemple avec les administrateurs nommés (5 des pays

industriels et un d'un pays en voie de développement) à une répartition égale des sièges : 11 administrateurs issus des pays industriels et 11 administrateurs issus de l'ensemble des autres pays, la composition du conseil d'Administration atténuant ainsi la sous-représentation des pays en voie de développement, en ce qui concerne le nombre des représentants. Mais chaque administrateur dispose du nombre de droits de vote correspondant à ceux des pays qui ont contribué à son élection. Le droit de vote pourrait formellement être exercé par un groupe des pays en voie de développement totalisant 15 % des voix. Mais ce droit de vote ne concerne que des décisions auxquelles les pays en voie de développement n'ont pas de raison de s'opposer et dont ils sont au contraire demandeurs. C'est pourquoi, non seulement il ne corrige pas l'inégale répartition des droits de veto et ne confère par définition qu'un droit de maintenir le statu quo et non de le changer. Les pays du tiers monde n'ont pas au Fonds Monétaire International le poids minimum nécessaire pour réaliser les modifications de l'ordre monétaire et financier qui leur serait favorable.

B - Les organes consultatifs

A côté des organes officiels du Fonds dont l'existence, la composition et les compétences sont prévues explicitement par les statuts, fonctionnent des organes consultatifs internes au Fonds et créés par décision du conseil des gouverneurs (le comité intérimaire et le comité du

développement) ou externe au Fonds et créés par groupements informels de pays sur la base d'intérêts communs (Groupe des 10, Groupe des 24)

1 - Le Comité intérimaire

Il a pour objet de fournir des avis et faire des rapports au Conseil des gouverneurs pour aider celui-ci à surveiller la gestion et l'adaptation du système monétaire international et à prendre les mesures nécessaires en cas de perturbations soudaines qui risqueraient de mettre en danger ce système.

Le Comité du développement

Tout pays qui nomme un administrateur et tout groupe de pays qui élit un administrateur désigne un membre du Comité du développement. Le Comité de développement est chargé de suivre et d'étudier le transfert de ressources réelles aux pays en développement et de recommander des mesures propres à le favoriser.

a - Le Groupe des 10

Il réunit les pays membres du FMI qui, depuis 1962, mettent à la disposition de celui-ci des fonds supplémentaires dans le cadre des "accords généraux d'emprunts". Il exprime les vues de ces grands pays industrialisés sur tous les problèmes touchant l'organisation monétaire et financière internationale.

b - Le Groupe des 24

Il a été créé par une décision du Groupe des 77 qui représente les intérêts des pays en développement à la conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED). Il comprend une représentation des régimes d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie (à raison de 8 représentants pour chacune d'elle). Elle a pour mission de veiller à ce que les intérêts et la situation économique des pays en développement soient pris en considération dans l'évolution et l'adaptation du système Monétaire International. Formé uniquement de représentants des pays en développement, il a, à l'égard du FMI, une attitude plus critique que celle du Comité de Développement qui, calqué sur le modèle du conseil d'administration du Fonds, est le siège d'un rapport de force plus favorable aux pays industriels.

II - ASSISTANCE FINANCIERE DU FMI A L'EGARD DU CAMEROUN DU CONGO ET DU GABON

Le conseil d'Administration du FMI a pris plusieurs décisions permettant au Cameroun, au Congo et au Gabon de faire face aux difficultés de paiements extérieurs. Généralement, quand un pays membre du FMI affecte un tirage sur le Fonds, il achète avec sa propre monnaie, des monnaies d'autres pays membres ou des droits de tirage spéciaux détenus au compte des ressources générales du Fonds. Dans ce sens, un tirage se traduit par un accroissement des avoirs du FMI en monnaie du pays membre et par une diminution

correspondante des avoirs du Fonds en DTS ou en monnaies achetées au profit du pays retenu ; ledit pays s'engage à effectuer, dans les délais requis, les transactions de réserves, c'est-à-dire à acheter sa propre monnaie à l'aide des DTS ou des monnaies prescrites par le Fonds. Le délai imparti pour les rachats est ordinairement de 3 à 5 ans après la date de l'achat. En outre, les pays membres doivent normalement effectuer des rachats à mesure que la situation de leur balance des paiements et de leurs réserves s'améliore, et le Fonds peut en faire une obligation. C'est dans ce cadre que le Cameroun, le Congo et le Gabon utilisent les ressources du FMI. Toutefois, quatre types de facilités ont marqué les relations financières entre le FMI et les pays d'Afrique Centrale que sont le Cameroun, le Congo et le Gabon. Il s'agit du mécanisme pétrolier, du mécanisme de financement compensatoire, du Fonds fiduciaire et de la tranche de crédit ordinaire.

A - Le mécanisme pétrolier

C'est notamment le Cameroun qui a fait recours au FMI, de 1974 à 1978, pour faire face au choc pétrolier de 1973. En effet, le choc pétrolier a négativement affecté le solde de paiements extérieurs du Cameroun qui, en 1973, était importateur de pétrole. Le Cameroun a eu recours aux facilités du FMI de 1974 à 1978 pour importer du pétrole comme le montre l'annexe n° 4. Mais dès 1978, le Cameroun avait de moins en moins recours au mécanisme pétrolier car il était déjà producteur de pétrole.

B - Mécanisme de financement compensatoire

Ce mécanisme est destiné à accroître les concours financiers que le FMI accorde aux pays membres -principalement exportateurs des produits primaires- dont la balance des paiements subit le contre coup des déficits temporaires des recettes d'exportations. Ces pays peuvent au titre de ce mécanisme effectuer des tirages pour compenser le déficit d'exportation si le Fonds a pu s'assurer que le déficit est temporaire et indépendant de la volonté du pays membre. De plus, le Fonds doit s'assurer que le pays bénéficiaire de ce mécanisme coopérera avec le Fonds pour essayer de surmonter ses difficultés de balance des paiements. Dans ce cadre, le Cameroun et le Congo ont bénéficié du concours du FMI respectivement de 1976 à 1980 et de 1977 à 1987 comme le montre l'annexe n° 4.

C - Fonds fiduciaire

Ce fonds a été créé en mai 1976. Les ressources de ce fonds provenaient d'une partie de la vente des avoirs en or du FMI. Il s'agissait donc d'une redistribution des bénéfices tirés de la vente d'or du Fonds en faveur des pays en voie de développement, sous forme de prêts à faible conditionnalité. L'annexe n° 4 montre que le Cameroun et le Congo ont fait recours au fonds fiduciaire respectivement de 1978 à 1987 et de 1977 à 1987.

D - La tranche de crédit ordinaire

FMI distingue la tranche de crédit ordinaire, la tranche de crédit supérieur et la tranche de réserve. Les premières tranches sont octroyées aux pays membres qui demandent sous conditions alors que la tranche de crédit ordinaire s'octroie sans conditions. Les tranches de crédit inférieures et supérieures sont octroyées à un membre du FMI sur demande. Cette demande d'achat des ressources doit servir à appuyer la mise en oeuvre de mesures économiques qui visent à surmonter les difficultés de paiements du pays concerné. L'annexe n° 4 fait référence aux tranches de crédits ordinaires et non pas aux tranches de crédits supérieurs. Comme le financement de la tranche de crédit ordinaire est approprié aux déficits courants faibles de la balance des paiements, les conditions que le pays bénéficiaire doit remplir sont moins strictes que celles relatives à la tranche de crédit supérieur. En effet, la demande d'utilisation de la tranche de crédit ordinaire a la forme d'un achat direct ou d'un accord de financement. Les ressources qui en résultent sont accordées immédiatement de réalisation ni d'échelonnement des achats. En ce sens, le pays qui en bénéficie n'est pas obligé de

différence entre le montant des avoirs du Fonds dans la balance de paiements d'un pays membre et le montant de la quote part de ce pays dans la tranche de réserves. Les achats dans la tranche de réserve sont assujettis aux critères de besoin de paiements. Ces achats ne sont pas assujettis aux conditions de réalisation en matière de politique économique ni à la condition de rachat.

respecter certains critères de réalisation que décrit le programme de redressement économique et financier¹². Evolution des montants des avoirs extérieurs nets du Cameroun, du Congo et du Gabon auprès du FMI.

¹²A ce sujet : voir Bulletin du FMI : <<Conditionnalité, ajustement et financement des balances des paiements ne peuvent être dissociés>>. Volume 14. Décembre 1985. Supplément consacré au Fonds.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Tableau N° 5 : POSITION NETTE DU CAMEROUN, DU CONGO ET DU GABON
AUPRES DU F.M.I. (en millions de Francs CFA).

Année	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Cameroun	1 915	-1297	- 3115	- 9087	- 9787	- 9283	- 5354	156	2865	4594	2871	92	82	78	76
Congo	511	540	565	587	- 2335	- 3192	-3410	-1497	166	1126	1190	227	200	-3551	-3416
Gabon	685	693	706	708	697	- 2152	- 4237	- 3093	- 3659	- 3205	2076	13	11	11	11

Source : Bulletin de la BEAC. N° 80 (1981), N° 125 (1985), N° 157 (1989).

Il apparait que le Cameroun est resté déficitaire vis-à-vis du FMI de 1974 à 1979. Dès 1980, la position nette du Cameroun s'améliorait petit à petit. L'excédent du Cameroun auprès du FMI a cru de 1981 à 1983 et a commencé à décroître dès 1984, pour atteindre 76 millions de F.CFA en 1987. Cette décroissance de l'excédent du Cameroun auprès du FMI coïncide avec la période de crise économique où le Cameroun faisait déjà de plus en plus recours au financement du FMI. Ainsi, le Cameroun a signé un accord de confirmation en 1989 avec le FMI¹³. De 1973 à 1987, la moyenne simple de la position nette du Cameroun auprès du FMI est égale à - 10,607 millions de F.CFA. Cette moyenne montre qu'au cours de cette période, le Cameroun est resté globalement endetté vis-à-vis du FMI ; même si à certaines périodes, il est excédentaire vis-à-vis du FMI.

Le Congo a connu des positions annuelles parfois excédentaires parfois déficitaires auprès du FMI. Mais, la moyenne simple de la position nette de ce pays au cours de la période 1973-1987 est restée négative, soit - 354,8 millions de F.CFA par an. Comme le Cameroun, le Congo est resté globalement endetté vis-à-vis du FMI de 1973 à 1987.

La moyenne simple de la position nette du Gabon vis-à-vis du FMI est moins enviable que celle du Cameroun et du Congo, pour la période 1973-1987. Elle est de - 715 millions

¹³Un autre accord de confirmation a été signé le 20 décembre 1991 par le Cameroun.

de F.CFA par an. Ainsi, le Gabon est resté en moyenne endetté auprès du FMI au cours de cette période d'étude.

Globalement, le Cameroun, le Gabon et le Congo ont fait recours aux ressources du FMI pour faire face notamment à leurs déséquilibres extérieurs. Les positions nettes négatives de ces trois pays auprès du FMI montre que l'assistance du FMI à ces trois pays est considérable. Deux remarques relatives aux types de flux financiers peuvent être retenues.

La première remarque est que les experts du Fonds, en créant le mécanisme pétrolier et le financement compensatoire, montrent qu'ils sont conscients de l'existence des diverses causes de déséquilibres extérieurs et notamment la hausse du prix de pétrole pour les pays non producteurs de pétrole, et la baisse des prix des produits tels que le cacao, le café, etc. Il apparaît que les causes de déséquilibres extérieurs ne se résument pas toujours aux variations incontrôlées du crédit intérieur.

La deuxième remarque est relative aux conditions imposées au cours des tirages de tranches ordinaires dont le Cameroun, le Congo et le Gabon ont bénéficié. En effet, <<les programmes du Fonds reposent sur un ensemble d'identités comptables selon lesquelles, premièrement, tout déficit des transactions courantes est nécessairement associé à un excédent de la demande intérieure par rapport au revenu national, et deuxièmement cet excédent est soutenu

par une différence équivalente entre les variations de l'offre de crédit intérieur et la demande de monnaie. Sur la base de ces intérêts, les programmes du Fonds ont toujours cherché à redresser les déséquilibres de paiements par la restriction de la demande intérieure au moyen d'un resserrement du crédit>>¹⁴. Nous chercherons à savoir si la politique de resserrement du crédit se justifie au Cameroun, au Congo et au Gabon, dans la mesure où selon l'approche monétaire de la balance des paiements qui est une des bases théoriques du FMI, le crédit intérieur cause les avoirs extérieurs nets. Mais avant l'analyse qui nous permettra de relever le sens causal entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets, il importe de rappeler la gestion du crédit intérieur et des avoirs extérieurs dans le cadre de la BEAC.

¹⁴Bulletin du FMI : <<Supplément consacré au rapports des suppléants du groupe des vingt-quatre>> n°17 Août 1987. P 4

SECTION III : LA GESTION DES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE PAR LA BEAC

Pour comprendre l'importance que revêt la BEAC dans la régulation des activités en Afrique Centrale en général et au Cameroun, au Congo et au Gabon en particulier, nous allons rappeler ses fondements institutionnels. Nous analyserons la gestion des avoirs extérieurs par cette institution. La dernière étape de cette analyse se focalisera sur la gestion du crédit intérieur par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale. Rappelons d'abord les fondements institutionnels de la BEAC.

I - LES FONDEMENTS INSTITUTIONNELS

Entre 1970 et 1972, alors que la crise du système monétaire international s'aggravait, à la suite, notamment, de la suspension de la convertibilité-or du dollar, la France et ses partenaires de la zone Franc ont engagé diverses négociations : les Africains souhaitaient modifier le fonctionnement de la zone Franc. Les partenaires de la France voulaient reformer les statuts de leurs institutions d'émission afin, principalement, d'obtenir une redistribution des pouvoirs monétaires au sein de la zone Franc et d'accroître les possibilités d'intervention de leurs banques centrales. Au cours de ces négociations, d'importantes décisions ont modifié le cadre monétaire de la zone d'émission. La principale modification d'ordre institutionnel en ce qui concerne l'Afrique Centrale porte

sur la Banque Centrale. Par ailleurs, plusieurs conventions organisent la nouvelle coopération monétaire.

A - Les conventions

Une première convention signée à Brazzaville (Congo) le 22 novembre 1972 entre le Tchad, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Gabon et le Congo procède au remplacement de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique Equatoriale et du Cameroun (BCEAEC) par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) et à la création d'un comité monétaire.

Une seconde convention signée également à Brazzaville le 23 novembre 1972, entre ces cinq pays membres de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale et la France fonde la coopération monétaire sur l'accord par la France de certaines garanties monétaires aux Etats de la zone d'émission.

Enfin, la convention de "compte d'opérations" signée à Libreville (Gabon) le 13 mars 1973 entre la France et la Banque des Etats de l'Afrique Centrale organise le fonctionnement du compte de dépôt spécial auprès du Trésor français tel que nous le verrons dans le cadre de la gestion des avoirs extérieurs. L'application de cette nouvelle coopération monétaire a nécessité la mise sur pied des organes de décision et de gestion.

B - Les organes de décision et de gestion

Les organes qui dirigent la BEAC sont en ce qui concerne les organes de décisions, le conseil d'Administration, le comité monétaire national et le conseil national de crédit. Les organes de gestion sont notamment le gouverneur, les directeurs nationaux et les services centraux.

1 - Les organes de décision

Il s'agit du conseil d'Administration, du comité monétaire national et du conseil de crédit.

a - Le conseil d'administration

C'est l'organe suprême de la BEAC. Il est un organe de coopération intergouvernementale. Il est composé des représentants du secteur public de tous les pays membres de la BEAC. Il comprend 12 membres : 4 administrateurs pour la République Française, 4 administrateurs pour le Cameroun et 5 administrateurs pour les autres Etats membres (soit un administrateur par Etat)¹⁵. Pour ces derniers, chaque administrateur a un suppléant désigné pour la durée de son mandat. La tâche essentielle du conseil d'administration est de définir la politique générale de la Banque. A ce titre, il fixe le montant des avances et d'autres facilités accordées aux banques et aux trésors publics, et ensuite

¹⁵ La Guinée Equatoriale est membre de la BEAC depuis janvier 1985.

fixe les taux et des plafonds de réescompte. Le conseil d'administration nomme le Gouverneur, le vice-gouverneur et les directeurs nationaux de la BEAC.

b - Le Comité monétaire national

Il est créé dans chaque Etat membre et est composé des administrateurs de la Banque et de trois personnalités nommés par le gouvernement de l'Etat. Il inventorie et détermine les besoins de financement à court et à moyen terme de l'économie du pays. Il propose au conseil d'administration des concours globaux nécessaires au pays. A cet organe s'ajoute le conseil national de crédit.

c - Le conseil national de crédit

Il existe au niveau de chaque Etat membre de la BEAC. Il fixe les marges des banques, les taux d'intérêt que les banques pourront appliquer à leurs clients. Il autorise l'installation de nouvelles banques et l'ouverture de nouveaux organes.

Les décisions prises au niveau du conseil d'administration, des comités monétaires nationaux et des conseils de crédits ne se concrétisent que dans le cadre d'une gestion appliquée par les organes des gestions proprements dits.

2 - Les organes de gestion

Ces organes se constituent du gouverneur nommé par le conseil d'administration, des directeurs généraux et des

services centraux.

Le gouverneur de la BEAC représente l'exécutif de la BEAC. Il préside à la destinée de la BEAC sous le contrôle du conseil d'administration qui le nomme. Il est assisté d'un vice-gouverneur et dans chaque Etat, il est représenté par un Directeur national.

Le Directeur national est le représentant du Gouverneur de la BEAC auprès des autorités politiques et bancaires du pays considéré. Il reçoit les demandes de concours exprimés par les banques de second rang ou le trésor public national. Il est le rapporteur du Comité monétaire auprès du conseil d'administration.

Les services contribuent à l'exécution des décisions du conseil d'administration. Ils sont supervisés par les directeurs. En général, le gouverneur de la BEAC, le Directeur national de la BEAC et les services centraux gèrent de façon permanente le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets de tous les pays membres de la BEAC. Ils sont secondés dans cette tâche par les banques commerciales. Les banques commerciales sont dans ces pays et pour la plupart, les succursales des banques européennes et en particulier les banques françaises. De plus quatre règles sont à la base de la gestion des contreparties de la masse monétaire. Il s'agit, comme nous le verrons, de la convertibilité à parité fixe des différentes monnaies émises dans la zone, la libre transférabilité des monnaies à

l'intérieur de la zone, la mise en commun d'une part importante des avoirs extérieurs et l'harmonisation des réglementations nationales des changes vis-à-vis de l'extérieur.

Les quatre règles constitutives de la zone BEAC en particulier et de la zone Franc en général sous-tendent le maintien d'une intégration monétaire entre pays partenaires. Ainsi, les pays de la zone BEAC s'engagent notamment à mettre en commun une part de leurs réserves et à appliquer des politiques monétaires concertées notamment en matière de gestion du crédit intérieur et des avoirs extérieurs.

II- LA GESTION DES AVOIRS EXTERIEURS

Pour mieux comprendre la façon dont les avoirs extérieurs sont gérés au Cameroun, au Congo et au Gabon, il importe d'analyser le mécanisme de change dans la zone BEAC, le fonctionnement des comptes d'opérations et le processus de transferts des capitaux entre tous les pays membres de la zone Franc.

A - Le mécanisme des opérations de change :

Une centralisation sur la place de Paris

La plupart des opérations de change effectuées par chaque pays membre de la zone BEAC concernent implicitement, le mécanisme du compte d'opérations. Nous allons saisir les opérations de change à travers les flux des exportations du Cameroun, du Congo et du Gabon vers la France, ceux liés à

leurs importations et également ceux relatifs aux différents mouvements de capitaux affectant le solde de leur balance des paiements en s'inspirant de l'analyse qu'a faite ~~Hubert~~ GERARDIN à ce sujet¹⁶.

1 - Les opérations de change liées aux exportations

Une entreprise américaine commande auprès d'une entreprise camerounaise des marchandises payables en dollars et dont la valeur s'élève à 1000 \$; l'entreprise exportatrice produit elle-même les marchandises vendues ou s'approvisionne auprès de petits producteurs locaux. Afin de faciliter la commercialisation de ses produits, l'entreprise camerounaise demande un prêt à sa banque commerciale, la Société Générale de banques du Cameroun (SGBC).

Après avoir reçu les marchandises commandées, à l'échéance prévue pour leur règlement, l'entreprise américaine fait débiter son compte par sa banque, la First National City Bank, qui délivre une créance de 1000 \$ à la SGBC ; celle-ci envoie cette créance en dollars en France, à la Société générale, son ancienne maison mère qui détient encore une partie de son capital, conserve des relations financières très étroites avec elle et lui sert de correspondant pour effectuer certaines opérations à

¹⁶ Hubert GERARDIN : <<La zone Franc>> Tome 1. Histoire et institutions. Editions l'Harmattan 1989. P. 130-134.

l'extérieur ; la SGBC crédite, éventuellement, dès ce moment, le compte de l'exportateur de 400 000 F.CFA (taux de change : 1 \$ = 8 F.F. = 400 FCFA).

La Société Générale porte la créance de \$ 1000 sur le marché des changes de Paris où le Fonds de stabilisation des changes comptabilise les opérations faites au profit des pays membres de la zone franc et obtient, en contre-partie 8 000 F.F. ; afin de transformer ces francs Français en francs C.CFA, la Société générale les verse à la BEAC, au profit de la SGBC dont l'endettement auprès de sa Banque centrale est réduit de 400 000 F.CFA. Ces francs français peuvent être employés sous diverses formes par la BEAC : soit elle les verse sur son compte d'opérations, et accroît, par ce biais, ses avoirs francs, soit elle les place à l'extérieur de la zone Franc, dans les limites fixées par ses statuts ; soit elle les réutilise immédiatement en les mettant à la disposition d'une autre banque française ; dans ce dernier cas, la banque Française demandeuse interviendra comme correspondante d'une banque commerciale africaine désireuse d'obtenir des Francs Français contre francs CFA, dans le cadre d'une opération de change inverse.

Le circuit sera clos lorsque la SGBC aura crédité dans ses écritures le compte de l'entreprise camerounaise de 400.000 F.CFA ou aura obtenu le remboursement de son avance. Toutefois, lorsque l'entreprise camerounaise vend ses marchandises à un acheteur français, le circuit est

simplifié : la SGBC détient une créance en F. Français qu'elle dépose auprès de la BEAC. La BEAC crédite le compte de la SGBC. Les Francs perçus par la BEAC peuvent par exemple, être versés sur son compte d'opérations accroissant par ce biais ses avoirs en Francs.

Ces opérations de change affectent de manière très diverse les différents opérateurs économiques. Mais dans l'exemple précédent, la Société Générale n'a servi que d'intermédiaire : sa liquidité est inchangée après cette opération, dans la mesure où les dollars qu'elle a présentés sur le marché de changes de Paris sont retournés, sous forme de francs, auprès de la BEAC.

La BEAC doit choisir entre le placement des francs, sur son compte d'opérations ou à l'extérieur, ou leur échange, lors d'une séance de compensation, contre des francs CFA détenus par une banque commerciale. Quelle que soit l'affectation retenue, elle portera dans ses écritures cette opération au profit du Cameroun dont elle créditera le poste "avoirs extérieurs - avoirs en devises". La SGBC a exercé son pouvoir de monétisation en créant des francs CFA au profit de l'entreprise camerounaise, en contrepartie des devises gagnées par celle-ci à l'exportation. Au terme du processus de change, la SGBC s'est désendettée auprès de la BEAC et sa liquidité s'est améliorée lorsque la banque Centrale a créé des francs CFA en sa faveur. Le trésor Public Français, dans la mesure où la BEAC y dépose les

Francs Français qu'elle a obtenus, s'est refinancé pour un montant équivalent à celui de l'exportation réalisée, il inclura cette opération dans ses comptes lors de l'ajustement hebdomadaire de sa situation auprès de la banque de France. On peut donc dire avec X de la FOURNIERE que : <<l'avantage que représente pour le Trésor français l'existence de soldes créditeurs aux comptes d'opérations est réel, car ils sont l'une des ressources qu'utilise le Trésor français pour financer la charge qui résulte pour lui des découverts d'exécution des lois de finances et de l'amortissement de la dette publique. Le Trésor subit toutefois les contrecoups de leurs variations et doit rémunérer ces dépôts>>¹⁷.

2 - Les opérations de change liées aux importations

Dans ce cas, l'entreprise Camerounaise est également importatrice ; elle règle en francs CFA, à la SGBC, le montant des produits payables en dollars qu'elle a achetés aux Etats-Unis ; sa banque remet ces francs français à la Société Générale à Paris ; celle-ci échange ces francs contre des dollars sur le marché des changes français, puis fait parvenir des devises à la SGBC ; la Banque Camerounaise envoie les dollars à la First National City Bank qui en créditera le compte de l'exportateur américain.

Après avoir débité le compte de cette entreprise, la

¹⁷X. de la FOURNIERE. 1970. p. 208. Cité par Hubert DERARDIN. Op. cit p. 134

SGBC remettra des francs CFA, correspondant à l'achat effectué, à la BEAC qui fera parvenir des francs français à la Banque Française de l'entreprise exportatrice.

On peut remarquer que les effets de cette opération de change sont divers et influencent le poste <<avoirs extérieurs - avoirs en devises>> de la BEAC, le compte de la SGBC à la BEAC et le Trésor Public Français.

Dans le cas de la SGBC, le paiement des importations se traduit par une destruction de F.CFA ; la liquidité de cette banque diminue et son endettement auprès de la BEAC s'accroît.

En ce qui concerne la BEAC, on constate que, pour se procurer des francs Français, la BEAC aura le choix entre les possibilités décrites précédemment ; simultanément, le poste <<avoirs extérieurs-avoirs en devises>> du Cameroun diminuera dans ses écritures et les avoirs extérieurs de la zone d'émission seront amputés du montant des importations réalisées hors de cette zone.

Du côté du Trésor français, si pour effectuer ce règlement, la BEAC a prélevé des francs français sur son compte d'opérations, les dépôts d'origine étrangère auprès du Trésor public Français diminueront d'autant et les besoins de refinancement de cet organisme auprès de la Banque de France augmenteront du montant de ce règlement. Aux mouvements de changes liés aux exportations et aux

importations de marchandises, il convient d'ajouter les opérations de changes liés aux mouvements de capitaux comme nous le verrons en parlant du compte d'opérations. Malgré qu'il soit difficile d'évaluer avec précision les mouvements de capitaux internes à la zone Franc dans la mesure où un dépôt initial peut être, au cours d'une même année, à l'origine de plusieurs mouvements de capitaux de sens contraires, on peut distinguer globalement les mouvements de capitaux internes à la zone franc et les mouvements de capitaux externes.

Les mouvements de capitaux n'exercent pas d'influence directe sur l'évolution de la liquidité bancaire en France ou sur le mode de refinancement des banques françaises impliquées dans les opérations de change. Seule la situation du Trésor public Français sera affectée par les dépôts et les retraits de fonds effectués par les pays africains sur les comptes courants ouverts auprès de cet organisme.

En ce qui concerne les mouvements de capitaux vers l'extérieur recensés dans la zone de l'Union monétaire Ouest Africaine et la zone BEAC, les flux non officiels de capitaux vont surtout en direction de pays non membres de la zone Franc. Les autorités monétaires évaluent ces flux par le biais du montant des billets qui sont rachetés chaque année par la BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest) et la BEAC à leurs correspondants étrangers. En Afrique centrale, deux courants principaux de capitaux

coexistent. L'un vers les pays Africains voisins à monnaie faible (Ghana, Nigéria). L'importation de marchandises en provenance de ces pays en monnaie faible coûte moins chère aux pays tels que le Cameroun, le Congo et le Gabon. Le deuxième courant de ces capitaux va vers l'Europe par le truchement, entre autres, de la constitution de dépôts à l'extérieur et de l'évasion des capitaux.

Le flux de capitaux avec l'extérieur sont connus avec incertitude et sont probablement plus conséquents ; ils sont liés à la convertibilité du Franc CFA et sont à l'origine de certaines difficultés des économies des pays Africains de la zone Franc et en particulier le Cameroun, le Congo et le Gabon : <<les exportations de billets posent un sérieux problème aux Etats et à la BEAC car elles pèsent lourdement sur les résultats de la balance des paiements et se situent en dehors de tout circuit officiel avec les conséquences douanières et fiscales qu'elles impliquent>>¹⁸.

B - Le fonctionnement du compte d'opérations

Vingt ans après la signature de nouveaux accords de coopération monétaire il est toujours malaisé de déterminer le sens profond des nouvelles conventions de compte d'opérations conclues entre la France et les pays membres de la BEAC. Nous allons essayer d'analyser l'évolution du solde du compte d'opérations de 1970-1971 à 1987. Mais avant cela,

¹⁸R. PRIOUX : <<la Communauté monétaire réussie, la BEAC>>1987. p. 31. Cité par Hubert GERARDIN. Op. cit p 138.

nous allons rappeler les règles de gestion du compte d'opérations.

1 - La gestion du compte d'opérations

Depuis les nouvelles conventions des années 1973, LA BEAC a une latitude de choix dans la gestion de ses avoirs extérieurs. En effet, la BEAC peut placer 35 % de ses avoirs extérieurs hors de son compte courant ouvert auprès du trésor public Français. Pour certains, cette disposition est un premier pas vers une autonomie relative des pays africains dans la gestion de leurs avoirs extérieurs. mais cette disposition se justifie en partie par le fait de la diversification croissante du commerce extérieur des pays membres de la BEAC. Toutefois, lorsque le solde du compte d'opérations est débiteur, la BEAC et le Trésor français sont différemment affectés.

a - Le solde créditeur du compte d'opérations

Dans le cas où le compte d'opérations est créditeur il en résulte des intérêts au profit de la BEAC. Les intérêts annuels¹⁹ perçus par la BEAC sur ses avoirs extérieurs déposés auprès du trésor public français. Le tableau ci-après montre que les intérêts perçus sont allés croissants notamment de 1971-1972 jusqu'en 1981-1982. Ils sont restés

¹⁹Le taux de rémunération évolue en fonction de la politique monétaire et de la conjoncture française, mais également en fonction des dispositions prises à l'extérieur de la zone Franc.

quasi stationnaires de 1983 à 1985, oscillant autour de 27 milliards de F.CFA. mais dès 1987, ces intérêts ont fortement décliné atteignant 12 milliards de F.CFA. Cette chute des intérêts perçus s'explique par la dégradation du commerce extérieur des pays membres de la BEAC, victime de la baisse des prix des matières et de la hausse des taux d'intérêts. En effet, de 1986 à 1987, les dépôts mensuels moyens auprès du Trésor Français sont passés de 262 à 110 milliards de F.CFA..

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

TABLEAU N° 6 : EVOLUTION DES INTERETS PERCUS SUR LES DEPOTS
 EN COMPTE D'OPERATION DE LA BEAC DE
 1970-1971 à 1987 (en milliards de F.CFA)

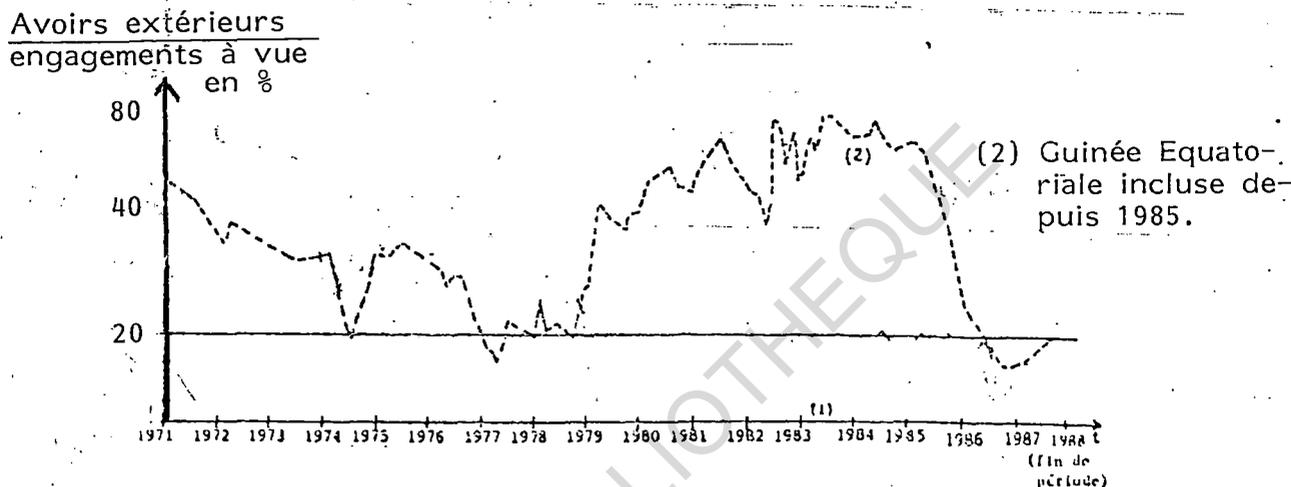
	BCEAEC / BEAC			
	Produits bruts	Dépôts	en compte	d'opérations
		Intérêts perçus	moyenne mensuel. des dépôts	taux moyen de rémunération(%)
1970-1971	2,2	0,7	11,5	
1971-1972	2,4	0,8	15,4	
1972-1973	1,8	0,5	13,3	6,6
1973-1974	4,2	1,6	15,9	10
1974-1975	5,9	2,4	24,5	10,1
1975-1976	6,4	2	26,7	7
1976-1977	9,2	3,9	42,4	9,5
1977-1978	1,7	21,1	8,7	78,79
1978-1979	10,3	1,6	26	7
1979-1980	14,7	4,6	54,8	11,7
1980-1981	22	12,8	101,1	12,5
1981-1982	36,1	26,9	153,3	16,7
1982-1983	39,2	25,6	192,6	13,7
1983-1984	42,7	28,8	229	12,6
1984-1985	45,9	27,3	244	11,1
1985-1986	43,6	29,4	262	11,2
1986-1987	34,6	12	110	9,3

Source : Hubert GIRARDIN <<Zone Franc>> Tome 1. p. 140
 Edition l'Harmattan 1989

Il apparaît que le compte d'opération de la BEAC a été constamment approvisionné et que la moyenne mensuelle des dépôts est en générale croissante. Ces dépôts ont connu une baisse de 1972 à 1973 et de 1977 à 1978. De 1970 à 1986 ces dépôts sont passés de 11,5 à 262 milliards de F.CFA. Mais, de 1986 à 1987, la moyenne mensuelle de ces dépôts est

passée de 262 à 110 milliards de F.CFA. LE graphique ci-après montre l'évolution du rapport entre le montant moyen des avoirs extérieurs et le montant moyen de ses engagements à vue.

GRAPHIQUE : EVOLUTION DU RAPPORT AVOIRS EXTERIEURS SUR ENGAGEMENT A VUE DE LA BEAC DE 1971 à 1988



Source : Hubert GERARDIN. op. cit. Page 142.

Ce graphique montre que ce rapport n'a été inférieur à 20 % que durant quelques années 1976 à 1979 et depuis 1987. On peut dire globalement que la BEAC respecte la clause selon laquelle le rapport avoirs extérieurs en moyenne et ses engagements à vue en moyenne doit être inférieur ou égal à 20 %. La réduction du rapport $\frac{\text{avoirs extérieurs}}{\text{engagements à vue}}$ en dessous de 20 % coïncide avec le choc pétrolier des années 1973-1974 et le contre choc pétrolier des années 1986. Au premier choc pétrolier, les membres de la BEAC étaient importateurs du pétrole (sauf le Gabon). En 1986, le Cameroun, le Congo et le Gabon étaient tous exportateurs de pétrole. On peut donc dire que la garantie de change accordée. On peut dire

que la garantie de change accordée par le compte d'opération est conditionnel vue les contraintes de gestion des avoirs extérieurs imposées par la convention de compte d'opérations. La gestion du crédit intérieur est aussi assujettie à une série de contraintes qu'il convient de rappeler.

III - LA GESTION DU CREDIT INTERIEUR

Le crédit intérieur est constitué des avances aux trésors et du crédit à l'économie. Dans la zone BEAC et en particulier au Cameroun, au Congo et au Gabon, les trésors publics font des dépôts auprès de la BEAC et des banques. Par ailleurs, les trésors nationaux prennent des engagements envers la BEAC, le FMI, les banques et les CCP. La position nette des trésors publics est la différence entre les créances des trésors nationaux et les engagements des trésors nationaux. C'est les entreprises et les ménages qui bénéficient surtout des crédits à l'économie. Dans ce qui suit, nous allons rappeler les mécanismes d'octroi des avances au trésors et ceux du crédit à l'économie.

A - La distribution des crédit à l'économie

Les mesures quantitatives et qualitatives permettent aux autorités monétaires de contrôler la distribution du crédit à l'économie.

Dans le cadre des mesures quantitatives, la fixation des plafonds de réescompte aux banques, le système des

réserves obligatoires non rémunérées²⁰, l'encadrement du crédit, sont appliquées au Cameroun, au Congo et au Gabon.

1-- Les mesures quantitatives

a - La fixation des plafonds de réescompte aux banques

Les autorités monétaires de la BEAC fixent pour chaque Etat et pour chaque banque, le montant maximum des crédits tant à court qu'à long terme susceptibles d'être refinancés. Ces plafonds sont déterminés comme nous l'avons précédemment dit, par les comités monétaires nationaux et arrêtés par le conseil d'administration en tenant compte de la situation économique et monétaire des Etats membres. Le tableau ci-contre montre l'évolution des plafonds de réescompte aux banques et leurs utilisations.

²⁰ Le système n'a été appliqué qu'au Gabon de décembre 1977 à décembre 1979 lors de l'exécution du plan de stabilisation en collaboration avec le FMI

Tableau N° 7 : Evolution des plafonds de réescomptes aux banques et leurs utilisations (en millions de ECFA).

	Jun 76	Jun 77	Jun 78	Jun 79	Jun 80	Jun 81	Jun 82	Jun 83	Jun 84	Jun 85	Jun 86
PLAFONDS											
- Court terme	77 192		105 380	121 855	158 400	168 850	185 670	238 730	281 418	332 398	366 803
- Moyen terme	56 400	83 750	87 400	115 300	115 500	136 860	175 095	206 800	223 700	270 300	286 100
TOTAL	133 592		192 780	237 155	273 900	305 710	360 765	445 530	505 118	602 698	652 903
UTILISATIONS											
- Court terme	31 687	37 663	64 721	73 775	62 103	74 263	84 633	114 952	116 550	109 830	156 479
- Moyen terme	14 168	22 419	43 671	56 088	53 327	60 700	70 751	104 378	118 450	84 671	77 017
TOTAL	45 855	60 082	108 392	129 863	115 430	134 963	155 384	219 330	235 000	194 501	233 496
TAUX D'UTILISATION= Utilisations x 100 Plafonds:											
- Court terme	41,05		61,41	60,54	39,21	43,58	45,58	48,15	41,41	33,04	42,66
- Moyen terme	25,12	26,77	49,96	48,64	46,17	44,35	40,41	50,47	52,95	31,32	26,92
TOTAL	34,32		56,22	54,76	42,14	44,15	43,23	49,23	46,52	32,27	35,76

Source : Organisation monétaire et bancaire de l'Afrique Centrale 3ème édition 1987 BEAC . P. 23

Le tableau ci-dessus montre que l'évolution des plafonds de réescompte aux banques a été croissante passant de 133,592 à 652,903 milliards de F. CFA entre juin 1976 et juin 1986. Mais le rythme de l'évolution des crédits à court terme est moins important que celui des crédits à moyen terme. En effet, les plafonds à court terme sont passés entre juin 1976 et juin 1986 de 77, 2 à 366,8 milliards de F.CFA, soit un rythme annuel moyen d'accroissement de 35 %, tandis que les plafonds à moyen terme, en s'élevant de 56,4 à 286,1 milliards; progresseraient en moyenne à un rythme annuel plus élevé, soit 40,7 %. Toutefois, en valeur absolue, les montants des plafonds de réescompte à court terme sont restés plus élevés, chaque année, que ceux des plafonds de réescompte à moyen terme. Il apparaît que le taux d'utilisation des plafonds de réescompte aux banques a demeuré inférieur à 60 % chaque année de juin 1976 à juin 1986. Il est passé de 34,32 % au cours de cette période avec un minimum d'utilisations de 56,22 % en juin 1978. Les plafonds de réescompte aux banques constituent, pour l'heure, l'instrument privilégié d'intervention de la BEAC. Toutefois, le système des plafonds de réescompte aux banques n'est plus efficace que lorsque les banques recourent, pour une large part, aux ressources de la Banque Centrale pour les crédits qu'elles consentent à leur clientèle. Ainsi, le développement rapide d'autres sources de liquidité (dépôts et concours extérieurs) a rendu des banques du Gabon notamment, moins dépendantes de l'institut d'émission. La conséquence de cette indépendance est que les banques

peuvent s'intéresser davantage à des secteurs d'activité ou à des clients ne relevant pas des priorités définies par les autorités. Pour contrôler ce dérapage, les autorités monétaires ont admis en juillet 1977 le principe des réserves obligatoires non rémunérées. Cet instrument qui permet de contrôler les plafonds de crédits des banques a été appliqué en 1977 au Gabon.

b - Le système des réserves obligations non rémunérés

Cet instrument permet de contrôler l'évolution de la liquidité bancaire et a été, comme nous l'avons dit, appliqué au Gabon. Ce fut lors de l'exécution du plan de stabilisation de décembre 1977 à décembre 1979. Le Comité monétaire de ce pays avait en effet décidé que les banques ayant consenti des crédits au-delà des limites qui leur avaient été fixées devaient déposer des réserves obligatoires non rémunérées auprès de la Banque centrale pour un montant égal au dépassement constaté. De même, les banques entretenant des avoirs injustifiés auprès de leurs correspondants extérieurs étaient tenues de constituer des dépôts non rémunérés auprès de l'institut d'Emission à concurrence du montant de ces avoirs.

L'encadrement du crédit dans la gestion du crédit à l'économie a consisté à le plafonner. La politique d'encadrement du crédit se pratique jusqu'ici en collaboration avec le Fonds Monétaire International dans le cadre des programmes financiers conclus entre les Etats

membres et cet organisme. Au total, la gamme des procédés quantitatifs vise à limiter la distribution du crédit à l'économie de manière globale. Cette distribution ne permet cependant pas d'orienter la distribution du crédit, en fonction de l'intérêt que présentent les diverses catégories d'opérations économiques au regard du développement. C'est à cette préoccupation que répond le contrôle qualitatif de la distribution du crédit à l'économie.

2 - Les mesures qualitatives

Le contrôle qualitatif du crédit revêt plusieurs formes : la sélectivité par les taux, la sélectivité par les plafonds, la sélectivité par le choix des accords de réescompte et l'institution d'un ratio d'emploi des dépôts en crédits non réescomptables.

a - La sélectivité par les taux

Les deux tableaux ci-après relate l'évolution des taux au Cameroun, au Congo et au Gabon depuis les années 1974

TABLEAU N° 8 : EVOLUTION DES TAUX D'INTERVENTION DE LA BEAC

(en pourcentage)

RUBRIQUES	03/1974	01/1976	10/1979	12/1981	03/1986	12/1987
	12/1975	09/1979	09/1982	03/1986	11/1986	
Taux d'escompte normal	5,50	6,50	8,50	9,00	8,50	8,00
Taux d'escompte préférentiel	4,00	4,50	5,25	5,2	5	5,00
Taux des avances aux trésors	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00
Taux de pénalités	10,00	10,00	13,00	18,00	16,00	16,00

Source : Organisation monétaire et bancaire de l'Afrique Centrale.

3ème édition 1987. BEAC p. 18

TABLEAU N° 9 : EVOLUTION DES TAUX D'INTERET CREDITEURS
(en pourcentage)

PAYS	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Cameroun								
.Taux de base créditeur	1,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,25
.Taux de compte d'épargne	6,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5
Congo								
.Taux de base créditeur	2,5	3,5	3,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,25
.Taux de compte d'épargne	5,5	6,5	6,5	6,5	7,5	7,5	8,25	8,0
Gabon								
.Taux de base créditeur	2,5	4,0	4,0	4,0	4,0	4,5	4,5	4,24
.Taux de compte d'épargne	6,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	8,0	8,0

Source : Organisation monétaire et bancaire de l'Afrique Centrale. 3ème édition 1987. BEAC. p. 13

L'action par les taux d'intérêt vise généralement à agir indirectement sur le volume du crédit à l'économie d'une part, et sur les mouvements des capitaux avec l'extérieur d'autre part.

En effet, la Banque centrale en élevant son taux d'escompte, tend à provoquer une diminution de la demande de

crédit ; à l'inverse, toute réduction du taux d'escompte central tend à susciter une augmentation de la demande de crédit.

La variation du taux d'intérêt créditeur a par contre des incidences sur les mouvements de capitaux avec l'extérieur. En effet, un taux créditeur élevé tend à fixer dans la zone d'émission, l'épargne qui s'y développe, et à attirer les capitaux flottants en quête de place avantageuse. Au contraire, la pratique des taux d'intérêt créditeurs peu élevés risque d'encourager l'épargne interne, à chercher au-delà des frontières nationales, des rémunérations plus attrayantes.

Dans le tableau n° 8 on trouve des taux de refinancement que la BEAC applique aux banques, et dans le tableau n° 9 on trouve les taux d'intérêt auxquels les banques rémunèrent les dépôts que leurs clients font dans les comptes bancaires. Que peut-on dire de l'évolution de ces taux ?

Quatre taux d'intervention ont été utilisés à la BEAC de 1974 à 1986. Le taux d'escompte préférentiel réservé aux secteurs soutenus par les Etats est resté stable de 1974 à 1986, en passant de 4 % à 5 %, soit un accroissement de 1 %. Le taux d'escompte normal était appliqué aux opérations de la clientèle qui ne font pas partie d'un régime spécial. Ce taux d'escompte est passé de 5,4 % à 8 % de 1974 à 1986, soit un accroissement de 2,5 % en 12 ans. De 1974 à 1979, le

taux de pénalité qui est appliqué en cas de dépassement de plafond de crédit est resté stable. Dès 1982, il s'est accru passant de 13 % en 1982 à 18 % en 1985 et enfin, il a décliné passant de 18 % à 16 % en 1987. Les conditions générales applicables par les banques au Cameroun, au Congo et au Gabon sont définies par référence au taux d'escompte normal et au taux d'escompte préférentiel et sont, comme le montre le tableau n° 8 relativement stables. Elles s'appliquent aux opérations effectuées par les banques vis-à-vis de leur clientèle. La justification des taux d'intérêts bas réside dans la thèse économique qui soutient que les taux d'intérêts peu élevés privilégient et favorisent les investissements productifs sans pour autant nuire à l'épargne peu sensible au niveau des taux. Cependant, cette thèse est fortement contestée par ceux qui pensent que la politique des taux d'intérêt créditeurs élevés peut favoriser l'attraction de l'épargne locale qu'on trouve dans les tontines. C'est probablement en réaction aux critiques vis-à-vis des taux d'intérêt bas que la politique des taux d'intérêt a été revue ces dernières années. En effet, le taux d'escompte préférentiel a été supprimé. Le taux d'escompte normal est passé de 10 % à 11 %. Les conseils nationaux de crédit ont été invités à libéraliser les conditions des banques dans les limites d'un taux créditeur²¹

²¹ Les taux créditeurs sont calculés sur la base d'un taux de base créditeur (TBC) de 2 % actuellement majoré de 1 à 7,25 % pour les dépôts à terme et les bons de caisse suivant l'échéance et le montant du dépôt ou du bon. Les dépôts à vue ne sont plus rémunérés depuis 1984.

de 7,5 % et d'un taux débiteur maximum de 18,5 %. Il apparaît que la politique qualitative de crédit revêt une importance dans le domaine de la sélectivité des crédits en favorisant les opérations encouragées par l'Etat pour des raisons économiques ou sociales. Mais ces dernières années cette politique ne semble plus considérée comme la meilleure par les autorités monétaires d'où la suppression du taux d'escompte préférentiel. Hormis la sélectivité par les taux, la BEAC pratique aussi la sélectivité par les plafonds.

b - La sélectivité par les plafonds de réescompte

Parallèlement à la sélectivité des taux la Banque centrale pratique la sélectivité des plafonds selon l'utilité économique des demandes de crédits qui lui sont présentées.

C'est ainsi qu'au niveau de crédit à court terme, on distingue les opérations plafonnées et les opérations hors côtes.

Dans les opérations plafonnées, une distinction est faite entre le plafond des opérations courantes et le plafond des opérations indexées qui concernent les campagnes agricoles. Alors que le premier plafond est fixé de manière absolue, le second est indexé sur le volume de 10 % du volume de la production multipliée par le prix d'achat aux producteurs. Ce taux a été porté à 15 % en 1985. La fixation d'un plafond indexé permet la mobilisation intégrale à la

Banque Centrale des crédits destinés au financement de la commercialisation de la production du monde rural.

Les opérations portant généralement sur l'exportation des produits locaux (effets documentaires à l'exportation) sont acceptées au réescompte hors côte et sans plafonnement par signature de la banque Centrale. En effet, ces opérations sont considérées comme prioritaires en raison des devises qu'elles procurent aux Etats. Mais, ces dernières années, la mévente due à la chute des prix des produits agricoles d'exportation a rendu la Banque centrale moins favorable aux opérations de ce type.

S'agissant des plafonds des crédits à moyen terme, une côte globale spéciale destinée à financer les crédits sociaux et artisanaux initiés par la clientèle nationale a été ouverte.

Pour chaque type d'opérations, les quotités d'intervention de l'institut d'émission ont été fixées, par exemple :

- construction de logements sociaux, achats de matériaux agricoles et création de PME nationales : 80 % ;
- acquisition de machines et construction d'immeubles à usage commercial et locatif en dehors des centres urbains et touristiques : 50 % ;
- construction d'immeubles à usage commercial et locatif dans les centres urbains et touristiques : 30 %.

La sélectivité par les plafonds de réescompte est accompagnée par la sélectivité des accords de mobilisation.

c - Sélectivité par le choix des accords de mobilisation

Pour être mobilisable auprès de la BEAC, les opérations de crédits doivent avoir obtenu un accord préalable de réescompte. Par ce biais, la BEAC opère une sélectivité des demandes de crédit en fonction de la situation financière de l'entreprise (la rentabilité de l'opération envisagée, la suffisance des fonds de roulement) de son secteur d'activité, cherchant particulièrement à favoriser la clientèle nationale (procédure simplifiée notamment au niveau de la présentation de la documentation comptable). Le contrôle qualitatif du crédit à l'économie se fait aussi par le coefficient d'emploi des dépôts en crédits non réescomptables.

d - Le coefficient d'emploi des dépôts en crédits en réescomptables

En même temps que les autorités monétaires de la banque admettaient le principe des réserves obligatoires, elles instituaient le coefficient d'emploi des dépôts en crédits non réescomptables dans le but d'orienter les ressources bancaires vers les opérations économiques et les secteurs prioritaires.

Ce coefficient impose aux banques de ne consacrer que

25 % de leurs dépôts à vue et 50 % de leurs dépôts à terme au financement de crédit non réescomptable. Par ailleurs, obligation leur est faite de déclarer à la Banque centrale, tout crédit réescomptable d'un montant supérieur à un seuil qui est fixé à 25 millions de F CFA.

En général, la sélectivité par les taux, la sélectivité par les plafonds, la sélectivité par le choix des accords de réescompte et l'institution d'un ratio d'emploi des dépôts en crédits non réescomptables ont permis de contrôler la distribution du crédit à l'économie en choisissant les entreprises, les branches et les secteurs prioritaires. mais, cette politique de contrôle qualitatif s'est déroulé avec certaines entraves.

Comme on l'a vu précédemment, la fixation des limites individuelles de refinancement des entreprises peut permettre à la banque centrale de favoriser certaines entreprises selon les activités que les gouvernements jugent prioritaires.

Au début, il s'agit de concours exceptionnels en faveur d'entreprises ne répondant certes pas aux règles d'efficacité et de rendement, mais présentant un intérêt particulier pour les pays et dont le déséquilibre financier ne devrait être que conjoncturel. La BEAC contribuerait ainsi à créer les conditions susceptibles de favoriser le redressement de ces entreprises.

<<Mais, cette procédure a été détournée de son objectif. Le nombre d'entreprises dites "dérogatoires" n'a cessé d'augmenter ainsi que le volume des crédits qui leur étaient accordés, les plafonds qui leur étaient consentis allant jusqu'à représenter 30 à 35 % de l'ensemble des limites individuelles de refinancement à court terme. Incontestablement, les mesures de redressement promises n'étaient pas mise en oeuvre, les déséquilibres étaient devenus structurels, les documents comptables présentés étaient souvent anciens. L'exception semblait être devenue la règle²². Le Conseil d'administration de la BEAC a réagi à cette situation déplorable en décidant qu'aucune augmentation des limites individuelles de refinancement de ces entreprises ne serait autorisée avant un redressement sensible de leur situation financière. Au contrôle quantitatif et qualitatif du crédit à l'économie, il convient d'ajouter le contrôle des avances au trésors nationaux qui constituent une partie important du crédit intérieur.

B - LA DISTRIBUTION DES AVANCES AUX TRÉSORS

La BEAC accorde aux Trésors nationaux des Etats membres tels que le Cameroun, le Congo et le Gabon, des avances sur diverses formes.

²²Rapport du "Centre Interantional de formation de la Profession Bancaire" : Etude de l'environnement et de la réglementation bancaire du Cameroun. Février/Mars 1988.

La première est que la BEAC peut consentir au Trésor de chaque Etat, au titre de l'article 21 des statuts, des avances directes sous forme de découverts en compte courant d'une durée de douze mois renouvelable pour chaque année budgétaire.

La deuxième forme est que la BEAC peut mobiliser pour chaque Etat les opérations d'investissement initiées par les Etats et faisant l'objet d'une inscription budgétaire programmée. La durée maximum de ces avances est égale à 7 ans dans les anciens statuts de la BEAC. Elle a été modifiée et portée à 10 ans dans les nouveaux statuts. Cette modification traduit le souci des autorités monétaires de renforcer la participation de la BEAC à travers les Trésors publics des Etats, au financement des opérations de développement dans les Etats membres.

La dernière forme est que la BEAC accorde des concours indirects aux différents trésors, soit par la mobilisation des effets publics qui lui sont présentés par les banques, soit en consentant des avances sur ces mêmes effets à concurrence des quotités fixées par le conseil d'administration.

Globalement, le contrôle des avances faites aux Trésors publics par la BEAC se fait de deux manières : d'abord par des mesures quantitatives et ensuite par des mesures qualitatives.

a - Les mesures quantitatives

Globalement, l'ensemble des concours que la Banque centrale peut consentir aux Trésors nationaux est plafonné, par les statuts, à 20 % des recettes budgétaires ordinaires d'origine nationale de l'exercice écoulé.

b - Les mesures qualitatives

Le taux des avances aux Trésors nationaux, déterminé par le conseil d'administration a été relevé le 26 janvier 1988 de 4 à 4,5 % et, un taux de pénalité de 5,5 % a été institué en cas de dépassement du plafond statutaire. Ce dépassement pourrait intervenir dans le cas d'une réduction du plafond consécutive à une contraction des ressources budgétaires. Outre son compte courant, le Trésor dispose souvent à la Banque centrale d'un compte de dépôts spéciaux, rémunérés au taux d'escompte ordinaire. Le tableau ci-après montre l'évolution des plafonds des avances aux trésors et leurs utilisations.

Tableau N° 10 : Evolution des avances aux trésors (et leurs utilisations) (en millions de F. CFA)

	Juin 76	Juin 77	Juin 78	Juin 79	Juin 80	Juin 81	Juin 82	Juin 83	Juin 84	Juin 85	Juin 86
1 - PLAFONDS (20% des recettes budgétaires)			68 951	69 180	74 255	79 768	90 207	104 475	125 778	159 914	168 730
2 -UTILISATIONS	36 047	52 519	59 294	59 917	47 557	24 804	43 529	58 412	73 901	99 571	97 418
Court terme	13 830	23 264	44 989	45 464	33 579	10 181	15 176	10 384	13 718	12 510	14 173
Moyen terme	22 217	29 255	14 305	14 453	13 978	24 804	28 353	48 028	60 183	87 061	83 245
3 - TAUX D'UTILISATION = Utilisations : Plafonds			85,99	86,61	64,04	31,09	48,25	55,91	58,75	62,26	57,74

Source : Organisation monétaire et bancaire de l'Afrique Centrale 3ème édition 1987. BEAC, P. 23

Les taux d'utilisation des avances aux Trésors ont décreu de 1978 à 1981 passant de 85,99 % à 31,09.%. De 1982 à 1985, ces taux d'utilisation se sont accrus passant de 48,25 % à 62,26 %. Mais dès 1986, ces taux ont chuté à 57,74 %. Globalement, les Trésors publics nationaux n'ont pas dépassé les plafonds des avances mises à leurs dispositions de 1978 à 1986. Cela peut être qualifié d'une meilleure gestion dans le sens où le dépassement des plafonds des avances affecte négativement les Etats membres de la BEAC. On peut aussi dire que le niveau d'utilisation par les Trésors des avances de la Banque centrale était très important avant le second choc pétrolier et avait même atteint 87 % en 1979. A partir de 1980 et probablement en raison de l'aisance de trésorerie de la plupart de Etats membres consécutive à l'augmentation des recettes pétrolières, le niveau d'utilisation a sensiblement fléchi jusqu'e juin 1981. mais dès 1982, le taux d'utilisation des avances aux Trésors n'a cessé d'augmenter jusqu'en 1985. Au cours de cette dernière période, les recettes budgétaires étaient importantes et la plupart des Etats comptaient en partie sur les avances aux Trésors pour soutenir les projets de développement.

Le contrôle de l'évolution des contreparties de la masse monétaire de chacun des pays membres de la BEAC se réalise grâce aux mesures quantitatives et qualitatives. Mais il reste à savoir si l'évolution du crédit intérieur est identique à l'évolution des avoirs extérieurs nets au Cameroun, au Congo et Gabon ?

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

SECTION IV : EVOLUTION DU CREDIT INTERIEUR ET DES AVOIRS
EXTERIEURS NETS

La situation monétaire d'une nation peut être saisie en ressource par la masse monétaire (monnaie et quasi-monétaire) et en emploi par les contreparties de la masse monétaire que sont le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets. Qu'est-ce qui constitue le crédit intérieur et les avoirs extérieurs ? Comment ont évolué le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets de 1973 à 1989 ? Voilà les questions auxquelles nous essayerons de répondre.

I - LA COMPOSITION DES CONTREPARTIES DE LA MASSE
MONETAIRE AU CAMEROUN, AU CONGO ET AU GABON

A - Les avoirs extérieurs nets.

Les avoirs extérieurs nets constituent la source de création monétaire d'origine extérieur. Dans le cas du Cameroun, du Congo et du Gabon, les avoirs extérieurs nets se composent des avoirs extérieurs nets des banques commerciales et du secteur postal et les avoirs extérieurs nets du secteur public de l'Etat retenu.

Dans leurs échanges avec le reste du monde, les banques de second rang possèdent des avoirs sur l'extérieur. mais, elles concèdent aussi des engagements vis-à-vis de l'extérieur. Ces engagements sont faits de dépôts des correspondants étrangers et emprunts extérieurs. La position des banques vis-à-vis du reste du monde comprend les

créances extérieurs ôtées des engagements concédés à l'extérieur. Le principe de libre transférabilité des capitaux est appliqué dans la zone Franc. <<La libre transférabilité des capitaux favorise divers flux de capitaux internes à la zone, des flux de sens contraires difficilement quantifiables depuis l'abolition du contrôle des changes, le 31 janvier 1967, et qui ont affecté, sous des formes très différentes, l'activité économique des pays concernés>>²³? Au plan des investissements, la libre transférabilité des capitaux incite certaines entreprises françaises à investir dans les pays comme le Gabon, le Congo et le Cameroun. Ces apports de capitaux doivent être comparés aux flux de sens inverse qui déséquilibre parfois les balances des paiements des pays de la zone BEAC ; les agents économiques étrangers sont à l'origine de la sortie d'une partie des capitaux qui quittent le territoire national : le personnel étranger et les coopérants rapatrient une fraction de leurs revenus, les entreprises étrangères transfèrent à l'extérieur les bénéfices qui ne sont pas réinvestis localement. De la même manière, les nationaux Camerounais, Gabonnais et Congolais placent une part de leurs ressources disponibles à l'étranger, le plus souvent pour les motifs de sécurité et/ou de rentabilité. La sortie abondante des capitaux peut être aussi un frein à l'activité économique dans la mesure où il y a absence de mobilisation de l'épargne nationale. Les banques

²³ Hubert GIRARDIN ; *op. cit* p. 100

commerciales étant autorisées à faire appel à leurs correspondants étrangers, elles peuvent contribuer à accroître ou à réduire les avoirs extérieurs nets de l'ensemble du pays.

Les avoirs extérieurs nets du secteur public comprennent en emploi, les avoirs en devises dont le compte d'opération²⁴, les avoirs en DTS et la position de réserve au FMI auxquels il convient de soustraire des engagements tels que les tirages sur le FMI, le recours au compte d'opérations²⁵, les dettes auprès des banques et institutions étrangères. Ces dernières années, les avoirs officiels de la BEAC se détériorent à cause notamment du remboursement des dettes que les pays membres ont contracté surtout dans les années 1980. L'accroissement des avoirs officiels du Cameroun permet une augmentation des avoirs extérieurs nets de pays ; de la même manière, une baisse des avoirs officiels du Cameroun entraîne une réduction des avoirs extérieurs nets de ce pays si on suppose constants les avoirs extérieurs nets des banques commerciales.

B - Le crédit intérieur

Comme nous l'avons déjà dit, le crédit intérieur est la somme des avances au Trésor et du crédit à l'économie. Il constitue la source de création monétaire d'origine

²⁴ Solde créditeur net

²⁵ Position débitrice nette

interne. Nous allons, dans le cas de chaque pays retenu, comparer l'évolution du crédit intérieur à celle des avoirs extérieurs nets de 1973 à 1989. Nous allons considérer le cas du Congo, du Gabon et enfin du Cameroun.

II - LA COMPARAISON DE L'EVOLUTION DU CREDIT INTERIEUR ET DES AVOIRS EXTERIEURS NETS PAR PAYS DE 1973 A 1989

Dans ce paragraphe, nous cherchons à comparer, dans le cas de chaque pays retenu, l'évolution du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets de 1972 à 1989. Pour ce faire, nous utiliserons la moyenne simple et l'écart type. La moyenne annuelle nous permet de relever, par année, le niveau moyen de la contrepartie de la masse monétaire retenue. L'écart type nous permet d'évaluer les variations de chaque contrepartie de la masse monétaire par rapport à sa moyenne et de comparer les variations du crédit intérieur par rapport aux variations des avoirs extérieurs de chaque pays. Cette analyse basée sur la moyenne simple et l'écart type sera accompagnée par une analyse graphique. Le graphique fait apparaître pour chaque pays l'évolution du crédit intérieur par rapport au temps et celle des avoirs extérieurs nets par rapport au temps. Nous présentons ci-dessous, les tableaux des moyennes simples et les différents graphiques. Ensuite, nous analyserons l'évolution des contreparties de la masse monétaire du Cameroun, du Congo et du Gabon.

TABLEAU N° 11 : MOYENNES SIMPLES²⁶ ET ECARTS TYPES DU CREDIT INTERIEUR

PARAMETRES	CAMEROUN	CONGO	GABON
Moyenne $\bar{Y} = \frac{\sum_{i=1}^{15} Y_i}{15}$	388,04	101,9	171,43
Ecart-type $\sigma = \sqrt{\frac{\sum (Y_i - \bar{Y})^2}{n - 1}}$	307,99	79,74	111,59

Source : Calculs faits par nous-mêmes à partir des données de la SFI des annexes n° 6bis

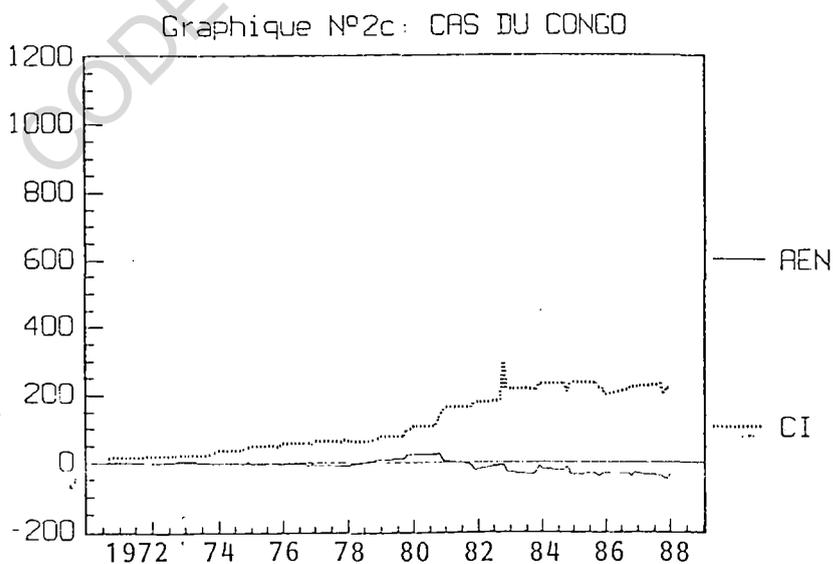
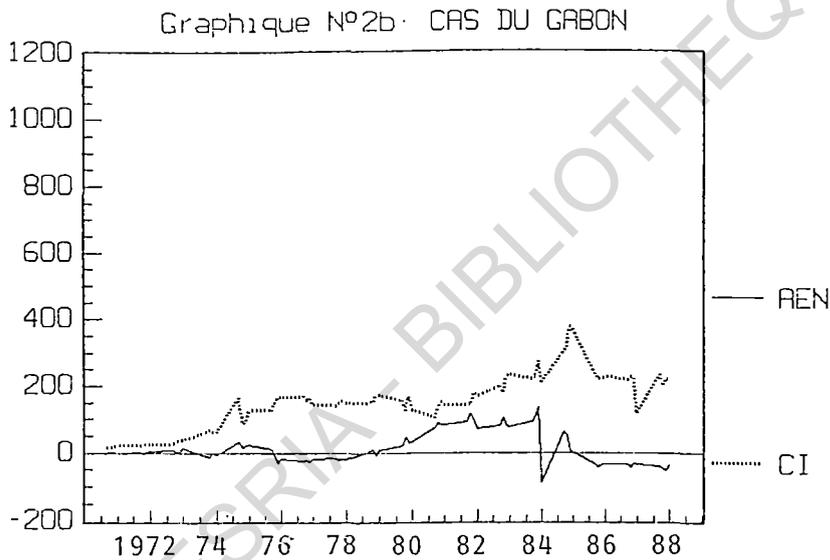
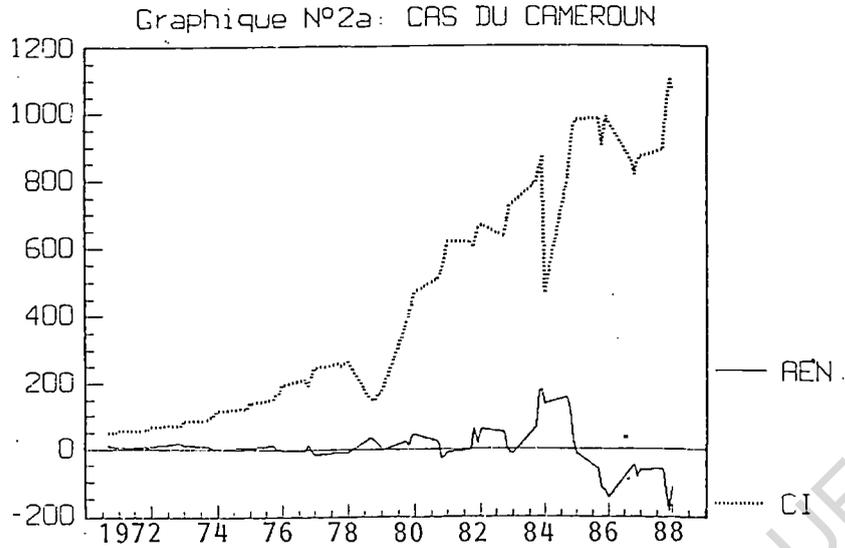
TABLEAU N °12 : MOYENNES ET ECARTS TYPES DES AVOIRS EXTERIEURS NETS

PARAMETRES	CAMEROUN	CONGO	GABON
Moyenne $\bar{Y} = \frac{\sum_{i=1}^{15} Y_i}{15}$	20,04	23,605	- 6,505
Ecart-type $\sigma = \sqrt{\frac{\sum (Y_i - \bar{Y})^2}{n - 1}}$	45,847	36,446	16,65

Source : Calculs faits par nous-mêmes à partir des données de la SFI des annexes n° 7 bis

²⁶ Moyennes simples exprimées en milliards de F.CFA. Ces moyennes sont annuelles. Le nombre d'année n = 15

Graphiques n°s 2_a, 2_b, 2_c : Courbe du crédit intérieur et courbe des avoirs extérieurs nets par pays de 1972 à 1989.



Source : Faits par nous-mêmes à partir des données des annexes N°s 6 et 7

A - L'évolution des contreparties de la masse monétaire du Cameroun

Le graphique n° 2a ci-dessus montre que la courbe du crédit intérieur du Cameroun est marquée par deux étapes de croissance. La première étape va de 1972 jusqu'en 1978 où la courbe du crédit intérieur connaît une croissance douce passant de 50,14 milliards de F.CFA à 147,98 milliards de F.CFA. La deuxième étape de croissance va de 1980 jusqu'en 1987 où la courbe du crédit intérieur connaît une croissance forte passant de 363,7 à 1061,69 milliards de F.CFA. Mais cette évolution est émaillée d'année de décroissance du crédit intérieur notamment en 1979 et 1987. Par contre, la courbe des avoirs extérieurs nets du Cameroun a une allure contrastée. De 1972 à 1976, elle est horizontale. Mais de 1977 à 1984, elle est faite de phase d'expansion suivie de phase de décroissance. Elle coïncide avec le contre choc pétrolier de 1986.

Les tableaux n° 11 et n° 12 montrent que la moyenne annuelle du crédit intérieur est supérieure à celle des avoirs extérieurs nets au Cameroun. En moyenne le crédit intérieur atteint 388,04 milliards de F. CFA par an alors que les avoirs extérieurs nets n'atteignent que 20,04 milliards de F.CFA par an.

Par ailleurs, la variation des avoirs extérieurs nets autour de la moyenne est moins accentuée que celle du crédit intérieur autour de sa moyenne. L'évolution des avoirs

extérieurs nets est plus homogène que celle du crédit intérieur car le carré des écarts par rapport à la moyenne est de 307,99 pour le crédit intérieur et de 45,847 pour les avoirs extérieurs nets. Le graphique n° 2a ne permet pas de dire qu'il existe une compensation apparente entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets telle qu'une hausse du crédit intérieur soit accompagnée d'une baisse des avoirs extérieurs nets. De 1972 à 1979 alors que le crédit intérieur connaissait une douce croissance, les avoirs extérieurs nets restaient quasi-stationnaires. La forte croissance du crédit intérieur de 1980 à 1985 ne s'est pas accompagnée d'un accroissement permanent des avoirs extérieurs nets. par contre, au cours de cette période, les périodes de hausse se succédaient aux périodes de baisse des avoirs extérieurs nets.

L'évolution dissemblable du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets ne nous permet pas de relever le lien causal entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs de 1972 à 1989.

B - L'évolution des contreparties de la masse monétaire du Gabon

Le graphique n° 2b ci-dessus indique que la courbe du crédit intérieur est restée quasi-croissante au Gabon de 1972 à 1989. Toutefois, elle connaît des périodes décroissante de courte durée comme en 1975, en 1979 et de 1987 à 1989. Les périodes de baisse du crédit intérieur

coïncident parfois avec celle d'une baisse d'activité. De 1978 à 1980, le Gabon connaît un programme de restructuration qui s'accompagne d'une baisse du crédit intérieur, passant de 170,18 milliards de F.CFA au première trimestre 1978 à 154,78 milliards de F.CFA au 4ème trimestre de l'année 1979. La courbe des avoirs extérieurs nets est restée horizontale de 1972 à 1977. Elle connaît deux périodes de forte croissance, d'abord en 1978 et ensuite en 1986 qui coïncident respectivement avec l'exécution du programme de restructuration économique et du contre choc pétrolier. La moyenne annuelle du crédit intérieur au Gabon atteint 171,49 milliards de F.CFA, alors que celle des avoirs extérieurs nets n'est que de 23,605 milliards de F.CFA comme le montre les tableaux n° 11 et n° 12. L'évolution des avoirs extérieurs nets est plus homogène que celle du crédit intérieur car l'écart type des avoirs extérieurs nets est de 36,446 alors que celui du crédit intérieur est de 111,59 milliards de F.CFA. Comme dans le cas du Cameroun, l'évolution du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets du Gabon de 1972 à 1989 ne nous permet pas de savoir si l'une des deux contreparties de la masse monétaire influence l'autre.

C - L'évolution des contreparties de la masse monétaire du Congo

Le graphique n° 2c ci-dessus montre que la courbe du crédit intérieur du Congo est caractérisée par deux étapes.

la première étape va de 1972 à 1981 où la courbe du crédit intérieur est presque horizontale et la deuxième étape va de 1982 à 1989 où la courbe du crédit intérieur est croissante. Toutefois, cette évolution du crédit intérieur est émaillée de périodes de décroissance comme en 1982 et en 1987.

La courbe des avoirs extérieurs nets du Congo est quasi-horizontale de 1972 à 1989. Elle est néanmoins marquée par deux chutes dont celle de 1978 et celle de 1987 à 1989. La réduction des avoirs extérieurs nets en fin de période d'étude coïncide avec la baisse du prix du baril du pétrole.

La moyenne annuelle du crédit intérieur est de 101,9 milliards de F.CFA alors que celle des avoirs extérieurs nets est de -6,505 milliards de F.CFA. La situation extérieure du Congo est particulière par rapport à celle du Gabon et du Cameroun. En effet, le Congo est resté en moyenne débiteur vis-à-vis du reste du monde de 1972 à 1989. par ailleurs, la variation des avoirs extérieurs du Congo autour de la moyenne est plus accentuée que celle du crédit intérieur autour de la moyenne. Les tableaux n° 11 et n° 12 indiquent que le carré des écarts par rapport à la moyenne du crédit intérieur est de 79,74 milliards de F.CFA alors que le carré des écarts par rapport à la moyenne des avoirs nets est de 16,65 milliards de F.CFA. L'évolution du crédit intérieur est moins homogène que celle des avoirs extérieurs nets au Congo. Le graphique n° 2c ne nous montre pas une compensation entre le crédit intérieur et les

avoirs extérieurs nets de telle façon qu'une hausse du crédit intérieur s'accompagne d'une baisse des avoirs extérieurs nets.

Une vue globale des différentes courbes du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets nous permet de relever des similitudes entre l'évolution des contreparties de la masse monétaire du Cameroun, du Congo et du Gabon. Il apparaît que de 1972 à 1977, près de 1982 à 1985, la croissance du crédit intérieur était régulière dans chaque pays. mais on notait le cas d'une forte croissance du crédit intérieur au Cameroun de 1982 à 1989, alors qu'au Gabon et au Congo, cette croissance était douce. Dès 1986, chaque pays retenu a connu une forte baisse de ses avoirs extérieurs nets et de son crédit intérieur. Cette période coïncide avec le contre choc pétrolier qui a entraîné une réduction des recettes pétrolières. Ces trois économies sont donc fortement dépendantes de leurs exportations de pétrole. La baisse simultanée du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets de chaque pays de 1986 à 1989, les évolutions contrastées du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets de chaque pays dans les années 1980 nous incitent à rechercher le lien causal qui existerait entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets nets. Le chapitre suivant donne quelques réponses à cette question.

CONCLUSION DU CHAPITRE DEUXIEME

Ce chapitre montre que l'évolution récente des économies du Cameroun, du Congo et du Gabon marquée par l'aggravation des déséquilibres extérieurs a conduit la BEAC et le FMI à prendre des mesures de redressement économiques visant à restaurer des grands équilibres et en particulier l'équilibre des comptes extérieurs de ces pays. Ainsi, le FMI assiste ces pays à travers, entre autre, le mécanisme pétrolier, le Fonds fiduciaire, la Tranche de crédit ordinaire, le mécanisme de financement compensatoire. Le Cameroun, le Congo et le Gabon ont chacun signé les accords de confirmation avec le FMI. l'un des volets de ces accords est la recherche du rééquilibre des comptes extérieurs au moyen de la restriction du crédit intérieur. Pour mettre sur pied des mesures de redressement économiques, le FMI et la BEAC travaillent en étroite collaboration. La BEAC applique une politique de contrôle de l'évolution des contreparties de la masse monétaire au Cameroun, au Congo et au Gabon. Les mesures prises sont quantitatives (à l'instar de la limitation des avances aux Trésors des Etats) et qualitatives (à l'instar de la sélectivité par les plafonds de réescompte).

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Cette première partie nous a permis de présenter l'approche monétaire de la balance des paiements et la gestion des contreparties de la masse monétaire au Cameroun au Congo et au Gabon. Nous avons appris, selon les tenants de l'approche monétaire de la balance des paiements que, le crédit intérieur cause les avoirs extérieurs nets à long terme. Par conséquent, le déséquilibre du solde externe est réduit et annulé lorsque les autorités monétaires contrôlent et fixent judicieusement le niveau du crédit intérieur. Ce dernier est l'instrument privilégié de la politique monétaire qui vise la balance des paiements. Au Cameroun, au Congo et au Gabon, l'évolution du crédit intérieur n'est pas toujours identique à celle des avoirs extérieurs nets. De 1972 à 1978, alors que le crédit intérieur augmentait d'année en année au Cameroun, les avoirs extérieurs nets de ce pays sont restés quasi constants. Par contre, de 1985 à 1986, la baisse du crédit intérieur s'est accompagnée de la baisse des avoirs extérieurs nets au Cameroun, au Congo et au Gabon. En générale, l'évolution du crédit intérieur est parfois identique, parfois contrastée par rapport à celle des avoirs extérieurs nets selon les périodes retenues dans chaque pays. Mais cette évolution ne fait pas apparaître l'influence du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets ou inversement. C'est pour relever cette influence que nous rechercherons le lien de causalité entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets dans chaque pays

DEUXIEME PARTIE

ANALYSE EMPIRIQUE DU SENS CAUSAL ENTRE LE
CREDIT INTERIEUR ET LES AVOIRS EXTERIEURS
NETS : ESSAI D'UNE EXPLICATION ALTERNATIVE
DES DEFICITS EXTERIEURS

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

La première partie nous a montré qu'il existe au Cameroun, au Congo et au Gabon, le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets qui sont les contreparties de la masse monétaire. Mais l'évolution du crédit intérieur et de celle des avoirs extérieurs nets ne sont pas toujours identiques dans chaque pays retenu. Toutefois, de 1986 à 1989, le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets ont subi une variation décroissante dans chaque pays précités à cause du contre choc pétrolier qui a négativement affecté les économies de ces pays. Cette première partie nous a aussi appris qu'à long terme, c'est le crédit intérieur qui cause les avoirs extérieurs nets au sens de l'approche monétaire de la balance des paiements. Dans les cas du Cameroun, du Congo et du Gabon, le crédit intérieur cause-t-il les avoirs extérieurs nets ? C'est à cette question que tente de répondre cette deuxième partie. Elle vise aussi à expliquer les déséquilibres extérieurs que le Cameroun, le Congo et le Gabon ont connu de 1972 à 1989.

CHAPITRE TROISIEME

-----0-----

TESTS DE CAUSALITE ENTRE LE CREDIT INTERIEUR ET LES AVOIRS EXTERIEURS NETS AU CAMEROUN AU GABON ET AU CONGO

Le chapitre précédent montre que les variations du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets se font souvent sous le contrôle des autorités monétaires par le biais des mesures quantitatives et qualitatives au Cameroun, au Congo et au Gabon. Le but de la surveillance de la variation du crédit intérieur est, en partie, la sauvegarde de l'équilibre extérieur. Pourtant on ignore s'il y a un lien causal entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets justifiant une telle politique de crédit. C'est pour cela que nous nous posons la question de savoir s'il existe une causalité entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets au Cameroun, au Congo et au Gabon ? Avant de répondre à cette question, nous discuterons de l'importance de la stabilité de la demande de monnaie pour l'analyse du lien causal entre les contreparties de la masse monétaire. Au total, le présent chapitre s'articule sur trois sections ; la première analyse empiriquement la demande de monnaie au Cameroun, au Congo et au Gabon ; la deuxième étudie les tests de causalité entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs dans chacun des pays

retenus et la troisième donne les délais de transmission significatifs de l'influence du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets et inversement.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

SECTION I : LA DEMANDE DE MONNAIE ; UNE ANALYSE EMPIRIQUE

Les économistes s'accordent à dire que la demande de monnaie vise tantôt l'avantage de liquidité, tantôt une combinaison de l'avantage de liquidité et de l'avantage de la réserve de valeur. L'avantage de la liquidité est destiné aux motifs de transaction et de précaution alors que l'avantage de la réserve de valeur est destiné au motif de spéculation. Les économistes ont parfois des opinions opposées au sujet de la stabilité de la demande de monnaie. Ainsi, les keynesiens pensent que la demande de monnaie est instable, alors que les monétaristes pensent qu'elle est stable. De cette stabilité dépendra l'efficacité de la politique monétaire, d'où l'importance d'une analyse empirique de la demande de monnaie. Cette analyse retient notre attention sur trois points qui sont : l'intérêt de l'hypothèse de la demande de monnaie stable, les problèmes que pose le test de la demande de monnaie au Cameroun, au Congo et au Gabon et l'analyse empirique de la demande de monnaie proprement dite dans chacun des pays retenus.

I - INTERET DE L'HYPOTHESE DE LA STABILITE DE LA DEMANDE DE MONNAIE

L'intérêt de la stabilité de la demande de monnaie est de faciliter l'élaboration de la politique monétaire notamment dans le cadre de l'approche monétaire de la balance des paiements. Rappelons que la demande de monnaie émane des différents agents économiques d'une économie.

Si la demande de monnaie est stable, c'est-à-dire déterminable dans une économie ouverte à taux de changes fixes, les autorités monétaires peuvent élaborer une politique monétaire efficace. Sachant qu'à l'équilibre, l'offre est égale à la demande de monnaie, la détermination du niveau de la demande de monnaie dans une économie permet aussi la détermination du niveau de l'offre de monnaie dans cette économie. L'offre de monnaie étant égale à la somme du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets, ces autorités monétaires déterminent le montant global des contreparties de la masse monétaire. Elles peuvent alors fixer l'offre de crédit intérieur qu'elles contrôlent¹, de façon que l'ensemble des contreparties de la masse monétaire soit égal à la demande de monnaie. par contre, si la demande de monnaie est indéterminée, il devient difficile de déterminer l'offre de monnaie et, partant, le niveau du crédit intérieur.

II - PROBLEMES LIES AU TEST DE LA STABILITE DE LA DEMANDE DE MONNAIE

Les problèmes liés au test de la demande de monnaie sont au moins de deux ordres : la diversité d'opinions sur la définition de la monnaie et le choix des variables explicatives de la demande de monnaie.

¹Pierre DHONTE : *op. cit.* p. 787

A - Choix d'une définition de la demande de monnaie

Au sens strict, la masse monétaire comprend les dépôts à vue et la monnaie légale. mais, au sens large, la masse monnaie comprend non seulement la monnaie légale et les dépôts à vue, mais aussi les dépôts à terme. Laquelle des deux définitions est valable ? Si nous retenons le critère de degré de substituabilité entre la monnaie et la quasi-monnaie, deux situations extrêmes se distinguent. Pour certains économistes, un bien est monnaie ou ne l'est pas. Dans ce cas, la monnaie est définie au sens strict. Pour d'autres économistes, les dépôts à terme font aussi partie de la monnaie ; car ils sont convertibles en monnaie légale. Dans ce dernier cas, la monnaie est définie au sens large et la quasi-monnaie est considérée comme monnaie. Nous retenons, dans le présent travail, ce dernier cas. Autrement dit, nous considérons que la monnaie est définie au sens large. Cela nous permet de considérer comme contrepartie de la masse monétaire, non seulement le crédit intérieur, mais aussi l'or, les devises et les droits de tirages spéciaux qui constituent les avoirs extérieurs nets. Nous retiendrons la définition de la monnaie au sens large pour effectuer l'analyse empirique de la présente section. . Mais quel choix opérons-nous sur les variables explicatives de la demande de monnaie au Cameroun, au Congo et au Gabon ?

B - Choix des variables explicatives de la demande de monnaie

Quand nous parlons de l'estimation de la demande de monnaie, nous avons en vue une fonction qui relie la masse monétaire à un ensemble approprié de variables macroéconomiques pertinentes. Généralement, une telle fonction contient au moins deux variables indépendantes : une "variable d'échelle" et une variable "coût d'opportunité".

1 - Observations relatives à la variable "coût d'opportunité"

La variable coût d'opportunité mesure le rendement de la monnaie par rapport à d'autres actifs susceptibles d'être détenus. C'est à ce titre que le taux d'intérêt et le taux d'inflation sont utilisés pour expliquer la demande de monnaie. Mais, faut-il en tenir compte dans l'analyse de la demande de monnaie au Cameroun, au Congo et au Gabon ?

Toutes choses étant égales par ailleurs, un accroissement du taux d'intérêt a tendance à réduire les encaisses réelles de monnaie au sens strict. En effet, le taux d'intérêt plus élevé versé sur des actifs financiers amènerait les particuliers à détenir moins de monnaie qu'ils ne le feraient avec un taux d'intérêt plus faible. Autrement dit, au fur et à mesure que le coût d'opportunité de la

détention de monnaie augmente, les agents économiques conservent moins de monnaie.

Pour certains économistes comme POLAK et ARGY² le taux d'intérêt n'explique pas la demande de monnaie dans les pays sous-développés. Pour ces auteurs, le marché financier est peu développé lorsqu'il n'est pas absent dans les pays sous-développés. De plus, quand le marché financier existe, il reste restreint de façon que les possibilités de substitution entre la monnaie et les autres actifs financiers sont limitées. Par ailleurs, les taux d'intérêt sont souvent déterminés de manière arbitraire par les autorités monétaires et demeurent stables durant des longues périodes. Par conséquent, disent ces auteurs, il importe d'exclure le taux d'intérêt comme variable explicative de la demande de monnaie dans les pays sous-développés. C'est pour cela que nous n'allons pas considérer le taux d'intérêt comme variable explicative de la demande de monnaie au Cameroun, au Congo et au Gabon.

Le taux d'inflation est le rythme par lequel le niveau général des prix croît, alors que le niveau général des prix des biens est la moyenne pondérée des prix des biens dans une économie, au cours d'une période donnée. On suppose souvent qu'une variation de prix est de nature à entraîner celle de la demande de monnaie dans le même sens. Les agents

²POLAK et ARGY : *op. cit.* p. 206

économiques cherchent par là à préserver leur pouvoir d'achat. Par contre, plus le rythme de hausse des prix s'accélère, plus les agents économiques seront tentés de se dessaisir de leurs avoirs monétaires pour acquérir des biens réels. Il s'établit une relation inverse entre le taux d'inflation et la demande de monnaie.

Mais, dans les pays peu avancés, l'indice des prix de consommation à partir duquel on mesure souvent le niveau général des prix et, partant, le taux d'inflation, reste une mesure imparfaite. Cette mesure ne reflète que la valeur du panier de la ménagère des grands centres urbains et notamment, de la capitale du pays retenu. Par conséquent, le taux d'inflation semble assez imparfait dans les pays peu avancés. Pour cette raison, nous ne retiendrons pas le taux d'inflation comme variable explicative de la demande de monnaie au Cameroun, au Congo et au Gabon.

2 - Observation relative à la variable d'échelle

La variable d'échelle relie la masse monétaire aux transactions qu'il faut financer. Dans les pays peu avancés, le revenu est souvent la variable d'échelle retenue. On suppose qu'une hausse du revenu nominal entraîne, dans le même sens, l'augmentation de la demande nominale de monnaie si toute chose est supposée égale par ailleurs.

Dans l'analyse empirique de la demande de monnaie au Cameroun, au Gabon et au Congo, nous retiendrons le revenu

nominal comme variable explicative de la demande de monnaie.

III - VERIFICATION EMPIRIQUE DE LA STABILITE DE LA DEMANDE DE MONNAIE : UNE EQUATION SIMPLE

Les analyses précédentes nous entraînent à proposer une approche fort simplifiée de la détermination de la demande de monnaie au Cameroun, au Congo et au Gabon. La demande de monnaie qui sera analysée dans le cas de chaque pays retenu est la suivante :

$$M_d = a_0 + a_1 (\text{échelle})_t + U_t$$

M_d = demande nominale de monnaie

Echelle : la variable d'échelle retenue est le revenu monétaire (Y_t)

U_t = variable perturbatrice

a_1 et a_0 : Nous supposons que toute augmentation du revenu nominal entraîne, dans le même sens l'augmentation de la demande de monnaie nominale ; $a_1 > 0$ est le coefficient d'impact du revenu sur la demande de monnaie nominale, a_0 est une constante.

Nous appliquons à l'équation précédente la méthode des moindres carrés ordinaires. Nous résumons dans le tableau ci-dessous les résultats de ces tests.

TABLEAU N ° 13 : ANALYSE EMPIRIQUE DE LA DEMANDE DE MONNAIE

	a_0	a_1	R^2	Dégré de liberté
Cameroun	-5,5816	0,2268	0,9941	11
Congo	10,596	0,1373	0,9621	11
Gabon	-8,443	0,1919	0,9244	11

Source : Coefficients calculés par nous-mêmes à partir des données de la SFI pour la période 1974-1986. Voir annexe n° 5_a et annexe n° 5_b.

Le tableau ci-dessus montre que le coefficient du revenu monétaire porte le signe positif. C'est le signe attendu. Il signifie que toute variation du revenu monétaire affecte positivement la demande nominale de monnaie. La demande de monnaie est déterminée au Cameroun, au Congo et au Gabon, dès qu'on connaît le niveau du revenu du pays retenu.

Par ailleurs, le coefficient de détermination R^2 est de 0,962 ; 0,9244 ; 0,9941 respectivement au Congo, au Gabon et au Cameroun. Il est proche de 1 et atteste que le PIB est effectivement la variable explicative de la demande de monnaie dans ces trois pays. mais il est plus explicatif au Cameroun où il est plus proche de 1 (soit 99,41 %) qu'au Gabon et au Congo.

Nous pouvons conclure qu'au Cameroun, au Congo et au Gabon, la demande de monnaie est stable, car on peut la déterminer à tout moment. Par conséquent, les autorités

monétaires qui ont la tâche de réguler le marché monétaire peuvent, déterminer la quantité de monnaie demandée dans l'économie. Une fois la demande de monnaie déterminée, les autorités monétaires déterminent l'offre de monnaie qui, selon les tenants de l'approche monétaire de la balance des paiements, doit s'ajuster à la demande de monnaie stable. Puisque l'offre de monnaie est égale à la demande de monnaie, on déduit que l'offre de monnaie est aussi stable à l'équilibre. La stabilité de l'offre de monnaie entraîne celle des contreparties de la masse monétaire. Cette stabilité des contreparties de la masse monétaire permet d'étudier la relation causale entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets. Peut-on trouver un sens de causalité entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets au Cameroun, au Congo et au Gabon ?

SECTION II : TEST DE CAUSALITE ENTRE LE CREDIT INTERIEUR ET LES AVOIRS EXTERIEURS NETS

La section précédente montre que la demande de monnaie est stable au Cameroun, au Congo et au Gabon. mais cela permet-il de dire que le crédit intérieur cause les avoirs extérieurs nets au sens de l'approche monétaire de la balance de paiements ? La méthode de recherche du sens causal élaborée par SIMS C. nous permet de répondre à cette question. Dans une première phase d'analyse, nous relèverons les problèmes concernant le sens et le contenu de la notion de causalité. Dans une deuxième phase, nous appliquerons la méthode de mise en relief du sens causal proposée par SIMS C. Par conséquent dans la deuxième phase d'analyse, nous allons d'abord rendre stationnaires ou quasi-stationnaires les séries de crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets. Ensuite, nous rechercherons les meilleures structures de retard en régressant le crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets et inversement, avant de se consacrer aux tests de causalité proprement dits. A chaque étape, nous présenterons la méthode et les résultats obtenus. La troisième phase d'analyse de cette section portera sur le commentaire des résultats. Mais, il s'agira tout simplement d'analyser les résultats obtenus par rapport à l'approche monétaire de la balance des paiements.

I - PROBLEMES DE LA DEFINITION DE LA CAUSALITE

Notre propos n'est pas de présenter un panorama des méthodes empiriques d'analyse causale, ni de faire une présentation exagérée des raffinements techniques. Notre propos est plutôt critique. De ce point de vue, il s'agit de souligner les problèmes concernant le sens et le contenu de la notion même de la causalité en économie. En même temps, cette analyse devra nous conduire à justifier la pertinence de la méthode de mise en oeuvre de la causalité proposée par SIMS C.

Dans le domaine de la sociologie, E. DURKHEIN est, selon R. BOUDON, «le premier sociologue à avoir posé clairement le problème de l'inférence causale à partir des corrélations statistiques»³. B. PIGANOL s'oppose en partie à l'analyse de la causalité par le biais des corrélations statistiques. Dans le cas d'une relation linéaire, la corrélation simple mesure l'intensité de la liaison entre deux variables x et y . De l'avis de B. PIGANOL, le coefficient de corrélation mesure une liaison apparente qui donne lieu à plusieurs interprétations possibles qui sont : « x est une variable causale de y , y est une variable causale de x , y et x sont fonctions d'une même variable causale z , et de ce fait, sont apparemment liées entre elles

³R. BOUDON, cité par Bernard PAULRE : «La causalité en économie : signification et portée de la modélisation structurelle». Presses universitaires de Lyon, 1985 p. 143

et, enfin il existe une pure coïncidence statistique due seulement aux données utilisées, qui disparaît si l'on change d'éléments>>⁴. Autrement dit, le coefficient de corrélation simple indique l'existence probable d'un sens causal entre variables sans en donner précisément le sens causal.

D'autres auteurs au rang desquels J.S. MILL, R. STROTZ et H. WOLD, se sont penchés sur la recherche de la causalité en économie.

Pour J.S. MILL, célèbre philosophe-économiste : <<la cause est la somme des conditions positives et négatives prises ensemble, le total des contingences de toute nature qui, étant réalisées, le conséquent suit invariablement>>⁵. La cause se définit ici comme l'antécédent invariable et inconditionnel d'un événement. Autrement dit, pour dégager une relation causale entre deux événements, il faut <<exclure tous les antécédents qui peuvent n'être donnés, alors que ce phénomène est donné, ou être donnés sans que ce phénomène soit donné>>⁶. S. JEVONS s'oppose à la définition de J.S. MILL et notamment au caractère inconditionnel de l'antécédent d'un événement. Pour

⁴B. PIGANOL <<Statistique et économétrie>>. Mementos Dalloz; 2ème édition 1978 p. 29

⁵J.S. MILL. Cité par Beranrd PAULRE : op. cit., p. 12

⁶Rabier, LOGIQUE, cité par Bernard PAULRE, qui synthétise ainsi la méthode de J.S. MILL. Voir Bernard PAULRE, op. cit. p. 139

S.JEVONS, <<Rien n'est plus indiscutable que le fait qu'une expérience finie ne peut jamais nous donner une connaissance certaine du futur, si bien que soit une cause n'est pas un antécédent invariable, soit nous ne pouvons jamais atteindre une connaissance certaine des causes>>⁷.

Pour R. STROTZ et H. WOLD en considérant deux variables y et z , << y est cause de z , si par hypothèse, il serait possible, en contrôlant y de contrôler indirectement z >>⁸. Ils réduisent la notion de causalité à celle de contrôle de z par la manipulation de y . Cependant il n'est pas aisé de valider une relation causale telle que la définissent STROTZ et WOLD. La difficulté qui réside dans la validation d'une telle relation causale, selon B. PAULRE est que <<la spécification des règles d'induction n'est pas suffisamment triviale pour pouvoir laisser entendre qu'il est facile de savoir avec certitude quand on contrôle z en manipulant y >>⁹. par exemple, il n'est pas possible de tester la causalité entre y_t et z_t dans la relation certaine $z_t = ay_{t-1} - 1$. En effet, en termes prédictifs, si deux variables sont liées par une relation certaine, comme le sont z_t et y_{t-1} dans la relation $z_t = ay_{t-1} - 1$ - on ne peut décider que y_{t-1} est un

⁷W.S. JEVONS. *The principles of Science*, N.Y. : Reprint Dover, 1877-958. p. 222, cité par Bernard PAULRE : op. cit. p. 142

⁸R.H. STROTZ et H. D. WOLD : <<Recursive Vs non-recursive systems : an attempt at synthesis>> *Econometrica*. Vol 28 n° 2, p. 417-427

⁹B. PAULRE : op. cit. p. 154

facteur causal de z_t ou inversement. C'est pour cela que SIMS C. dit qu'en général, «la chaîne causale de H. WOLD n'est pas testable dans un contexte statique»¹⁰. SIMS C. se range plutôt du côté de C.W. GRANGER qui réduit la notion de causalité à la capacité prédictive elle-même définie en terme stockastique.

GRANGER propose une définition testable de la causalité qui repose sur l'étude des relations entre des séries temporelles. Pour GRANGER, «la définition de la causalité est fondée sur la prédictabilité de certaines séries, x_t par exemple. Si une autre série y_t contient, à travers ses valeurs passées, une information qui améliore la prédiction de x_t et si cette information n'est contenue dans aucune autre série utilisée pour calculer le prédicteur, alors on dit que y_t cause x_t »¹¹. Une variable est donc causale, au sens de GRANGER, si elle contient une information qui améliore la prédiction d'une autre variable. Dans ce sens, la causalité repose sur la prédictabilité et se définit en dehors des lois économiques. Sur ce dernier point, ZELLNER critique la définition de GRANGER. Pour ZELLNER, la causalité s'assimile à «la prédictabilité selon la loi»¹². Néanmoins, du fait que

¹⁰C.H. SIMS : «Money, income and causality» *American Economic review*. N° 62-1872 pp. 640-52. A ce sujet, voir aussi G.W. SCHWERT : "Tests of causality" : *The message of innovation* supplément of *Journal of monetary Economic* n° 10 1979. P. 157

¹¹C.W. GRANGER : «Investigating causal relations by Economic Models and cross spectral methods» *Econometrica* ; vol. 37 1969, p. 424-38

¹²Charles R. NELSON : «Discussion of the ZELLNER and SCHWERT

la définition de la causalité au sens de GRANGER est testable, elle est largement appliquée dans la littérature économique. Ces applications sont facilitées par les travaux de SIMS C. qui ont rendu plus opérationnelle la définition de la causalité au sens de GRANGER. Selon SIMS. C., <<si x cause y, une régression de x sur les valeurs passées, présentes et futures de y, donnerait des coefficients significatifs aux valeurs futures>>¹³. Nous recherchons le sens causal entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets, au Cameroun au Congo et au Gabon avec la méthode de recherche de causalité de SIMS C. ; car elle est testable.

II - METHODE ET RESULTATS DES TESTS DE CAUSALITE ENTRE LE CREDIT INTERIEUR ET LES AVOIRS EXTERIEURS NETS

Dans cette deuxième phase d'analyse de la section II, nous identifions d'abord les séries des contreparties de la masse monétaire afin de les rendre quasi-stationnaires ou stationnaires. Ensuite, nous estimerons les modèles à retards échelonnés pour choisir les retards optimaux. Nous discuterons enfin du caractère statistiquement significatif de l'ensemble des coefficients estimés. Ces analyses se feront chaque fois, dans le cas du Cameroun, du Congo et du Gabon. Notons que nous utiliserons les données "statistiques

Papers>>. *American Economic review* n° 67, 1980, p. 102

¹³D. WILLIAM, GODHART et GOWLAND : *op. cit.* Juin 1976, p. 417

financières internationales" indiquées dans les annexes n° 6 et n° 7. La période d'étude va de 1973 à 1987. Les données sont trimestrielles et les observations d'une série peuvent atteindre 56.

Les calculs sont traités par un programme spécialisé dans l'analyse des séries temporelles : Le TSP (Time serie Package). les données sont saisies en milliards de F.CFA.

A - Identification et mise en état stationnaire ou quasi-stationnaire du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets : méthode et résultats

1 - Méthode d'identification et de stationnarisation

Une série est stationnaire lorsque ses autocovariances et partant, ses autocorrélations¹⁴ tendent à s'annuler au moment où le décalage (s) qui sépare les valeurs x_t et x_{t-s} de cette série s'accroît. En pratique, nous appliquons ce principe pour identifier les séries. Deux situations vont

14.

$$\begin{aligned} \text{Autocovairance } (x_t ; x_{t-s}) &= \sum_{t=s+1}^n (x_t - \bar{x})(x_{t-s} - \bar{x}) \\ \text{Autocorrélation } (x_t, x_{t-s}) &= \frac{\text{autocovariance } (x_t, x_{t-s})}{\text{variance } (x_t)} \\ &= \frac{\sum_{t=s+1}^n (x_t - \bar{x})(x_{t-s} - \bar{x})}{\sum_{t=1}^n (x_t - \bar{x})^2} \end{aligned}$$

souvent apparaît, la première est que les coefficients d'autocorrélation ne tendent pas à s'annuler lorsque le décalage (s) s'accroît¹⁵. La deuxième est que les coefficients d'autocorrélation tendent à s'annuler lorsque le décalage (s) s'accroît. Dans la deuxième situation, on déduit que la série est non stationnaire et qu'il importe de la rendre stationnaire. Dans tous les cas, la statistique de BOX et PIERCE (Q)¹⁶ qui est identique à la statistique de Khi-deux notée (χ^2) ¹⁷ sera appliquée pour identifier les séries stationnaires. Dans le cas où la série ne sera pas stationnaire, nous allons lui appliquer un filtre¹⁸ par exemple $(1 - aL)$ où a est le coefficient à estimer¹⁹ et L l'opérateur retard tel que $L^p X_t = X_{t-p}$.

2 - Résultats

a - Crédit intérieur et avoirs extérieurs nets stationnaires ou quasi-stationnaires : cas du Cameroun

a.1 - le crédit intérieur stationnaire

¹⁵C.W. GRANGER and Paul NEWBOLD : *Forecasting Economic Time Series*>>. Second edition Academic Press, INC, p. 79 1986

¹⁶Voir annexe n° 8

¹⁷Voir annexe n° 8bis

¹⁸Voir annexe n° 8ter

¹⁹Voir annexe n° 8quatro

Il importe de s'assurer que la série du crédit intérieur dont on dispose est stationnaire. Pour cela nous utilisons le khi-deux. En effet, α^2 calculé est supérieur au α^2 tabulaire (25,99). Nous déduisons que la série du crédit intérieur n'est pas stationnaire au risque de 10 % (annexe 9). Il faut rendre cette série stationnaire. Pour cela, nous la multiplions par un filtre relatif à une différenciation d'ordre un (filtre = $1 - aL$) avec LCI

CI_{t-1}



Nous obtenons une série transformée $DCAMCI = CI_t(1 - aL)$. On estime alors a et l'on trouve, pour cette nouvelle série, le α^2 calculé (15,89) inférieur au α^2 tabulaire (25,99) au risque de 10 %. Nous admettons que la nouvelle série $DCAMCI_t$ est stationnaire comme le montre l'annexe 9.

a.2 - Les "avoirs extérieurs nets" quasi-stationnaires

L'annexe 10 montre que α^2 calculé (154,76) de cette série est supérieur au α^2 tabulaire (25,55), au seuil de signification de 10 %. la série n'est donc pas stationnaire. Pour la rendre stationnaire, nous la multiplions par un filtre relatif à une différenciation du 1er ordre. Après estimation de a , nous obtenons la nouvelle série des avoirs nets $DCAMAEN_t = AEN_t(1-aL)$.

L'annexe 11 montre que le α^2 calculé (75,41) de cette nouvelle série est supérieur au α^2 tabulaire (25,55). Autrement dit, malgré le filtrage de la série initiale, la nouvelle série n'est pas devenue stationnaire. Toutefois, à défaut d'une série stationnaire, nous retenons la série DCAMAEN_t comme quasi-stationnaire.

b - Crédit intérieur et avoirs extérieurs nets

· quasi-stationnaires : cas du Gabon

1 - Le crédit intérieur quasi-stationnaire

L'annexe 12 montre que le α^2 calculé (219,73) est supérieur au α^2 tabulaire (25,55). Nous déduisons que la série du crédit intérieur du Gabon n'est pas stationnaire. Pour la rendre stationnaire, nous la multiplions par un filtre relatif à une différenciation d'ordre 6 ; soit le filtre (1 - a_{1L} - a_{2L} - a_{4L} - a_{5L} - a_{6L}). Nous trouvons une nouvelle série dont le α^2 calculé est égal à 51,4..

L'annexe 13 montre que le α^2 calculé (51,4) de cette nouvelle série est supérieur au α^2 tabulaire (25,55), au risque de 10 % avec un degré de liberté de 18. Nous concluons que malgré le filtrage subi par la série du crédit intérieur, la nouvelle série DGACI_t²⁰ n'est pas stationnaire. Mais, après le filtrage, le α^2 calculé a atteint 51,40. Bien qu'il soit resté supérieur au α^2 tabulaire, nous admettons

²⁰DGACI_t = la série du crédit intérieur du Gabon transformée par le filtre (- a_{1L} - a_{2L} - a_{3L} - a_{4L} - a_{5L} - a_{6L})

7
que la nouvelle série DGACI_t est quasi-stationnaire.

2 - Les avoirs extérieurs nets quasi-stationnaires

L'annexe 14 montre que le α^2 de cette série est 310,04 avec un degré de liberté de 18. Ce α^2 calculé est supérieur au α^2 tabulaire (25,8). Nous déduisons que les avoirs extérieurs nets ne sont pas stationnaires. Pour les rendre stationnaires, nous les multiplions par un filtre relatif à une différentiation du 6ème ordre. Nous obtenons un α^2 calculé égal à 30,72 pour la nouvelle série DGAAEM_t. Cette nouvelle série est non stationnaire car son α^2 calculé est inférieur au α^2 tabulaire (25,99), comme le montre l'annexe 15. Toutefois, nous retenons cette nouvelle série car son α^2 calculé est très voisin de α^2 tabulaire. La nouvelle série DGAAEN_t est quasi-stationnaire.

C - Crédit intérieur et avoirs extérieurs nets stationnaires ou quasi-stationnaires : cas du Congo

1 - Les avoirs extérieurs nets stationnaires

L'annexe 16 montre que le α^2 calculé de cette série est égal à 232,09. Ce α^2 est supérieur au α^2 tabulaire (25,9). Cette série n'est donc pas stationnaire. Pour rendre cette série stationnaire, nous la multiplions par un filtre relatif à une différentiation d'ordre 4. Ce filtre est de type : $1 - d1L - d2L - d4L$. Nous obtenons la nouvelle série

DCOAEN_t²¹. Nous obtenons de la nouvelle série un α^2 tabulaire égal à 20,26.

L'annexe 17 montre que le α^2 calculé de la nouvelle série est inférieur au α^2 tabulaire (25,99). Par conséquent, la nouvelle série DCOAEN_t est stationnaire au risque de 10%.

2 - Le crédit intérieur quasi-stationnaire

L'annexe 18 montre que le α^2 calculé de cette série (503,4) est supérieur au α^2 tabulaire (25,99) Pour rendre le crédit intérieur stationnaire, nous la multiplions par un filtre relatif à une différentiation d'ordre 4. Soit le filtre : $1 - d1L - d2L - d3L - d4L$. Nous obtenons la nouvelle série DCOCI_t²² dont le α^2 calculé est de 39,698.

L'annexe 19 montre que le α^2 calculé de la nouvelle série DCOCI_t (39,698) est supérieur au α^2 tabulaire (25,99) La nouvelle série n'est pas stationnaire. Néanmoins, nous la considérons comme quasi-stationnaire.

²¹ DCOAEN_t = série transformée des avoirs extérieurs nets du Congo par filtre de type $1 - d1L - d2L - d3L - d4L$

²² DCOCI_t = série transformée du crédit intérieur du Congo par le filtre de type $1 - d1L - d2L - d3L - d4L$

B - Estimation des modèles autoregressifs :
choix des meilleures structures de retards

Le choix des meilleures structures de retards et d'avances est précédé de l'estimation des modèles à retards échelonnés. La méthode des moindres carrés ordinaires appliquée sur les modèles à retards échelonnés nous est proposée par ALMON²³. A la base des résultats des estimations des modèles à retards échelonnés, nous choisissons les périodes de retards au cours desquelles la variable exogène explique de façon statistiquement significative la variable endogène. Ci-dessous, nous présentons la méthode qui permet de choisir ces structures de retards et les résultats obtenus au Cameroun, au Gabon et au Congo.

1 - Influence d'une variable exogène sur une variable endogène : la méthode du choix des meilleures structures de retard

Les modèles échelonnés que nous estimons se présentent de la façon suivante :

$$(1) \text{DCI}_t = \sum_{i=n_1}^{m_2} \alpha_{t+1} \text{DAEN}_{t-i} + a_1 + \varepsilon_t^1$$

$$(2) \text{DAEN}_t = \sum_{i=n_1}^{m_2} \beta_{t+1} \text{DAEN}_{t-i} + a_1 + \varepsilon_t^2$$

²³ ALMON : voir annexe 20

ε_t^1 et ε_t^2 sont des variables perturbatrices respectives de l'équation (1) et (2)

DCI_t : variable "crédit intérieur" stationnaire ou quasi-stationnaire

$DAEN_t$: variable "avoirs extérieurs nets" stationnaires ou quasi-stationnaires

n_1 et n_2 : sont respectivement la période de retard passé et la période de retard futur. Ici, les retards sont étalés sur des trimestres

L'équation (1) vise à régresser le crédit intérieur stationnaire sur les avoirs extérieurs nets relativement stationnaires. Par contre, l'équation (2) vise à régresser les avoirs extérieurs nets sur le crédit intérieur, tous relativement stationnaires. Dans (1) et (2), les effets des variables exogènes sur des variables expliquées n'apparaissent pas d'un seul coup. Lorsque ces effets existent, ils sont généralement étalés sur une certaine période de temps. Autrement dit, ils affectent la variable expliquée avec un retard. Ce retard peut s'étendre sur plusieurs trimestres. Trois situations se distinguent :

Dans la première situation, on parlera de retard futur. Dans ce cas, la variable endogène caractérisée par p observations, appartenant à l'intervalle $|t_1, t_2|$, est expliquée par la variable exogène des trimestres postérieurs à cet intervalle. On a $n_2 > 0$.

Dans la deuxième situation, on parlera de retard passé. Dans ce cas, la variable endogène caractérisée par p observations, appartenant à l'intervalle $|t_1, t_2|$, est expliquée par la variable exogène des trimestres antérieurs à l'intervalle $|t_1, t_2|$. On a $n_1 > 0$.

Dans la troisième situation²⁴, on suppose que la variable endogène des trimestres antérieurs à l'intervalle $|t_1, t_2|$ et des trimestres postérieurs à l'intervalle $|t_1, t_2|$. On a $n_1 > 0$ et $n_2 > 0$.

Sur les équation (1) et (2), nous retenons, à chaque période, le couple de degrés de liberté $(n-r, p-n-2)$ où p est le nombre d'observations de la variable expliquée, n est le délai d'action au cours duquel la variable exogène explique significativement la variable dépendante, r le degré du polynôme qui suit le coefficient estimé conformément à la méthode d'ALMON. Les régressions sont faites sur plusieurs délais d'action possibles²⁵ pour ne pas perdre les retards significatifs. De plus, le nombre

²⁴La méthode de SIMS, appliquée dans cette étude, repose sur la 2ème et la 3ème situations. En d'autres termes, on régresse d'abord sur la variable exogène des retards passés, ensuite, on régresse sur la variable exogène des retards à la fois passés et futurs. A chaque trimestre on procède à une régression.

²⁵ n_1 et n_2 sont fixés arbitrairement. mais il faut que n_1 et n_2 qui sont des périodes de temps au cours desquelles la variable exogène influence la variable endogène soient nombreuses pour ne pas perdre des périodes où l'influence est significative.

d'observations doit être assez grand pour obtenir des degrés de liberté élevés²⁶. Dans la plupart des estimations, nous avons retenu $P =$ le nombre d'observations égal à 36, correspondantes à la période allant de 1976 à 1984. C'est sur la base des coefficients estimés $\sum \hat{\beta}_{t+1}$ ou $\sum \hat{\alpha}_{t+1}$ par la méthode des moindres carrés ordinaires incluse dans celle d'ALMON²⁷ que le choix des meilleures structures de retards se réalise.

a - Critères de choix des meilleures structures de retard

Deux critères sont utilisés pour le choix des meilleures structures de retard. Il s'agit de la somme des carrés de résidus et du coefficient de détermination ajusté²⁸. Dans le cadre de la méthode des moindres carrés ordinaires, l'estimation est excellente lorsque, entre autres, la somme des carrés des résidus tend à s'annuler. Dans ce cas, le coefficient de détermination ajusté du modèle linéaire tend vers 1. Autrement dit, la structure optimale des retards retenue sera relative à la régression dont la somme des carrés de résidus sera la plus petite ; à cela, on ajoutera le critère du coefficient de détermination

²⁶Le degré de liberté d'une statistique est le nombre d'observations indépendantes à l'intérieur d'un échantillon moins le nombre k de paramètres de la population qu'il faut estimer à partir des observations de l'échantillon

²⁷Méthode d'ALMON : voir annexe n° 20

²⁸A chaque trimestre on procède à une régression. A chaque régression on obtient un coefficient de détermination ajusté et une somme des carrés de résidus.

ajusté. Nous retiendrons parmi les différentes estimations effectuées, celles dont le coefficient de détermination ajusté est le plus élevé.

2 - Calcul des retards passés et futurs optimaux ¹

a - Retards optimums : Cas du Cameroun

TABLEAU N° 14 : RETARDS OPTIMUMS CHOISIS A PARTIR DES
RESULTATS DES REGRESSIONS DES TABLEAUX
ANNEXES N°1, 2, 3 et 4

	Equation (2)	Equation (2)
Retards passés	$n_1 = 5$	$n_1 = 9$
Retards futurs	$n_2 = 12$	$n_2 = 12$

Source : Calculs établis par nous-mêmes à partir des tableaux annexes n°s 1, 2, 3 et 4.

A l'équation (1), le crédit intérieur est regressé sur les avoirs extérieurs nets. Nous retenons "p=36", observations allant de 1976 (1er trimestre) et 1984 (4ème trimestre). Le même nombre d'observations est retenu à l'équation (2) où les avoirs extérieurs nets sont regressés sur le crédit intérieur. Le tableau 16 ci-dessus montre que le 5ème trimestre et le 9ème trimestre sont ceux au bout desquels le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets sont mieux expliqués respectivement par les avoirs extérieurs nets et par le crédit intérieur, lorsqu'on considère la période antérieure à 1976. Le 12ème trimestre

(1) Au cours des regressions, il importe des'assurer que les variables perturbatrices ne sont pas autocorrélées. Dans les résultats ci-dessous, chaque fois que le D.W. est faible, nous procédons à la correction. C'est les résultats des nouvelles estimations que nous retenons. Voir annexe n° 21.

est celui où, pour la période postérieure à 1984 - 4ème trimestre - les avoirs extérieurs nets expliquent le mieux le crédit intérieur en ce qui concerne l'équation (1) et le crédit intérieur explique mieux les avoirs extérieurs net en ce qui concerne l'équation (2).

b - Retards optimums : cas de Gabon

TABLEAU N° 15 : RETARDS OPTIMUMS CHOISIS A PARTIR DES RESULTATS DES REGRESSIONS DES TABLEAUX ANNEXES N°5 et 6

	Equation (1)	Equation (2)
Retards passés	$n_1 = 5$	$n_1 = 9$
Retards futurs	$n_2 = 1$	$n_2 = 12$

Source : Calculs établis par nous-mêmes à partir des tableaux annexes n°s 5 et 6

A l'équation (1); nous choisissons $p = 36$ observations pour régresser le crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets. Pour la période antérieure à 1976 - 1er trimestre, nous faisons 12 régressions et nous retenons le 9ème trimestre. Pour la période postérieure à 1984 - 4ème trimestre, nous faisons une seule régression et nous la retenons. Autrement dit, n_2 est égal à un.

A propos de l'équation (2), nous partons de 28 observations pour la période allant de 1978 - 1er trimestre à 1984 -4ème trimestre. Nous retenons $n_1 = 9$ et $n_2 = 12$ comme des trimestres au cours desquels le crédit intérieur

explique mieux les avoirs extérieurs nets.

c - Retards optimums : cas du Congo

TABLEAU N° 16 : RETARDS OPTIMUMS CHOISIS A PARTIR DES
RESULTATS DES REGRESSIONS DES TABLEAUX ANNEXES N° 7 ET 8

	EQUATION (1)	EQUATION (2)
Retards passés	$n_1 = 5$	$n_1 = 5$
Retards futurs	*	*

Source : Calculs établis par nous-mêmes à partir des
tableaux annexes n°s 7 et 8

A l'équation (1), nous choisissons 35 observations pour la période 1976 - 1er trimestre - 1984 - 4ème trimestre. Nous régressons le crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets et nous retenons le 5ème trimestre comme étant celui au bout duquel les avoirs extérieurs nets expliquent mieux le crédit intérieur sur la période antérieure à 1976 - 1er trimestre. A l'équation (2), nous choisissons 28 observations pour la période allant de 1978 - 1er trimestre à 1984 - 4ème trimestre. Nous régressons les avoirs extérieurs nets sur le crédit intérieur. Nous retenons le 5ème trimestre comme étant celui au bout duquel les avoirs extérieurs nets expliquent mieux le crédit intérieur.

C - Test de causalité proprement dit

Selon SIMS, le crédit intérieur cause les avoirs extérieurs nets si, en régressant le crédit intérieur sur les valeurs antérieures, présentes et futures des avoirs extérieurs nets, on constate que les valeurs futures des coefficients estimés sont significativement différentes de zéro. La mise en relief de la signification statistique de l'ensemble des coefficients estimés appelle l'utilisation du test d'ensemble d'une régression. Le test de FISHER (1) permet de tester l'hypothèse qu'aucune des valeurs de la variable exogène "avoirs extérieurs nets", ne contribue à expliquer la variabilité de la variable endogène "crédit intérieur" autour de sa moyenne.

TABLEAU N° 17 : RESULTATS DU "TEST D'ENSEMBLE" DES COEFFICIENTS ESTIMES : CAS DU GABON

CAS DU GABON	SANS RETARDS FUTURS		AVEC DES RETARDS FUTURS	
	\bar{R}^2	F	\bar{R}^2	F
DCI sur DAEN	0,86	56,3	0,982	39
DAEN sur DCI	0,85	38,64	0,995	83,9

Source : Résultats établis par nous-mêmes à partir des tableaux annexes n°s 5 et 6

(1) voir annexe N° 3.

TABLEAU N° 18 : RESULTATS DES "TESTS D'ENSEMBLE" DES
COEFFICIENTS ESTIMES : CAS DU CAMEROUN

CAS DU CAMEROUN	SANS RETARDS FUTURS		AVEC DES RETARDS FUTURS	
	\bar{R}^2	F	\bar{R}^2	F
DCI sur DAEN	0,44	7,75	0,80	9,89
DAEN sur DCI	0,43	7,56	0,71	6,31

Source : Résultats établis par nous-mêmes à partir des
Tableaux annexes n° 1, 2, 3 et 4

TABLEAU N° 19 : RESULTATS DU "TEST D'ENSEMBLE" DES
COEFFICIENTS ESTIMES : CAS DU CONGO

CAS DU CONGO	SANS RETARDS FUTURS		AVEC DES RETARDS FUTURS	
	\bar{R}^2	F	\bar{R}^2	F
DCI sur DAEN	0,997	38,91	*	*
DAEN sur DCI	0,997	28,56	*	*

Source : Résultats établis par nous-mêmes à partir des
tableaux annexes n°s 7 et 8

1 - Test d'ensemble des coefficients estimés : Cas du
Cameroun

a - Régression du crédit intérieur sur les avoirs
extérieurs nets

A l'équation (1), nous régressons le crédit intérieur
sur les avoirs extérieurs nets d'abord en l'absence des
retards futurs, et, ensuite, en présence des retards futurs.

Sans retards

Le tableau n° 18 ci-dessus montre que nous obtenons un coefficient de détermination ajusté peu élevé ($\bar{R} = 0,44$). Nous déduisons que les avoirs extérieurs nets n'expliquent pas totalement le crédit intérieur lorsqu'on ne tient compte que des valeurs explicatives des avoirs nets antérieurs à 1976.

Avec retards futurs

Lorsqu'on intègre les valeurs futures des avoirs extérieurs nets pour expliquer le crédit intérieur, nous constatons que le coefficient de détermination ajusté s'améliore et atteint $\bar{R}^2 = 0,80$. De plus, la valeur calculée $F = 9,89$ (FISCHER) est supérieure à la valeur tabulaire $F = 2,66$ avec un couple de degrés de liberté de (14,13) et pour un risque de 5 %. Nous déduisons que tous les coefficients α_{t+1} de l'équation (1) ne sont pas nuls.

Au total, les coefficients estimés des retards futurs apparaissent significatifs quand le crédit intérieur est régressé sur les avoirs extérieurs nets passés, présentes et postérieurs. Nous concluons à la suite de SIMS, que les avoirs extérieurs nets causent le crédit intérieur.

b - Régression des avoirs extérieurs nets sur le
crédit intérieur

A l'équation (2), nous régressons les avoirs extérieurs nets sur le crédit intérieur d'abord en l'absence des

retards futurs et, ensuite, en présence des retards futurs.

Sans retards futurs

Le tableau n° 18 montre que nous obtenons un coefficient de détermination ajusté peu élevé ($\bar{R}^2 = 0,43$). C'est la preuve que les valeurs passées du crédit intérieur n'expliquent pas les avoirs extérieurs nets.'

Avec retards futurs

Lorsqu'on incorpore les valeurs futures du crédit intérieur pour expliquer les avoirs extérieurs nets, le coefficient de détermination ajusté s'améliore. Il est désormais égal à 0,71. De plus on peut dire que les coefficients estimés, c'est-à-dire les coefficients β_{t+i} ne sont pas tous nuls car pour un couple de degrés de liberté (19,13), le F calculé est supérieur au F tabulaire ($6,31 > 2,30 = F \text{ tabulaire}$) au seuil significatif de 5% .

Au total, les estimateurs de retards futurs apparaissent statistiquement significatifs avec un risque de 5 %, lorsqu'on régresse les avoirs extérieurs nets sur les valeurs passées, présentes et futures du crédit intérieur. Nous concluons, à la suite de SIMS, que le crédit intérieur cause les avoirs extérieurs nets.

2 - Test d'ensemble des coefficients estimés : Cas du Gabon

a - Régression du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets

A l'équation (1), nous régressons le crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets d'abord en l'absence des retards futurs et, ensuite en présence des retards futurs.

Sans retards futurs

Le tableau n° 17 ci-dessus montre que nous obtenons un coefficient de détermination ajusté élevé, soit $R^2 = 0,86$. Nous déduisons que les avoirs extérieurs nets expliquent fortement le crédit intérieur. De plus, le F. calculé est supérieur au F. tabulaire pour un couple de degré de liberté de (6,25), à un seuil de signification de 5%. On déduit que les coefficients des valeurs passées des avoirs extérieurs nets ne sont pas tous nuls.

Avec retards futurs

Lorsqu'on intègre les valeurs futures des avoirs extérieurs nets pour expliquer le crédit intérieur, le coefficient de détermination s'améliore. Il passe de $\bar{R}^2 = 0,86$ à $\bar{R}^2 = 0,98$. De plus la valeur du F. calculé (39) est supérieure à celle du F. tabulaire (3,41), pour un couple de degré de liberté de (7,24) et pour un risque de 5%. Nous admettons que le coefficient α_{t+1} ne sont pas tous nuls.

Au total, les estimations sur les retards futurs apparaissent statistiquement significatifs au seuil de

signification de 5 %, lorsqu'on régresse le crédit intérieur sur les valeurs passées, présentes et futures des avoirs extérieurs nets. Nous concluons que les avoirs extérieurs nets causent le crédit intérieur.

b - Régression des avoirs extérieurs nets sur le
crédit intérieur

A l'équation (2), nous régressons les avoirs extérieurs nets sur le crédit intérieur, d'abord en l'absence des retards futurs et, ensuite en présence des retards futurs.

Sans retards futurs

Le tableau n° 17 montre que, quand on régresse les avoirs extérieurs nets sur le crédit intérieur, on trouve \bar{R}^2 égal à 0,85. C'est la preuve que le crédit intérieur explique les avoirs extérieurs nets. De plus, F. calculé (38,64) est supérieur à F. tabulaire (4,6) avec un couple de degrés de liberté de (5,17), pour un seuil de signification de 5 %. Nous admettons que les coefficients β_{t+1} ne sont pas tous nuls.

Avec retards futurs

Quand on régresse les avoirs extérieurs nets sur le crédit intérieur, en y incorporant les valeurs postérieures du crédit intérieur (en plus des valeurs passées et présentes), on constate que \bar{R}^2 s'améliore et passe de 0,85 à 0,995. De plus, la valeur calculée F (83,9) est supérieure à la valeur tabulaire de F (19,45), avec un couple de degrés

de liberté (2,21), pour un risque de 5 %. Nous admettons que les coefficients β_{t+1} de l'équation (2) ne sont pas tous nuls.

Au total, les coefficients des retards futurs apparaissent statistiquement significatifs au seuil de signification de 5 %, lorsqu'on régresse les avoirs extérieurs nets sur le crédit intérieur passé, présent et futur. Nous concluons que le crédit intérieur cause les avoirs extérieurs nets.

3 - Test d'ensemble des coefficients estimés : Cas du Congo

a - Régression du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets

A l'équation (1), nous régressons le crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets d'abord en l'absence des retards futurs, et ensuite, en présence des retards futurs.

Sans retards futurs

Le tableau n° 19 ci-dessus montre que quand on régresse le crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets, on constate que \bar{R}^2 est proche de 1. Les avoirs extérieurs nets expliquent fortement le crédit intérieur ($\bar{R}^2 = 0,997$). De plus F. calculé (38,91) est supérieur au F. tabulaire (8,62) avec un couple de degrés de liberté de (3,29) à un risque de 5 %. On conclut que les coefficients de l'équation (1) α_{t+1}

ne sont pas tous nuls.

Avec retards futurs

Quand on régresse le crédit intérieur sur les valeurs passées, présentes et futures, on constate que \bar{R}^2 n'existe pas. On conclut que les avoirs extérieurs nets ne causent pas le crédit intérieur au sens de SIMS.

b - Régression des avoirs extérieurs nets sur le crédit intérieur

A l'équation (2), nous régressons les avoirs extérieurs nets sur le crédit intérieur, d'abord en l'absence des retards futurs et, ensuite, en présence des retards futurs.

Sans retards futurs

Le tableau n° 19 ci-dessus montre que, quand on régresse les avoirs extérieurs nets sur le crédit intérieur, on obtient le coefficient de détermination ajusté presque égal à 1. Le crédit intérieur explique fortement les avoirs extérieurs nets. De plus $F. (39,36)$ est supérieur au $F.$ tabulaire $(8,55)$ avec un couple de degrés de liberté de $(3,29)$ et à un risque de 5 %. Par conséquent, les coefficients β_{t+1} ne sont pas tous nuls.

Avec retards futurs

Quand on régresse les avoirs extérieurs nets sur le

crédit intérieur, en y incorporant non seulement les valeurs passées et présentes, mais aussi les valeurs futures, on n'obtient pas le coefficient de détermination ajusté (\bar{R}^2), ni le F. Nous déduisons que le crédit intérieur ne cause pas les avoirs extérieurs nets.

Nous venons d'expliquer, dans le cas de chaque pays étudié, les trois étapes de la méthode de mise en oeuvre de la causalité au sens de SIMS C., entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets. Maintenant, la question qui nous interpelle est de savoir si, les résultats des tests de causalités obtenus, dans le cas du Cameroun, du Congo et du Gabon infirment ou confirment l'approche monétaire de la balance des paiements et, en particulier le sens causal unique qui va du crédit intérieur vers les avoirs extérieurs nets.

SECTION III - LES DELAIS DE TRANSMISSIONS SIGNIFICATIFS
DE L'INFLUENCE DU CREDIT INTERIEUR SUR LES
EXTERIEURS NETS ET INVERSEMENT : LES RESULTATS
DES TESTS DE CAUSALITE PROPREMENT DIT

Notre but dans ce paragraphe est double. Il consiste d'abord à comparer les résultats du sens causal obtenus entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets au sens causal prévu par l'approche monétaire de la balance des paiements. Il consiste ensuite à relever les délais de transmissions significatifs de l'influence du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets et inversement, dans le cas de chaque pays retenu. Nous commencerons par présenter les délais de transmissions significatifs de l'influence du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets et inversement avant les résultats des tests de causalité.

a - délais de l'influence du crédit intérieur sur les
avoirs extérieurs nets et inversement

Les délais de transmissions significatifs entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets se produisent à travers deux situations : la régression du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets et la régression des avoirs extérieurs nets sur le crédit intérieur.

1 - Délai d'action avec la régression du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets

Dans ce cas, le délai d'action des avoirs extérieurs nets passés sur le crédit intérieur s'étend sur cinq trimestres au Cameroun, cinq trimestres au Congo et neuf trimestres au Gabon. Par ailleurs, le délai d'action des avoirs extérieurs nets futurs sur le crédit intérieur s'étend sur douze trimestres au Cameroun, un trimestre au Gabon et zéro trimestre au Congo.

2 - Délai d'action avec la régression des avoirs extérieurs nets sur le crédit intérieur

Dans ce cas, le délai d'action du crédit intérieur passé sur les avoirs extérieurs nets est de neuf trimestres au Cameroun et au Gabon. Ce délai d'action est de cinq trimestres au Congo. Par ailleurs, le délai d'action du crédit intérieur futur sur les avoirs extérieurs nets est de douze trimestres au Cameroun et au Gabon et de zéro trimestre au Congo.

Dans les deux cas, lorsqu'on tient compte des retards futurs, le délai d'action du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets ne varie pas dans le cas du Congo. La prise en compte des observations futures pour expliquer les variations soit du crédit intérieur, soit des avoirs extérieurs nets n'affecte en rien la variable à expliquer dans le cas du Congo. Par contre, dans le cas du Cameroun et

du Gabon, les délais d'action significatifs du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets et inversement s'élargissent quand on prend en compte les retards futurs. Dans le cas du Cameroun et du Gabon, l'importance de la prise en compte des valeurs futures pour expliquer soit le crédit intérieur soit les avoirs extérieurs nets, est capitale. Elle caractérise, en partie la définition de la causalité au sens de SIMS C. que nous avons appliquée pour obtenir ces résultats.

B - Résultats des tests de causalité proprement dits

Au Cameroun et au Gabon, les résultats du sens causal entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets sont semblables. Pour cela, nous relevons d'abord les résultats du Cameroun et du Gabon avant les résultats du Congo.

1 - Cas du Cameroun et du Gabon

Dans ces deux pays, nous avons régressé le crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets et inversement, en tenant compte des retards passés et futurs. Dans le cas de ces deux pays, le test de FISHER montre que les retards futurs estimés sont statistiquement significatifs à un risque de 5 % dans chaque régression. Nous déduisons, suite à SIMS C. que le crédit intérieur cause les avoirs extérieurs nets, et qu'en même temps, les avoirs extérieurs nets causent le crédit intérieur au Cameroun et au Gabon. Pourtant, selon l'approche monétaire de la balance des

paiements, seul le crédit intérieur cause les avoirs extérieurs nets lorsque, comme au Cameroun et au Gabon la demande de monnaie est stable. Autrement dit, les résultats obtenus dans le cas du Cameroun et du Gabon sont contraires à ceux postulés par la théorie. Mais qu'en est-il du cas du Congo ?

2 - Cas du Congo

Dans le cas du Congo, nous avons régressé le crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets et inversement, en tenant compte des retards passés et futurs. Le test de FISHER montre que les coefficients des retards futurs estimés ne sont pas statistiquement significatifs. Nous déduisons, suite à la définition de la causalité donnée par SIMS C., qu'il n'existe pas de sens de causalité entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets au Congo.

Au total, il apparaît que les résultats du sens causal obtenus au Congo, au Cameroun et au Gabon infirment le sens causal que préconise les tenants de l'approche monétaire de la balance des paiements. Dans aucun des trois pays, nous ne trouvons pas que le sens causal va uniquement du crédit intérieur vers les avoirs extérieurs nets. La non vérification du sens causal allant uniquement du crédit intérieur vers les avoirs extérieurs nets nous entraîne à rechercher les conséquences de ces résultats sur la politique qu'on applique au Cameroun, au Congo et au Gabon. La politique de restriction du crédit en vue de

réduire ou d'annuler le déficit extérieur dans chaque pays retenu ne semble pas totalement justifié; au sens de l'approche monétaire de la balance des paiements. Existe-t-il des solutions de réchange qui permettent de faire face aux déséquilibres extérieurs au Cameroun, du Congo et du Gabon ?

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CONCLUSION DU TROISIEME CHAPITRE

Il ressort du chapitre trois que le produit intérieur brut est la variable explicative pertinente de la demande de monnaie au Cameroun, au Congo et au Gabon et que la demande de monnaie est stable dans chacun de ces trois pays. Ce chapitre montre aussi que le sens causal unidirectionnel qui va du crédit intérieur vers les avoirs extérieurs nets, selon l'approche monétaire de la balance des paiements, n'existe pas au Congo, au Cameroun et au Gabon. Mais, il y a absence de causalité entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets au Congo et présence d'une causalité inverse entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets au Cameroun et au Gabon.

La non vérification du sens causal postulé par les tenants de l'approche monétaire de la balance des paiements nous amène à rechercher une explication non monétaire des déficits extérieurs enregistrés dans ces pays ces dernières décennies. L'analyse des structures économiques du Cameroun, du Gabon et du Congo nous permettra, peut-être, de détecter d'autres causes de déficits extérieurs dans ces pays.

CHAPITRE QUATRIEME

-----0-----

- DE L'APPROCHE MONETAIRE A L'APPROCHE STRUCTURALISTE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

Le chapitre précédent montre que l'approche monétaire de la balance des paiements devrait s'appliquer prudemment dans les trois pays étudiés. La raison pour laquelle cette théorie n'est pas applicable est que, dans ces pays, le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets ne sont pas uniquement et respectivement exogène et endogène comme l'indique la théorie monétaire de la balance des paiements. Grâce aux résultats des tests de causalité qui montrent que le crédit intérieur n'est ni exogène ni endogène au Congo, et que ces deux variables sont à la fois exogènes et endogènes au Cameroun et au Gabon, nous critiquerons les politiques monétaires menées dans ces pays. De plus, nous chercherons à savoir s'il existe des causes de déséquilibres des comptes extérieurs autres que la variation non contrôlée du crédit intérieur. Les résultats des tests de causalité et les causes non monétaires des déséquilibres extérieurs de ces pays nous permettront d'envisager quelques mesures de politiques économiques en général, et de politiques monétaires en particulier qui permettraient de rééquilibrer les comptes extérieurs du Cameroun, du Congo et du Gabon. Au total, le présent chapitre se compose d'une première section relative à la critique des politiques monétaires, d'une

deuxième section relative à la proposition des nouvelles mesures de politique monétaire et d'une troisième section qui relève les limites des résultats et des propositions de la présente étude.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

SECTION I - APPRECIATION CRITIQUE DU VOLET MONETAIRE DES
PROGRAMMES DE REDRESSEMENT DU FMI ET DE LA POLITIQUE DU
CREDIT DE LA BEAC

A la lumière des résultats précédents, il est normal de procéder à la critique du volet monétaire des programmes d'ajustement du FMI et des mesures monétaires que la BEAC applique au Cameroun, au Congo et au Gabon. Cette préoccupation est nécessaire car les interventions du FMI ne sont pas toujours couronnées de succès; comme l'a écrit Michel SIDHOM, "le Fonds n'intervient guère dans la distribution inégalitaire des revenus, ce sont les plus défavorisés qui en font les frais"¹. En général, les critiques adressées au FMI sont d'ordre externe, c'est-à-dire basées sur les effets engendrés par des mesures d'austérité que le Fonds préconise. Notre propos, par contre, se fonde sur une critique d'ordre interne, c'est-à-dire basée sur l'approche monétaire de la balance des paiements qui est un des fondements théoriques des programmes d'ajustement que la FMI préconise². Cette critique est aussi valable à l'endroit de la politique de crédit de la BEAC au Cameroun, au Gabon et au Congo, dans la mesure où en matière de gestion du crédit, les mesures

¹ Michel SIDHOM : "Les thérapeutiques de redressement économiques du FMI". Problèmes économiques n° 1652 12/12/1979. P. 3

² En dehors de l'approche monétaire de la balance des paiements, les experts du FMI utilisent par exemple l'approche de l'absorption

prescrites par le FMI et qui se résument à la restriction du crédit, sont semblables aux mesures que la BEAC applique dans ces pays. Nous allons d'abord nous intéresser aux erreurs commises dans la désignation des causes de déséquilibres extérieurs dans ces pays. Ensuite, nous relèverons les conséquences souvent dues à ces erreurs de diagnostic.

I - LE CREDIT INTERIEUR COMME INSTRUMENT DE POLITIQUE MONETAIRE : UNE ERREUR DE DIAGNOSTIC

Les mesures de politique monétaire du FMI et de la BEAC supposent que le crédit intérieur est une variable exogène qui explique la variation du solde de la balance des paiements ; de façon que toute manipulation du crédit intérieur pourrait affecter le solde de la balance des paiements. Partant de cette hypothèse, le FMI et la BEAC proposent dans chaque pays membres, des politiques monétaires quasi-identiques : en général, les mesures proposées sont à la fois internes et externes. "Cette politique vise essentiellement à restaurer le niveau des avoirs extérieurs nets, objectif essentiel d'un programme d'ajustement. Cette politique s'articule en deux volets ; l'un intérieur et l'autre extérieur.

Le volet intérieur concerne le contrôle de la masse monétaire et ses contreparties intérieures. La masse monétaire constitue un objectif indicatif par la relation avec le produit intérieur brut par le biais de la vitesse de

circulation. Elle permet de définir des plafonds assignés aux avoirs intérieurs, et notamment au crédit à l'Etat afin de préserver la satisfaction des besoins de financement au secteur privé. Le montant des avoirs intérieurs nets constitue un "critère de performance", dont le respect implique l'application des mesures strictes de contrôle de crédit au secteur privé. Ces mesures concernent les plafonds de crédit par banques et les moyens de contrôle du respect de ces plafonds.

Le volet extérieur est plus limité puisque la politique ne peut s'appuyer sur les taux de change et que les décisions monétaires sont prises au niveau de la Banque Centrale pour tous les Etats. Son objectif est de contrôler la cohérence d'ensemble du programme par la prévision de la balance des paiements"³. Autrement dit la politique monétaire appliquée dans le contexte des programmes d'ajustement en zone BEAC, comme la politique de crédit de la BEAC, tend à assurer la compatibilité entre l'évolution du crédit intérieur et les objectifs retenus en matière de balance des paiements. Le crédit intérieur est considéré comme la variable exogène sur laquelle il faudrait agir pour réduire ou annuler le déficit extérieur. Il y a là, une erreur de diagnostic qui s'explique, selon les résultats précédents des tests de causalité, par

³ L'Afrique Centrale et les programmes d'ajustement "séminaire organisé par la BEAC à Yaoundé du 20 au 22 Juillet 1988" p. 85

l'existence d'une causalité inversé et non unidirectionnelle entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets, dans le cas du Cameroun et du Gabon, et par l'absence du lien causal entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets dans le cas du Congo.

A - Le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets : la présence d'une causalité inverse

Au Cameroun et au Gabon, la variation du crédit intérieur est de nature à affecter les avoirs extérieurs nets et la variation des avoirs extérieurs nets est de nature à affecter le crédit intérieur. Les programmes de redressement économiques du FMI et la politique de crédit de la BEAC ne considèrent pas assez le sens causal qui va des avoirs extérieurs nets vers le crédit intérieur. Ce dernier sens causal veut dire que les variations du solde extérieur pourraient avoir un effet soit positif soit négatif sur le crédit intérieur. Autrement dit, la variation du crédit intérieur est expliqué, en partie, par les variations du solde extérieur. Le solde extérieur n'est pas strictement endogène. Il est aussi exogène alors que le crédit intérieur est aussi endogène, expliqué par les variations du solde extérieur. La non prise en compte de la nature ambivalente des avoirs extérieurs nets est une erreur de diagnostic. De la même manière, méconnaître que le crédit intérieur est à la fois endogène et exogène au Cameroun et

Gabon est une erreur de diagnostic. On peut dire que contracter le crédit intérieur dans le but de réduire ou d'annuler le déficit extérieur se trouve justifié en partie, car le crédit intérieur cause les avoirs extérieurs nets au Cameroun et au Gabon; mais il importe de savoir qu'il existe un effet retour allant des avoirs extérieurs nets vers le crédit intérieur car les avoirs extérieurs nets causent aussi le crédit intérieur comme l'ont montré les tests de causalité dans ces deux pays. Autrement dit, la répercussion de la variation des avoirs extérieurs nets sur le crédit intérieur contrarie le sens causal qui va du crédit intérieur vers les avoirs extérieurs nets. Dans le cas du Congo aucun sens causal entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets ne se révèle présent.

B - Le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets :
absence de causalité

Au Congo, les programmes d'ajustement du FMI et la politique de crédit de la BEAC visent à restreindre le crédit intérieur afin d'annuler ou de réduire le déficit extérieur. Pourtant, la variation du crédit intérieur n'explique pas celle des avoirs extérieurs nets. De la même manière, la variation des avoirs extérieurs nets n'explique pas celles du crédit intérieur au Congo. Par conséquent, l'objectif de réduction ou d'annulation du déficit extérieur au moyen d'une variation du crédit intérieur n'est pas statistiquement justifiée. Autrement dit, au Congo, le

crédit intérieur ne devrait pas être une variable instrumentale qui explique la variation de la balance des paiements et par laquelle les experts du FMI espèrent rééquilibrer le solde extérieur de la balance des paiements.

Au Cameroun et au Gabon, le sens de causalité ne va pas uniquement du crédit intérieur vers les avoirs nets, mais il va aussi des avoirs extérieurs nets vers le crédit intérieur ; ce que ne prévoit pas l'approche monétaire de la balance des paiements. Au Congo, il n'existe pas de sens de causalité entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets. Tous ces résultats des tests de causalités montrent que les erreurs de diagnostic commises à l'occasion de la désignation des causes de déséquilibres extérieurs constituent une lacune du volet monétaire des programmes du FMI et de la politique de la BEAC dans ces pays. C'est dans ce sens que BEKOLO EBE a écrit : "l'inefficacité du Fonds tient, nous semble-t-il, à une approche erronée de la nature du déséquilibre extérieur de ces pays, qui n'est pas d'ordre monétaire comme le pense le Fonds"⁴. Dès lors, on peut se demander quelles pourraient être les conséquences des erreurs de diagnostic des causes de déséquilibre extérieur quand on considère que le déficit extérieur est d'ordre monétaire alors qu'il ne l'est pas?

⁴BEKOLO-EBE : "Mesures de stabilisation du FMI et le déséquilibre extérieur dans les pays en voie de développement" Problèmes économiques. 19 décembre 1979 n° 1652 p. 11

II - CONSEQUENCES DE LA PRISE EN COMPTE DU CREDIT INTERIEUR COMME CAUSE DE DESEQUILIBRE EXTERIEUR

La restriction du crédit intérieur en vue de réduire ou d'annuler le déficit extérieur pourrait affecter négativement ou positivement des variables macroéconomiques autres que la balance des paiements. En divisant le crédit intérieur en deux : crédit à l'économie et concours à l'Etat, nous essayerons de relever quelques effets négatifs probables de la baisse du crédit intérieur sur l'activité économique.

A - Effets négatifs de la réduction des concours à l'Etat

Si la baisse du crédit intérieur se fait à travers la baisse des concours à l'Etat, des inconvénients peuvent surgir au niveau du niveau de vie des populations, de la sécurité, de l'emploi et au niveau de la consommation des biens et services de première nécessité.

* La réduction sans discernement des concours à l'Etat pourrait entraîner :

- la réduction des dépenses sociales de l'Etat, en matière de l'éducation, de la santé et de l'habitat. Dans ce cas, on enregistre souvent une chute du niveau de vie des populations peu nanties ;

- la contraction des budgets de fonctionnement des

services publics d'intérêt général comme la sécurité publique, la suspension des recrutements entraînant respectivement l'insécurité et le chômage ;

- la suppression des subventions aux prix des biens de consommation de première nécessité, suscite les émeutes des populations et notamment des couches de population démunie⁵.

En général, la réduction du crédit intérieur par le biais des concours à l'Etat peut entraîner la baisse du niveau de vie des habitants du pays retenu sans contribuer à annuler le déficit extérieur dudit pays.

B - Effets négatifs de la réduction des crédits à l'économie

En l'absence du sens causal entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets, une réduction de crédit intérieur par le biais du crédit à l'économie pourrait avoir des conséquences désastreuses sur le secteur privé. La réduction sans discernement du crédit à l'économie risque de conduire à une diminution de l'équipement des entreprises privées et, partant, à un affaiblissement du niveau de production de ces entreprises.

En général lorsque l'hypothèse selon laquelle le crédit intérieur est la seule cause du déficit extérieur n'est pas

⁵ Fin 1976, avec 12 Milliards de dollars de dettes, l'Egypte est au bord de la banqueroute. Pour assurer ses créances et obtenir de nouveaux prêts, elle assainit son économie comme l'entend le FMI : le 17/01/1977, les prix de nombreux produits courants tels que le fowl (fèves), la bouteille de gaz, la farine, le riz, les cigarettes augmentent de 25 à 50 %, à la suite de réduction des subventions dont il bénéficient depuis Nasser. Dès le lendemain, les émeutes éclatent au Caire et à Alexandrie, faisant 79 morts. Le 20 janvier, les hausses de prix sont annulés.

justifiée, une politique de réduction du crédit intérieur peut affecter négativement l'activité économique nationale. Au sujet de l'Afrique, les experts de la commission économique pour l'Afrique écrivent que "La politique de crédit utilisée dans les programmes orthodoxes d'ajustement structurel conduit bien souvent à la contraction de la production et à l'accélération des pressions inflationnistes et, si elle peut parfois réussir à améliorer la balance des paiements, elle entraîne une réduction des investissements. Pire encore, une politique soutenue de resserrement du crédit déboucherait sur une diminution de l'équipement existant en raison de l'incapacité à renouveler le matériel. En outre, une politique de crédit appliquée sans discernement a des effets néfastes sur le secteur de production"⁶. Les résultats du test de causalité montrent que le crédit intérieur n'est pas la variable causale du solde extérieur au sens de l'approche monétaire de la balance des paiements. Ces résultats nous encouragent à chercher les causes du déséquilibre extérieur dans l'ensemble des structures qui caractérisent les économies Camerounaise, Congolaise et Gabonaise.

⁶SARPAS : "Un cadre pour la transformation et le redressement économique". Nations Unis. Commission Economique pour l'Afrique p. 20 E/ECA/CM/ 15/6

SECTION II : TENTATIVE DE PROPOSITION D'UNE NOUVELLE
POLITIQUE MONETAIRE

Les critiques que nous venons de faire sur la politique monétaire appliquée au Cameroun, au Gabon et au Congo nous incitent à proposer des mesures de politique monétaire autres que celles appliquées dans ces pays jusqu'alors, par le FMI ou la BEAC. Toutefois, avant de présenter ces nouvelles mesures, nous relèverons entre autres, le service de la dette et la dégradation des termes de l'échange comme de véritables causes de déséquilibres des comptes extérieurs au Cameroun au Congo et au Gabon. La connaissance de ces causes est indispensable car elles nous permettent de proposer des solutions réalistes pour le rééquilibre des déséquilibres extérieurs dans ces pays.

I - QUELQUES CAUSES VERITABLES DE DESEQUILIBRE EXTERIEUR AU CAMEROUN AU GABON ET AU CONGO ; LE SERVICE DE LA DETTE, ET LA DEVUALUATION DE MONNAIE, LADEGRADATION DES TERMES DE L'ECHANGE ET LA FUIE DES CAPITAUX.

Pour savoir si le service de la dette et la dégradation des termes de l'échange ont accompagné ou précédé les déséquilibres extérieurs, nous allons procéder par une analyse de structure. Cette analyse est différente du test de causalité entre variables macroéconomiques tels que nous l'avons fait entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets dans le chapitre précédent. Sur le plan de l'explication, selon R. BARRE, l'analyse de structure

permet :

- de mieux comprendre le fonctionnement global d'une économie - de préciser la possibilité d'application des théories économiques et des lois économiques ;

- d'éviter les interprétations mécanistes en terme d'ajustement de quantités globales ; l'agrégation masque le plus souvent les réactions particulières des quantités départementales, liées à des comportements ou à des activités hétérogènes⁷.

Autrement dit l'analyse de structure nous permet d'éviter le défaut du simplisme extrême à l'instar de la conception moniste du solde extérieur qui est propre à l'approche monétaire de la balance des paiements.

Dans un premier temps, nous allons analyser l'incidence du service de la dette sur les comptes extérieurs et, l'incidence probable de la dévaluation sur les comptes extérieurs. Ensuite nous examinerons la portée des fuites des capitaux et celle de la dégradation des termes de l'échange par rapport aux comptes extérieurs.

A - Incidence du service de la dette sur la balance des paiements de 1970 A 1989

Le service de la dette est le remboursement des

⁷ Raymond BARRE : "Economie politique". Tome 1
PUF 1ère édition p. 969 P. 224

intérêts qui résultent de la composante principale d'une dette qu'un pays a contractée à un moment donné. Il peut entraîner la baisse des avoirs extérieurs du pays concerné. Le service de la dette a fortement progressé ces deux dernières décennies dans les pays d'Afrique Centrale. Au Congo il est passé de 9 Millions de dollars US en 1970 à 270 millions de dollars US en 1989. Au Gabon, il est passé de 12 millions de dollars US en 1970 à 170 millions de dollars en 1989. Au Cameroun, il est passé de 11 millions de dollars US en 1970 à 304 millions de dollars US en 1989.

On peut se demander quels sont les facteurs qui ont provoqué la hausse du service de la dette affectant par là même les balances des paiements ?

Un facteur, entre autres, peut être relevé : les mouvements des taux d'intérêt.

1 - Les effets des mouvements de taux d'intérêt

L'incidence des mouvements des taux d'intérêts sur le service de la dette a été faible dans les pays où la structure de la dette était majoritairement constituée de la dette publique ; car en général la dette publique se caractérise par des taux d'intérêts bas et des échéanciers longs au contraire de la dette privée dont les taux d'intérêts et les échéanciers sont respectivement élevés et courts.

Alors qu'en 1970, le taux d'intérêt moyen du service de la dette était de 4,7 % au Cameroun, en 1989, il a atteint 7,4 %. Au Congo, le taux d'intérêt moyen du service de la dette est passé de 2,8 % en 1970 à 5,9 % en 1989. Au Gabon, ce même taux d'intérêt est passé de 0 % en 1970 à 4,1 % en 1989. Dans ces pays, il apparaît, comme le montre le tableau n° 20 ci-dessous, que le taux d'intérêt moyen du service de la dette s'est accru. Ce mouvement de hausse a entraîné un accroissement du service de la dette et, en même temps, une sortie de devises notamment lorsque la dette n'était pas libellé en F. Français.

Tableau n° 20 : Taux d'intérêt moyen (en %) de la dette extérieure du Cameroun, du Congo et du Gabon.

PAYS	1970	1980	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
CAMEROUN	4,7	6,9	9,1	9,0	5,3	7,9	7,3	6,6	4,5	7,4
GABON	5,1	11,2	9,0	9,4	9,8	10,1	8,6	8,7	7,8	7,1
CONGO	2,8	7,7	11,5	9,6	10	10,1	7,6	8,2	8,8	6,9

Source : World debt tables, 1986

En définitive, le service de la dette a entraîné, avec le concours de la hausse des taux d'intérêt, le déficit extérieur. mais, l'on ne peut pas attribuer avec exactitude l'impact particulier des mouvements des taux d'intérêt sur le service de la dette, et partant, sur le déficit extérieur.

Néanmoins, il apparaît que l'incidence négative de la variation à la hausse des taux d'intérêt sur les comptes extérieurs, est certaine quoique difficile à évaluer.

B - Incidence de la dévaluation sur le compte de transactions courantes

Soient x et n les exportations et les importations respectives d'un pays donné. Appelons d_x l'élasticité de la demande d'exportation qui se définit comme la réaction en pourcentage de la demande d'exportation aux variations en pourcentage des prix d'exportation. Appelons aussi d_m l'élasticité de la demande d'importation qui se définit comme la réaction en pourcentage de la demande d'importations aux variations en pourcentage des prix des importations. La condition de MARSHALL-LERNER permet grâce aux élasticités définies ci-dessus, d'évaluer l'effet de la dévaluation du taux de change sur la balance commerciale. Tant que la balance commerciale n'était pas excédentaire avant la dévaluation, une condition suffisante pour que celle-ci s'améliore est que la somme des valeurs absolues des élasticités soit supérieure à un. On pose que $d_x + d_m > 1$.

. Cette condition suppose que l'hypothèse keynésienne d'élasticités infinies de l'offre est remplie.

Lorsqu'on parcourt les soldes des transactions courantes du Cameroun, du Congo et du Gabon au cours de la décennie 1980-1990, on se rend compte qu'ils se sont presque continuellement détériorés comme le montre le tableau ci-dessous.

⁸ On peut trouver la démonstration de la condition MARSHALL-LERNER $dx + dm > 1$ dans "Economie Internationale" de Kindlerberger. Tendances actuelles, 7ème édition 1982, p. 634

Il apparaît que de 1980 à 1990, le Cameroun et le Congo ont connu, chaque année, une balance extérieure déficitaire. Le déficit le plus élevé du Cameroun a été enregistré en 1987, soit -268,3 milliards de F.CFA. Déjà en 1986, le Congo avait atteint un déficit énorme de -208,02 milliards de F.CFA. Le Gabon a connu une position extérieure excédentaire de 1980 jusqu'en 1984. Mais de 1985 à 1990, la balance des paiements courants du Gabon s'est régulièrement détériorée sauf en 1990, année où elle était devenue excédentaire. Globalement, la situation extérieure du Cameroun, du Congo et du Gabon est restée négative de 1980 à 1990; face à cette détérioration continue et persistante de la situation extérieure de la plupart des pays africains de la Zone Franc, le gouvernement Américain propose que le F. CFA soit dévalué par rapport au F. Français au contraire du gouvernement Français qui propose le maintien de la parité actuelle du F.CFA par rapport au F. Français. Face à ces deux thèses qui s'opposent, qu'elle est celle qui semble favorable aux pays Africains ?

Pour répondre à cette question, nous considérerons deux cas : celui où l'on dévalue le F.CFA par rapport au F. Français et celui où l'on dévalue le F. CFA par rapport aux monnaies différentes au F.F.

a - Dévaluation du F.CFA par rapport aux monnaies
différentes du F.F.

Par rapport aux monnaies autres que le F.F., le F.CFA a

été régulièrement dévalué. Les dévaluations ont succédé aux réévaluations. Mais peut-on dire que les dévaluations antérieures ont amélioré les comptes extérieurs des pays de la zone BEAC ? Considérons le cas du Cameroun, pour lequel nous avons un avis du service de la balance des paiements du Cameroun au sujet de la dévaluation du F.F. en 1969. "Deux ans après la dévaluation du F.F. en 1969, on lit dans les rapports : le déficit de la balance commerciale se chiffre (en 1971) à 8,7 milliards de F. CFA contre 3,3 milliards de F.CFA en 1970. Si l'on se réfère à l'année où nos produits de base avaient permis de dégager un excédent de 44 milliards, l'on peut dire que, depuis lors, la balance commerciale n'a cessé de se dégrader. Cette dégradation s'explique, d'une part la détérioration des cours des produits de base sur le marché international, d'autre part et surtout, par la neutralisation progressive des effets bénéfiques de la dévaluation qui n'ont pu agir qu'à court terme"⁹. Si l'on suppose que la structure de nos exportations et importations n'a presque pas changé 20 ans après qu'ait eu lieu la dévaluation du F.F. en 1969, nous devrions redouter, de nos jours, les effets de la dévaluation du F.F. par rapport aux monnaies différentes du F. CFA. L'effet de la dévaluation sur les importations risque d'être négatif, car l'offre des produits tels que le

⁹ Rapport du Ministère des Finances du Cameroun, service de la balance des paiements (rapports sur l'équilibre extérieur en 1971). Cité par BEKOLO EBE dans "mesures de stabilisation du FMI et le déséquilibre extérieur dans les pays en voie de développement) op. cit. p. 11

cacao et le café ne réagit pas toujours favorables lorsque la demande externe s'accroît. mais encore faut-il que la demande externe augmente ! "On peut en général assister à un ralentissement momentané des importations, mais cet effet ne sera pas durable"¹⁰. Il semble plus probable que l'ajustement du change entraînera une hausse des prix des importations qui se repercutera négativement sur la production interne.

b - Dévaluation du F. CFA par rapport au F.F.

Le Franc CFA est lié au Franc Français par une parité fixe qui est restée inchangée depuis 1948 : 1 F CFA = 0,02 F.F. Compte tenu de la détérioration des soldes de transactions courants du Cameroun, du Congo et du Gabon cette dernière décennie, faut-il diminuer la parité du F.CFA par rapport au F.F. en la fixant par exemple à 1 F. CFA = 0,03 F.F, dans le but d'améliorer les comptes extérieurs du Cameroun, du Congo et du Gabon ? Bien que nous pensions que la condition de MARSHAL-LERNER présente un grand intérêt, elle est un peu difficile à calculer. Il vaut mieux considérer quelques particularités du commerce extérieur des pays retenus pour apprécier l'effet de la dévaluation du F.CFA sur la balance extérieure de ces pays. Nous allons retenir trois caractéristiques souvent attribuées au commerce extérieur du Cameroun, du Congo et du Gabon :

¹⁰BEKOLO EBE : (Mesures de stabilisation du FMI et le déséquilibre extérieur dans les pays en voie de développement). Problèmes économiques 19/12/1979 n° 1652 p. 11

inélasticité des demandes et offres, la fixation des prix dans les monnaies des acheteurs et le qualificatif de "petit pays" des économies.

Demandes et offres inélastiques

Supposons que les habitudes des acheteurs soient rigides et qu'ils ne changent pas les quantités qu'ils achètent à l'ensemble des fournisseurs de la nation quelles que soient les variations des prix. On pourrait citer comme exemple la dépendance des pays producteurs du cacao et du café à l'instar du Cameroun. Dans le cas où la demande est parfaitement inélastique, les importations françaises du cacao et du café ne s'accroissent pas suite à une baisse de prix de ces produits. la dévaluation du F.CFA passant par exemple de 1/50 à 1/75, ne transmet aucun signal aux fournisseurs camerounais dans la mesure où les acheteurs français continuent à acheter les mêmes quantités au même prix en F.F. en payant à un prix plus élevé en F.CFA sans réduire leurs importations. Il en résulte que la valeur en devises étrangères des importations ne change pas.

Par ailleurs, les offreurs des produits tels que le cacao, le café et le coton ne sont pas souvent capables d'augmenter leur niveau de production même lorsque la demande extérieure s'accroît. En effet, l'offre des produits primaires qui caractérise les économies camerounaise, congolaise et gabonaise est rigide. Les producteurs se confrontent, dans le cas de certains produits comme le

cacao, au cycle de gestation long. La rigidité de l'offre empêche le Cameroun à faire face à une éventuelle hausse de la demande du cacao. On se rend alors compte que l'hypothèse d'élasticité infinie d'offre n'est pas toujours vérifiée comme le suppose la condition "MARSHAL-LERNER".

Les prix fixés dans la monnaie des acheteurs

Les produits exportés par le Cameroun, le Congo et le Gabon sont pour la plupart ceux dont les prix sont fixés dans la monnaie des acheteurs. C'est le cas des prix du cacao, du café et du pétrole pour ne citer que ceux-là. "Il est tout à fait possible que les marchés des importateurs et des exportateurs soient structurés de telle manière que la dévaluation n'affecte pas les prix à l'importation qui s'offrent aux acheteurs, en terme de leur propre monnaie, sur le marché national et même extérieur"¹¹. Dans ce cas, on ne peut pas dévaluer dans le but par exemple de baisser la valeur des importations afin d'améliorer la balance commerciale car la fixation des prix échappe aux importateurs.

La portée de la notion de "petit pays"

Le cas particulier le plus significatif est que la dévaluation de la monnaie d'un petit pays, à l'initiative de

¹¹Kindle BERGER et LINDERT : op. cit. p. 350

ce dernier n'a aucun effet sur les prix mondiaux (exprimés en devise) de ses importations et ses exportations parce que le commerce international de ce pays représente une fraction trop faible du commerce mondial de chacun des biens échangés pour faire varier le prix mondial qui résulte de l'égalisation entre l'offre et la demande mondiales¹². On dit alors que le petit pays est intégré dans le marché mondial. Le niveau de prix à l'intérieur du pays est exogène dans la mesure où il se fixe sur les marchés mondiaux comme dans le cadre du modèle pur de l'approche monétaire de la balance des paiements. C'est de cette façon que se fixe en partie le prix du pétrole qui est le principal pourvoyeur des devises au Cameroun et au Gabon ces dernières années. La dévaluation du F. CFA par rapport au F. Français n'aura pas d'effet sur le prix du baril de pétrole qui se fixe sur le marché mondial.

En résumé, le caractère inélastique de la production des principaux produits d'exportation ; le fait que le Cameroun, le Congo et le Gabon soient des petits pays dont le volume des exportations n'influence pas les marchés mondiaux ; et la fixation des prix des produits exportés dans la monnaie des acheteurs montrent que la dévaluation du F.CFA risque plutôt dégrader la balance commerciale de ces pays. par ailleurs, "les effets des dévaluations sur le service de la dette ne sont pas négligeables dans la mesure

¹²NANA SINKAM *op. cit.* p. 125

où le F. Français avec lequel le F. CFA entretient une parité fixée subit souvent des dévaluations. Mais, ces effets, fort complexes à évaluer dépendent de la structure de la dette entre les différentes devises. Il faudrait aussi prendre en compte les mouvements de hausse du F. Français par rapport aux autres devises, mouvements d'appréciation qui réduisent le service de la dette"¹³.

C - Incidence de la dégradation des termes de l'échange sur les balances des paiements

Le Cameroun, le Congo et le Gabon sont des pays exportateurs des produits primaires constitués des produits miniers et des produits agricoles.

En ce qui concerne les produits miniers, le pétrole est le produit que chacun de ces pays exporte. Le Manganèse par contre n'est exporté que par le Gabon. Par ailleurs le Gabon et le Congo exportent le gaz naturel.

En ce qui concerne les produits agricoles, le cacao, le café et le coton sont des produits exportés surtout au Cameroun. La production des produits agricoles destinés à l'exportation est presque nulle au Gabon et au Congo.

Le niveau de production et le niveau des cours mondiaux

¹³Blaise MUKOKO : "Ajustement autonome au Cameroun"
Revue tiers-monde, t. XXIX n° 114 - Avril-Juin 1988

de ces produits d'exportations affectent soit favorablement soit négativement les balances commerciales de ces pays. La chute des cours des matières premières semble avoir des repercussions plus lourdes que l'évolution de la dette et des mouvements des taux d'intérêts sur la balance des paiements. Les excédents des balances commerciales ont été obtenues, en partie, grâce à la vente du pétrole dans chacun de ces pays. Toute diminution des recettes pétrolières compromettrait gravement l'équilibre extérieur. Cette menace s'est du reste précisée en 1986. En effet, la production du pétrole stagnait dès 1984 autour de 7 millions de tonnes ; 1,2 millions de tonnes et 6, millions de tonnes respectivement au Gabon, au Cameroun et au Congo. Lorsque les cours mondiaux du pétrole se sont effondrés en 1986, Les conséquences sur les balances commerciales ont été négatives. De 1985 à 1986, les balances commerciales (en valeurs) du Cameroun, du Gabon et du Congo sont passées respectivement de -187 000 millions de F.CFA à -318.800 millions de F.CFA ; de +492.700 millions de F.CFA à 140.000 millions de F.CFA ; et de 227.644 millions de F.CFA à 69.365 millions de F.CFA. Toutefois, la chute des cours des matières premières autres que le pétrole a aussi contribué à l'accroissement des déficits extérieurs de ces pays en 1986. Mais il est certain que la stagnation de la production du pétrole et la chute des cours mondiaux du pétrole ont négativement affecté les soldes extérieurs du Cameroun, du Congo et du Gabon.

D - La fuite des capitaux

La fuite des capitaux à l'instar de la détérioration des termes de l'échange, la dévaluation de la monnaie, le service de la dette, peut affecter négativement la balance des paiements. Pour comprendre comment la fuite des capitaux affecte les comptes extérieurs, nous allons rappeler les raisons de la fuite des capitaux, et les conséquences de la fuite des capitaux.

Mais avant cela, peut-on savoir ce qu'est la fuite des capitaux ?

1 - Problème de la définition de la fuite des capitaux

Il n'existe pas de définition généralement admise de la fuite des capitaux. Les concepts énoncés varient d'un auteur à l'autre lorsqu'il s'agit de fuite des capitaux. A un extrême, toutes les sorties de capitaux privés de pays en développement, qu'il s'agisse d'investissement à court terme ou à long terme, de portefeuilles ou de prises de participation, relèvent de la fuite des capitaux. Cela s'explique par le fait que les pays en développement sont généralement pauvres en capitaux et devraient être les emprunteurs nets dans le processus de développement, ayant besoin de compléter l'épargne intérieure par un financement extérieur. Les sorties de capitaux réduisent donc les ressources dont disposent ces pays et sont une perte de croissance potentielle.

Mais, ce n'est la définition de la fuite des capitaux généralement utilisée. La fuite des capitaux est en effet généralement associée à des sorties de capitaux motivées par des incertitudes économiques ou politiques du pays d'origine. En d'autres termes, il s'agit plus d'argent fuyant le pays que d'investissements extérieurs guidés par des considérations économiques à long terme. Selon cette définition, la fuite des capitaux recouvre toutes les sorties des capitaux privés à court terme plus le poste erreurs et omissions nettes de la balance des paiements; c'est-à-dire les sommes qu'on ne peut imputer autrement. Cette approche doit sa faiblesse au fait qu'elle ne tient pas compte des sorties des capitaux à court terme correspondant à une diversification normale du portefeuille des résidents nationaux. Ce sont non pas des sorties des capitaux privés en soi qui créent le problème de la fuite des capitaux, mais plutôt qui, en sortant ainsi, constituent une perte pour le pays. En réalité, la fuite des capitaux ne change en rien le patrimoine total des ressortissants nationaux qui est constitué du patrimoine intérieur et du patrimoine étranger. Mais quand l'Etat n'a pas de connaissance ni ne tire profit des avoirs étrangers (sous forme d'impôts) accumulés par ses ressortissants et quand les revenus de ses avoirs restent à l'extérieur du pays ou sont rapatriés par les circuits officiels, le revenu étranger et le patrimoine des résidents nationaux ne peuvent contribuer au service de la dette du pays ni au financement

de son programme de développement. Selon MOSHIN S. KAHN et Nadeem Ul HAQUE, la fuite des capitaux peut être définie de façon pratique comme étant : <<la différence entre les sorties totales de capitaux privés et la partie de ces flux pour lesquels les revenus financiers sont déclarés>>¹⁴.

2 - Les raisons de la fuite des capitaux

Plusieurs facteurs souvent liés, aboutissent à la fuite des capitaux. On peut citer, entre autres, les incitations extérieures, le facteur risque et les déficits budgétaires.

a - Incitations extérieures

Quand on parle de la fuite des capitaux, on pense presque toujours aux facteurs incitant les ressortissants des pays en développement à ne pas détenir d'actifs chez eux, mais, il existe parallèlement des facteurs qui, dans les pays industrialisés bénéficiaires, encouragent les entrées des capitaux en provenance du monde en développement. Ce sont, par exemple, les bons aux porteurs pratiquement sans risque et des certificats servant des intérêts au taux du marché. Dans certains pays, le secret bancaire facilite aussi les transactions illégales et l'évasion fiscale. Ces facteurs jouent un grand rôle sur des capitaux provenant des pays en

¹⁴ Moshin S. KAHN et Nadeem Ul HAQUE : <<La fuite des capitaux des pays en développement>>. Finances et développement. Mars 87. Volume 24. N° 1. pp. 2-5

développement tels que le Cameroun, le Congo et le Gabon.

b - Facteurs risqué

On peut dire aussi qu'investir dans les pays en développement est perçu comme une opération plus risquée qu'investir dans les pays industrialisés. Cette différence de risque relatif émane des caractéristiques structurelles qui distinguent pays en développement et pays industrialisés. En effet, les pays industrialisés ont pour la plupart, des systèmes politiques bien établis avec une disposition constitutionnelle assurant une infrastructure institutionnelle favorable à l'épargne et à l'investissement. En revanche, les pays en développement sont souvent dépourvus de cette infrastructure. Dans les pays comme le Cameroun, le Congo et le Gabon les dispositions institutionnelles et juridiques de nature à assurer la protection de la propriété privée n'existe pas souvent : les périodes d'instabilité politique peuvent être relativement plus fréquentes ; les régimes politiques et économiques peuvent faire l'objet de changement radicaux. Dans les pays où règne l'instabilité politique, le risque d'expropriation est vécue par l'investisseur. L'investisseur national est plus tenté à investir dans les pays où ses capitaux sont en abri. Les pays industrialisés à l'instar de la France, la Suisse, les Etats-Unis sont considérés comme des abris pour des capitaux fuyants le Cameroun, le Congo et le Gabon.

c - Déficit budgétaire

De l'avis de Moshin S. KHAN et de Nadeem Ul HAQUE, «à une ou deux exceptions près seulement, la fuite des capitaux des pays débiteurs était accompagnée d'une aggravation des déficits budgétaires. Le financement d'un déficit croissant par la planche à billets suscite des pressions inflationnistes. Les résidents sont alors incités à réduire leurs avoirs en monnaie nationale pour éviter une érosion de leur valeur par l'inflation. L'achat d'avoirs étrangers est un moyen d'échapper à cet impôt inflation. Même si les déficits budgétaires sont financés par la vente d'obligations ou d'emprunts extérieurs, les résidents peuvent s'attendre que tôt ou tard, le gouvernement sera amené à monétiser la dette (en imprimant les billets) ou à augmenter les impôts pour la rembourser»¹⁵. Autrement dit, afin d'échapper à la baisse du pouvoir d'achat dû à l'inflation résultant à son tour du déficit budgétaire, les résidents des pays comme le Cameroun, le Congo et le Gabon cherchent à réduire leurs revenus imposables en transférant leurs avoirs à l'étranger. Mais quelles peuvent être les conséquences de la fuite des capitaux ?

¹⁵ Moshin S. KHAN et Nadeem Ul HAQUE : *op. cit.*

3 - Conséquences de la fuite des capitaux

Du fait qu'il n'existe pas de définition généralement admise de la fuite des capitaux et que les concepts énoncés varient d'un auteur à l'autre lorsqu'il s'agit de la mesure des fuite des capitaux, la mesure de l'ampleur de la fuite des capitaux est difficile à connaître. Il est pratiquement impossible de réunir des renseignements précis et directs sur l'importance des flux de la fuite des capitaux.

Dans le cas de la BCEAO et la BEAC, deux courants principaux de capitaux allant vers l'extérieur coexistent :

- l'un vers les pays africains voisins à monnaie faible par exemple : le Ghana, le Zaïre et le Nigéria.
- l'autre vers l'Europe.

Les autorités monétaires peuvent essayer d'évaluer les flux non officiels de capitaux en calculant le montant des billets qui sont rechetés par la BCEAO et la BEAC à leurs correspondants étrangers. Mais ces flux de capitaux avec l'extérieur sont connus avec incertitude et pose un sérieux problème aux Etats tels que le Cameroun, le Congo et le Gabon car ces flux pèsent lourdement sur les résultats de la balance des paiements et se situent en dehors de tout circuit officiel avec les conséquences douanières et fiscales qu'ils impliquent à court terme et à long terme.

a - Effet à court terme

Une brusque augmentation des sorties de capitaux peut avoir des effets destabilisateurs sur les taux d'intérêt et les réserves internationales. Ces flux créent une pénurie de liquidités dans le système, ce qui pousse au relèvement des taux d'intérêt. Si un pays connaît une crise de sa balance des paiements ou s'achemine vers une crise de ce type, et si des mesures correctives ne sont pas prises immédiatement, la fuite des capitaux aggrave la pénurie des réserves internationales.

b - Effets à long terme

Si la fuite des capitaux est permanente, c'est-à-dire si un pays perd régulièrement ses ressources, l'économie de ce pays risque de subir plusieurs effets à long terme. D'abord, on observe une diminution des ressources disponibles pour financer des investissements nationaux, ce qui se traduit par une diminution de la formation de capital et nuit gravement au développement du pays. Ensuite, en raison de la fuite des capitaux, le gouvernement ne peut plus percevoir l'impôt sur la totalité des revenus de ses résidents ; car il a du mal à imposer des avoirs détenus à l'étranger ainsi que les revenus générés par ces avoirs. La fuite des capitaux réduit donc les recettes de l'Etat et son aptitude à assurer le service de la dette extérieure. En fin, comme les recettes de l'Etat diminuent avec

l'érosion de l'assiette fiscale, l'Etat a besoin d'accroître ses emprunts à l'étranger, ce qui alourdit d'autant sa dette extérieure.

La chute des cours des matières premières, l'évolution du service de la dette et la fuite des capitaux montrent qu'il existe de nombreux facteurs ayant, à des degrés divers, contribué aux déséquilibres extérieurs du Cameroun, du Congo et du Gabon ; (mais ces facteurs ne mettent pas clairement en relief la dimension intérieur et extérieur du déséquilibre).

Il apparaît que la nature des déséquilibres extérieurs dans ces pays n'est pas seulement d'ordre monétaire comme le semble indiquer l'approche monétaire de la balance des paiements. La nature du déséquilibre extérieur au Cameroun, au Congo et au Gabon est aussi et surtout d'ordre structurel. La rigidité de l'offre et surtout la vulnérabilité de ces économies aux chocs extérieurs montre que la balance des paiements n'est qu'une sorte de miroir à travers lequel transparaissent toutes les composantes structurelles de ces économies. Comme le dit Pierre JACQUEMOT, "depuis les travaux de DIAZ - ALEJANDRO sur l'Amérique Latine dans les années 1960, un nombre croissant d'économistes prenant le contre pied de la théorie académique ont estimé que les pays en développement ont une faible capacité à s'ajuster parce que la nature de leur "désajustement" est foncièrement d'ordre structurel, donc

non contingent, et que ce blocage ne peut pas trouver l'issue seulement dans la mise en place de mécanisme de régulation par le marché"¹⁶. Autrement dit, les tenants de l'approche structuraliste de la balance des paiements ne rejettent pas l'importance des mécanismes du marché. Mais ils estiment qu'aux mécanismes du marché, il faudrait ajouter les aménagements d'ordre structurel.

Au regard des résultats des tests de causalité entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets qui ont montré que l'approche monétaire de la balance des paiements devrait s'appliquer prudemment au Cameroun, au Gabon et au Congo, nous avons ensuite montré que la chute des cours des matières premières, l'évolution du service de la dette et les mouvements des taux d'intérêt sont autant de facteurs divers qui rendent déficitaires les balances des paiements de ces pays. Dès lors, il apparaît urgent de trouver des solutions de rechange au volet monétaire des programmes actuels de stabilisation du FMI et à la politique monétaire de la BEAC dans ces pays.

¹⁶ Pierre JACQUEMOT : "rôle du taux de change dans l'ajustement, d'une économie à faible revenu". Revue 1/3 monde n° 118, Avril-Juin 1989

II - ESSAI DE SOLUTION DE RECHÂNGE AU VOLET DE POLITIQUE MONÉTAIRE DES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT DU FMI ET A LA POLITIQUE MONÉTAIRE DE LA BEAC

La prise en compte des caractéristiques structurelles des pays retenus permet d'établir des politiques réalistes à appliquer dans l'avenir. Les propositions ci-dessous visent les causes structurelles des déséquilibres extérieurs qui caractérisent le Cameroun, le Congo et le Gabon. Elles sont surtout relatives à la balance commerciale, aux mesures de politique monétaire, et aux structures d'encadrement.

A - Balance commerciale : la restructuration du secteur des exportations et de la gamme des produits importés

Nous allons examiner les mesures qui permettent de restructurer le secteur des exportations dans un premier temps, et ensuite, nous proposerons des mesures visant à changer, dans le sens positif, les produits importés.

I - LES EXPORTATIONS

Pour restructurer le secteur des exportations, il est nécessaire de diversifier les produits exportés et de rendre souple les structures de production.

Afin de faire face à la chute des cours mondiaux des produits primaires exportés, il faut diversifier la gamme étroite des produits exportés. Il importe d'inclure dans la

gamme des produits d'exportation, les biens manufacturés. Une grande diversification entraînera la réduction de la vulnérabilité des cours des produits de base aux fluctuations de prix, en même temps, augmentera les recettes d'exportations.

Pour rendre moins rigide la production des biens fabriqués au Cameroun, au Congo et au Gabon, il importe de créer des institutions rurales pour encourager les industries familiales et les petites industries avec un accent particulier sur une technologie non arriérée et autochtone. La hausse de la production des petites industries et petites entreprises pourrait permettre d'élever l'élasticité prix de l'offre dans ces pays. Mais le solde commercial ne peut davantage s'améliorer que si le choix des produits importés est judicieux en plus de la restructuration du secteur des exportations.

II - LES IMPORTATIONS

L'objectif de la restructuration de la gamme des produits importés vise à réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Pour cela, il est indispensable de remplacer les facteurs de production importés par les facteurs de production locaux chaque fois que ces facteurs de production existent sur le territoire national. L'adoption des mesures de contrôle sélectif des importations et l'interdiction des importations non indispensables s'imposent. En même temps, il faudrait construire les industries capables de produire

localement des facteurs indispensables.

La politique de restructuration des importations et des exportations ne peut pas réussir si elle n'est pas soutenue par une politique monétaire adéquate. La participation de la BEAC et des organismes internationaux à l'instar du FMI exige une nouvelle politique monétaire.

B - Recherche d'une nouvelle politique monétaire et de crédit à la BEAC

La politique de restriction de crédit, en vue de réduire ou annuler le déficit extérieur n'est pas justifiée au Congo, dans la mesure où elle se fonde sur l'hypothèse du lien causal allant du crédit intérieur vers les avoirs extérieurs nets alors même que l'existence de cette causalité n'est pas confirmée par les tests de causalité. Il est donc nécessaire d'éviter le resserrement tous azimuts du crédit intérieur dans le but de réduire ou d'annuler le déficit extérieur du Congo. En effet, un resserrement du crédit pourrait, dans le cas du Congo, entraîner une contraction générale de l'économie ou de certains secteurs de l'économie, une baisse de l'utilisation des capacités, la fermeture des entreprises et une pénurie de biens essentiels.

Au Cameroun et au Gabon, le resserrement du crédit en vue de réduire ou d'annuler le déficit extérieur se trouve

en partie vérifié dans la mesure où il existe un sens causal allant du crédit intérieur vers les avoirs extérieurs nets. Mais, la politique de restriction de crédit dans ces deux pays devrait aussi tenir compte du sens causal allant des avoirs extérieurs nets vers le crédit intérieur. Dans ce sens la politique de resserrement de crédit dans le but d'annuler le déficit extérieur au Cameroun et au Gabon peut être dangereuse dans la mesure où l'on ne tient pas compte des effets de retour qui partent de la variation du solde extérieur vers le crédit intérieur.

Par ailleurs, il est nécessaire de réorienter aussi la politique du crédit de la BEAC où, selon MAKHTAR DIOUF, "le volume du crédit est alors extrêmement limité : dans sa structure, le crédit à moyen terme susceptible de financer les investissements productifs est manifestement sacrifié au profit du crédit à court terme (2/3 de crédit à court terme, contre 1/3 du crédit à moyen et long terme) ; argument évoqué; le crédit à moyen terme finance des biens d'investissement qui sont importés, ce qui a pour effet de gréver les avoirs extérieurs ; cela conduit naturellement à privilégier le crédit à court terme, surtout pour le financement de la production et de la commercialisation des cultures d'exportation"¹⁷. Il apparaît que la politique de crédit appliquée par la BEAC devrait faire place à une nouvelle structure de crédit car des arguments existent en

¹⁷ MAKHTAR DIOUF : *op. cit.* p. 40.

faveur de la hausse des crédits à moyen et long termes et en faveur d'une réorientation des crédits à court terme.

1 - Arguments en faveur de l'accroissement des crédits à moyen et long termes

Il est souhaitable de renverser la tendance qui est que le crédit à court terme reste plus volumineux que le crédit à moyen terme et long terme. La BEAC devrait augmenter la masse de crédit offert à moyen et long termes pour soutenir le financement des investissements productifs afin de soutenir la restructuration du secteur des produits d'exportation et de la gamme des produits importés.

Du fait qu'il existe un sens causal allant des avoirs extérieurs nets vers le crédit intérieur, au Cameroun et au Gabon, une variation du solde extérieur dans le but d'importer les facteurs de production productifs, peut affecter en retour le crédit intérieur. Si le crédit à moyen et long termes finance des biens d'investissements productifs qui sont importés, on peut s'attendre à la chute de la masse des avoirs extérieurs nets dans la mesure où l'achat des biens d'investissements importés se fait en devises. Mais, cette variation à la baisse des avoirs extérieurs nets peut avoir un effet favorable sur le crédit intérieur dans la mesure où l'investissement qui en résulte est productif. Autrement dit, au Cameroun et au Gabon, l'effet des avoirs extérieurs nets sur le crédit intérieur,

reste à déterminer de façon précise. Notre souhait est que la variation de avoirs extérieurs nets vise à restructurer le secteur des exportations, lui permettant ainsi d'être apte à réagir favorablement à la hausse de la demande des consommateurs étrangers. Cela revient à rendre le secteur des exportations souple à l'opposé de son état actuel qualifié de rigide.

Du côté des importations, les efforts de la BEAC devraient consister à limiter les crédits qui visent l'achat des produits importés non indispensables, non productifs pour les économies des pays membres de cette institution.

2 - Arguments en faveur d'une nouvelle orientation des crédits à court terme

Le BEAC privilégie l'offre de crédit à court terme pour financer la commercialisation des cultures d'exportations, notamment lorsque l'écoulement de ces produits sur les marchés mondiaux se fait sans peine. Il est souhaitable que la production des cultures vivrières soit revalorisée et considérée au même titre que les cultures d'exportation. Pour cela, les crédits à la campagne ne doivent plus seulement viser les produits d'exportation, mais aussi les cultures vivrières. Cette nouvelle orientation du crédit à court terme vers les produits vivriers peut avoir au moins deux avantages ; d'abord elle renforce l'auto-suffisance alimentaire des populations qui en bénéficient, ensuite elle

favorise l'exportation des produits vivriers. La prise en compte de l'importance des cultures vivrières dans la politique du crédit de la BEAC pourrait favoriser la diversification de la gamme des produits d'exportation et de baisser l'importation de certains produits vivriers. Au total, l'offre de crédit à court terme, à moyen et à long terme, devrait avoir pour but de rendre moins rigide le secteur d'exportation du Cameroun, du Congo et du Gabon.

3 - Arguments en faveur des plafonds de crédits

La présence d'un sens de causalité inverse entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets au Cameroun et au Gabon incite à militer en faveur des plafonds de crédits dans les pays membres de la BEAC. En effet, le sens causal qui va du crédit intérieur vers les avoirs extérieurs nets montre qu'une variation non contrôlée du crédit intérieur pourrait, dans une certaine mesure, endommager la balance des paiements. Par conséquent, il est dangereux d'instaurer une politique de laisser-aller monétaire qui consiste à élever par exemple de façon exagérée le niveau du crédit intérieur.

Dans le cas du Congo où il n'existe pas de lien de causalité entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets, il importe d'orienter le crédit vers les secteurs productifs pour favoriser le secteur des exportations. L'absence d'un lien causal entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets ne signifie pas que le crédit

intérieur n'est pas lié aux avoirs extérieurs nets dans le cas du Congo. L'absence du lien causal signifie plutôt que même si ce lien existe, il n'est pas statistiquement significatif. Cette remarque incite à la prudence dans la gestion du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets au Congo.

Les solutions précédentes étaient relatives aux structures économiques qui caractérisent l'activité des unités économiques et notamment le secteur d'exportation, le secteur d'importation et la BEAC. Il est nécessaire de joindre à ces propositions, d'autres solutions relatives aux structures d'encadrement.

C - Mesures en faveur des nouvelles structures d'encadrement

L'étude des structures d'environnement de l'activité économique relève plus particulièrement d'autres disciplines - politique, démographie, sociologie - mais, l'économiste ne peut ne pas en tenir compte. Dans ces structures d'environnement de l'activité économique, nous insisterons, dans le cas du Congo, du Cameroun et du Gabon sur le milieu culturel, le contexte politique et la communauté internationale.

1 - le milieu culturel

L'absence d'identité et de valeur culturelle essentielles ne stimule pas le développement. La préférence d'experts étrangers à la place des experts nationaux, la préférence des modèles, des normes et des produits étrangers constituent une conséquence du modernisme d'imitation pratiquée en Afrique en général et au Cameroun en particulier. Ce modernisme d'imitation est une barrière à l'expérimentation et à l'innovation.

2 - Le contexte politique

Le contexte politique nécessaire pour la promotion du développement a été compromis depuis les années 1960, à l'aube des indépendances, par l'intolérance, les restrictions sur les libertés et des individus et des groupes d'individus, par la centralisation du pouvoir. Cette centralisation extrême du pouvoir n'apas permis la participation populaire à la prise de décision. Tout ceci a empêché la motivation pour la recherche d'une productivité élevée permettant, par exemple, aux économies africaines d'être compétitives sur les marchés mondiaux.

3 - La communauté internationale

La Communauté internationale, en particulier les institutions multilatérales de financement et les organismes donateurs bilatéraux ont un rôle important à jouer dans la

mise en oeuvre des nouveaux programmes de redressement économique dans les pays africains. Ces institutions, à l'instar du FMI et de la Banque Mondiale, doivent encourager et apporter leur soutien aux programmes économiques conçus par les gouvernements africains. mais le soutien de ces institutions devra tenir compte des réalités africaines et notamment des structures économiques proprement dites et de l'environnement de l'activité économique de l'Afrique. De l'avis de R. BARRE, "l'analyse de structure permet enfin de préciser la possibilité d'application des théories économiques, des lois économiques"¹⁸. sur le plan de l'action, l'analyse de structure permet d'élaborer des politiques économiques efficaces.

¹⁸Raymond BARRE : *op. cit.*

SECTION III - LIMITES DE MODELES ETUDIES ET DES PROPOSITIONS

EN VUE DE REEQUILIBRER LES COMPTES EXTERIEURS

Pour relever les limites que contient cette étude, trois points attirent notre attention. Il s'agit des problèmes liés aux données statistiques, des problèmes relatifs à la méthode de mise en relief du sens causal et, enfin, des limites propres aux propositions visant à rééquilibrer les comptes extérieurs du Cameroun, du Congo et du Gabon.

A - Le problème des données statistiques

Dans les pays peu avancés à l'instar au Cameroun, du Congo et du Gabon, les données statistiques sont souvent absentes. Quand bien même ces données sont connues, elles résultent des estimations hypothétiques. La question qui nous interpelle est de savoir quelles pourraient être les conséquences de l'absence des données ou de l'existence des données non fiables dans le présent travail ?

L'absence des données du secteur informel pourrait rendre non représentative la demande de monnaie. La demande de monnaie estimée dans chaque pays pourrait représenter le secteur moderne de l'économie et l'absence des données du secteur informel rendrait non représentative la demande de monnaie dont nous avons conclu la stabilité au Cameroun, au Congo et au Gabon. Dès lors, on pourrait douter de la stabilité de la demande de monnaie représentative de

l'économie nationale toute entière. A l'équilibre si la demande de monnaie est instable, l'offre de monnaie est aussi instable car elle est égale à la demande. Les contreparties de la masse monétaire que sont le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets restent aussi instables car elles sont égales à l'offre de monnaie lorsqu'on les additionne. L'instabilité probable de la demande de monnaie pourrait expliquer l'existence d'un sens de causalité inverse, au Cameroun et au Gabon, entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets. L'instabilité probable de la demande de monnaie pourrait aussi expliquer l'absence d'un sens de causalité unidirectionnelle entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets dans ces deux pays.

Par ailleurs, l'idée de l'absence d'une demande de monnaie stable annulerait totalement les résultats de nos tests de causalité entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs, dans chaque pays retenu ; car l'instabilité de la demande de monnaie rend indéterminée la liaison entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets. Les défauts propres aux tests de causalités peuvent aussi discréditer cette étude.

B - Les problèmes des tests de causalités

Bien que largement appliqués, les tests de causalité restent encore un domaine de recherche nouveau. Il est nouveau dans la mesure où les spécialistes des séries

chronologiques s'opposent encore quand à la méthode la plus
able à utiliser pour mettre en relief le sens causal
entre deux ou plus de deux variables. Pour JOHNSON "il
n'existe pas encore d'accord sur les rôles respectifs des
méthodes des séries temporelles et des méthodes économiques
plus classiques"¹⁹. Dans une étude faite en 1979, EDGAR et
PIERCE²⁰ relèvent des oppositions dans les analyses des
séries temporelles et notamment en ce qui concerne l'étude
du sens de causalité entre deux variables. Ces auteurs
utilisent trois méthodes : celle de HANGH et PIERCE qui est
un test d'indépendance entre deux variables, celle de
GRANGER qui est un test de prévision directe et celle de
SIMS qui se fonde sur les régressions des modèles à retards
échelonnés. EDGAR et PIERCE appliquent ces trois méthodes
pour déceler le sens de causalité entre le revenu et la
monnaie. Ils concluent que la procédure proposée par SIMS
produit des résultats tout à fait différents à ceux produits
par la procédure proposée par EDGAR et PIERCE ou encore
celle de GRANGER. Cette opposition entre les méthodes des
tests de causalités nous incite à plus de prudence vis-à-vis
des résultats obtenus dans cette étude, pour la relation
entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets,
grâce à la méthode de SIMS. L'utilisation de la procédure de

¹⁹J. JOHNSON "Méthodes économétriques" Tome II. Traduit par
Bernard GUERRIEN - Economica 49, rue Hericat 75015 Paris,
3ème édition p. 451

²⁰EDGAR L. FEIGE and Douglas K. PIERCE : "The cosual
relationshi between money and income : some caveats for time
series analysis". The review of economics and statistic.
Vol. V November 1979 number 4. pp. 521-533

EDGAR et PIERCE basée sur les test d'indépendance entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets donnerait-elle des résultats identiques à ceux que nous avons obtenus dans la présente étude, en utilisant la procédure proposée par SIMS ? Il est difficile de répondre par l'affirmative à cette question. Mais, si on s'en tient à l'opposition entre les méthodes de mise en relief de la causalité, il est permis d'en douter.

Remarquons aussi que la stationnarisation des séries chronologiques entreprises dans cette étude peut se faire souvent de plusieurs manières et grâce à plusieurs types de filtres. Sur chaque série, des auteurs utilisent souvent des filtres différents. Cette utilisation de filtres différents donne lieu à des séries stationnaires ou quasi-stationnaires selon les filtres utilisés. Généralement, il n'est pas sûr que le sens de causalité obtenu avec l'utilisation des filtres différents soit identique. A ce sujet, PIERCE et EDGAR pensent que la variété des filtres pour rendre les séries stationnaires ou quasi-stationnaires affectent différemment les conclusions sur le sens de causalité. Les mêmes auteurs pensent aussi que la différence entre les différentes conclusions sur le sens de causalité est souvent

due au choix de la période d'analyse, ou encore au choix du mode d'estimation des modèles à retards échelonnés²¹.

C - Limites liées aux proposition visant à rééquilibrer les comptes extérieurs du Cameroun, du Congo et du Gabon

Les limites des solutions que nous avons proposées dans le but de rééquilibrer les comptes extérieurs sont relatives aux réformes de structures d'une part, et aux mesures de politique monétaire d'autre part.

1 - Les limites des réformes de structures

Si nous considérons que le déséquilibre extérieur est d'ordre structurel et reflète plutôt l'ensemble des structures économiques du Cameroun, Gabon et du Congo, c'est l'analyse de l'ensemble des structures qui permet d'expliquer le déséquilibre des comptes extérieurs.

L'évaluation de l'incidence de chaque composante structurelle sur les comptes extérieurs semble difficile à réaliser. Néanmoins la nécessité d'une analyse exhaustive des composantes structurelles de chaque économie retenue s'impose. Malheureusement, les propositions des réformes de structures faites dans le cadre de cette étude ne sont pas exhaustives. Elles ne tiennent pas compte par exemple du secteur des services, pourtant le compte extérieur des services des pays comme le Cameroun accuse souvent d'énormes

²¹ EDGARD L. FEIGE and Douglas K. PEARCE : *op. cit.* p. 532

déficits au moment où la balance commerciale est excédentaire. Dans la mesure où, sur le plan de l'action l'analyse de structure permet d'élaborer une politique économique efficace, il est indispensable de faire une étude exhaustive de l'importance de chaque composante structurelle par rapport aux déséquilibres extérieurs.

2 - Limites des nouvelles mesures de politique monétaire

Les mesures relatives à la politique monétaire résultent des tests de causalité que nous avons établis entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets. Pour rendre plus précises les mesures que nous avons proposées, il est nécessaire d'étudier davantage la relation entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets dans chacun de ces pays. Nous ignorons par exemple l'impact total d'une variation du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets et l'impact d'une variation des avoirs extérieurs nets sur le crédit intérieur au Cameroun et au Gabon. La mesure des multiplicateurs d'impacts appelle l'estimation des coefficients de retards échelonnés entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets. Ces coefficients de retards échelonnés n'ont pas été particulièrement recherchés dans le présent travail. Dans l'avenir, il est souhaitable de calculer ces coefficients si l'on veut élaborer une politique de gestion des contreparties de la masse monétaire qui soit efficace dans les trois pays étudiés. Sur un horizon infini, on pourrait calculer un multiplicateur total qui soit une addition des

multiplicateurs d'impacts, si la somme des multiplicateurs converge.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CONCLUSION DU CHAPITRE QUATRIEME

Nous apprenons de ce chapitre que le resserrement du crédit en vue de rééquilibrer le solde extérieur, comme l'indique l'approche monétaire de la balance des paiements n'est pas complètement justifiée au Cameroun, au Gabon et au Congo, car dans ces trois pays le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets ne sont pas respectivement, et uniquement, exogène et endogène. Or au moment où le crédit intérieur n'est pas exogène, son utilisation comme variable instrumentale de politique monétaire ne se vérifie pas au sens de l'approche monétaire de la balance des paiements..

La politique de crédit applicable au Congo ne devrait pas être identique à celle qu'on applique au Gabon et au Cameroun en vue d'annuler le déficit extérieur, car au Congo il n'existe pas de lien causal entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets, au contraire du Gabon et du Cameroun où il existe une causalité inverse entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets.

Cependant, le Cameroun et le Gabon pourraient avoir, dans une certaine mesure, une politique de crédit identique dans le but de rééquilibrer la balance des paiements, car dans ces deux pays, on trouve une causalité inverse entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets.

Il apparaît aussi que les facteurs structurels tels que

le service de la dette, la dévaluation du Franc Français, la dégradation des termes de l'échange et la fuite des capitaux affectent négativement les comptes extérieurs du Gabon, du Cameroun et du Congo. Par conséquent, pour restaurer l'équilibre extérieur dans ces trois pays, il est nécessaire de restructurer le secteur des exportations, la gamme des produits importés et d'assainir les structures socio-politiques qui conditionnent l'activité économique.

Il est souhaitable de mettre sur pied une politique de crédit qui vise à soutenir les mesures de restructuration du secteur des exportations et de la gamme des produits. Pour ce faire les crédits à moyen et long termes devraient connaître un accroissement de façon qu'ils soient plus consistants que les crédits à court terme.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

La deuxième partie de ce travail est pleine de renseignements. Elle montre que le sens causal unidirectionnel allant du crédit intérieur vers les avoirs extérieurs nets n'existe pas dans les trois pays étudiés. Au Cameroun et au Gabon, nous avons plutôt trouvé que le crédit intérieur est lié aux avoirs extérieurs nets par une causalité inverse alors qu'au Congo il y a absence de causalité entre ces deux variables.

Ces résultats nous ont incité à rechercher les causes de déficits extérieurs qui soient autres que les variations non contrôlées du crédit intérieur. Dans ce cadre, le service de la dette, la détérioration des termes de l'échange, la rigidité de l'offre interne sont, entre autres, les facteurs de déséquilibre des comptes extérieurs du Cameroun, du Congo et du Gabon ces dernières années. Par conséquent, l'application de l'approche monétaire de la balance des paiements devrait se faire avec beaucoup de prudence dans ces trois pays.

Des mesures visant à restructurer l'offre intérieure pour rendre compétitifs les produits nationaux s'imposent. Cette restructuration doit se faire parallèlement avec l'aide du système bancaire et le soutien de la communauté internationale. La dépendance vis-à-vis de l'extérieur doit être brisée. "Tant que cette dépendance n'est pas brisée, il ne peut avoir de mécanisme rééquilibrant, à moins d'un

précaire équilibre régressif"²². Nous retrouvons ici les analyses structuralistes selon lesquelles il est vain d'attribuer les déséquilibres extérieures des économies sous-développées à un excès de demande globale et de prétendre les réduire par une politique de gestion restrictive, car ceci ne peut aboutir qu'à une chute de la production domestique et de l'investissement réduisant encore plus gravement la capacité à moyen et long termes de gagner les devises étrangères. "Ce sont les goulots d'étranglement et les rigidités structurelles de l'offre que les politiques économiques devraient s'attacher à éliminer par un rôle actif de l'Etat, et non une demande excédentaire"²³. L'Etat doit intervenir par le biais de contrôles des prix et les transactions des biens et services pour assurer la régulation de la croissance et de l'activité économique. Il doit notamment prendre des actions visant à restructurer l'offre interne. La capacité de production interne doit être flexible de façon à réagir favorablement à la hausse ou à la baisse du volume de la demande des pays consommateurs. Le secteur des exportations doit être restructuré. La gamme des produits exportés doit être diversifiée. Il s'agit de l'avis de MAKHAR DIOUF <<de considérer la rigidité de l'offre dans les pays sous-développés, non pas comme une donnée de la fatalité, mais comme une variable à modifier par les politiques appropriées

²² Bruno BEKOLO EBE : *op. cit.* p. 12

²³ Marie France l'HERITEAU : *op. cit.* p. 47

de développement. Cela ne signifie d'ailleurs pas que ces pays ne connaîtraient plus de problème de balance des paiements, mais que le déséquilibre, de structurel deviendrait conjoncturel>>²⁴.

Par réaction aux critiques des structuralistes vis-à-vis de la politique de gestion de la demande, le FMI a quelque peu modifié son approche des causes de déséquilibres extérieurs dans les pays du tiers monde. Il a complété son analyse macroéconomique qui privilégie la gestion de la demande par une analyse microéconomique axée sur les conditions de l'offre²⁵. Ainsi, le FMI intègre une partie des objections posées par le courant structuraliste, sans renier l'approche monétaire de la balance des paiements et donc sans cesser de préconiser la gestion de la demande à travers le resserrement du crédit. <<Alors que les structuralistes attribuent les insuffisances de l'offre à des spécificités des pays en développement, et en appellent à l'Etat pour corriger les effets d'une insertion défavorable dans la division du travail, le FMI attribue au contraire ces difficultés à une insuffisante insertion dans l'économie mondiale et à un rôle excessif de l'Etat. L'inspiration du fonds est en effet tout aussi libérale du "côté" de l'offre

²⁴ Mahkar DIOUF : <<Fondements théoriques des politiques d'ajustement du FMI dans les pays sous-développés>>. Africa development

²⁵ Bulletin FMI : <<Programmes d'ajustement : une étude spéciale traite des aspects théoriques de la conception des programmes>> 23 Novembre 1987, p. 340

que du "côté" de la demande>>²⁶. En somme, pour les tenants de l'approche monétaire de la balance des paiements, la cause profonde des disfonctionnements économiques est un déséquilibre sur le marché de la monnaie. Ainsi toute mesure visant à remédier au déficit extérieur par le contrôle des prix ou des transactions est nuisibles à long terme. A l'inverse pour les structuralistes la cause profonde des difficultés réside dans les rigidités affectant l'offre. Par conséquent, les mesures de restriction de la demande sont plutôt nuisibles à l'équilibre extérieur. L'absence d'un sens de causalité unidirectionnelle allant du crédit intérieur vers les avoirs extérieurs nets nous amène à être très prudent vis-à-vis de la politique de restriction de crédit dans le but de rééquilibrer le solde extérieur au Cameroun, au Gabon et au Congo.

²⁶ Marie France l'HERITEAU : op. cit. p. 149

CONCLUSION GENERALE

Nous voici à la fin de ce travail de recherche dans le cadre de l'approche monétaire de la balance des paiements. Nous avons d'abord rappeler que dans une petite économie ouverte avec taux de changes fixes qui commercialise sa production dans un marché unifié, c'est le crédit intérieur qui cause les avoirs extérieurs nets. En effet, toute augmentation de l'offre nominale de monnaie qui porte le niveau des encaisses réelles effectives au-dessus du niveau des encaisses réelles souhaitées, entraîne un déficit de la balance des paiements ; car les résidents du pays concerné exportent de la monnaie et importent des biens pour éliminer l'excès d'offre de monnaie. Inversement, toute restriction de l'offre nominale de monnaie qui porte le niveau des encaisses réelles effectives au-dessous du niveau des encaisses réelles souhaitées, entraîne un excédent de la balance des paiements ; car les résidents du pays considéré importent de la monnaie et exportent des biens pour enrayer la pénurie d'offre de monnaie.

L'analyse de l'évolution du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets dans chaque pays retenu a montré que la variation des avoirs extérieurs nets autour de la moyenne était plus homogène que celle du crédit intérieur autour de la moyenne. L'évolution de la variation du crédit intérieur n'est pas apparue identique à celle des avoirs extérieurs nets de 1972 à 1989, dans un des pays étudiés.

Par contre, des similitudes sont apparues sur l'évolution du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets de 1987 à 1989. A cette période, le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets ont décliné au Cameroun, au Congo et au Gabon. Cette période a coïncidé avec le contre-choc pétrolier des années 1986 qui a réduit les recettes pétrolières du Cameroun, du Congo et du Gabon.

L'étude de la transmission de l'influence du crédit sur les avoirs extérieurs nets et celle des avoirs extérieurs nets sur le crédit intérieur a révélé des particularités importantes d'un pays à un autre. En régressant le crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets, nous avons trouvé que le délai de transmission significatif des avoirs extérieurs nets sur le crédit intérieur est de cinq trimestres au Cameroun et au Congo, et de neuf trimestres au Gabon, dans le cas où seuls les retards passés sont pris en compte. mais lorsqu'on considère à la fois des retards futurs et passés, l'influence des avoirs extérieurs nets sur le crédit intérieur s'effectue sur dix trimestres au Gabon et dix sept trimestres au Cameroun. Il s'est avéré que la prise en compte des retards futurs n'influe pas sur le délai de transmission de l'influence des avoirs extérieurs nets sur le crédit intérieur au Congo.

En régressant les avoirs extérieurs nets sur le crédit intérieur, nous avons trouvé que le délai de transmission significatif de l'influence du crédit intérieur sur les

avoirs extérieurs nets est de neuf trimestres au Congo dans le cas où seuls les retards passés et futurs sont pris en compte. mais lorsqu'on considère à la fois les retards passés et-futurs le délai de transmission significatif de l'influence du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets est de vingt et un trimestres au Cameroun et de onze trimestres au Gabon. Il s'est avéré, comme dans la régression du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets, que la prise en compte des retards futurs n'influe pas sur le délai de transmission de l'influence du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets dans le cas du Congo.

Suite à l'application de la définition de la causalité proposée par SIMS Christopher, selon laquelle le crédit intérieur cause les avoirs extérieurs nets si et seulement si la régression du crédit intérieur sur les valeurs passées, présentes et futures des avoirs extérieurs nets donne des coefficients significatifs aux valeurs futures, nous avons retenu les résultats suivants : le sens de causalité unidirectionnel qui va du crédit intérieur vers les avoirs extérieurs nets selon l'approche monétaire de la balance des paiements n'existe pas au Cameroun, au Congo et au Gabon. A contrario, il s'est avéré qu'au Cameroun et au Gabon, le crédit intérieur cause les avoirs extérieurs nets ces derniers causent aussi le crédit intérieur. Au Congo le sens de causalité entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets est absent. Ces résultats attestent que

l'approche monétaire de la balance des paiements devrait s'appliquer avec beaucoup de prudence dans les trois pays étudiés et surtout au Congo où il y a absence de causalité entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets. La non-justification de l'application de l'approche monétaire de la balance des paiements au Cameroun, au Congo et au Gabon nous a incité à rechercher des causes de déséquilibres extérieurs autres que le crédit intérieur. Il est apparu que les déséquilibres extérieurs que le Cameroun, le Congo et le Gabon ont connus ces dernières années ne s'expliquent pas uniquement par la variation non-contrôlée du crédit intérieur par rapport à la demande de monnaie souhaitée dans chacune de ces économies. Nous avons relevé des causes alternatives et complémentaires aux déséquilibres des comptes extérieurs. Il s'agit, entre autres, de la détérioration des termes de l'échange, de la dévaluation des monnaies, du service de la dette, de la présence des structures de production rigides dans les économies considérées et de la fuite des capitaux. Par conséquent, la lutte contre les déséquilibres extérieurs au Cameroun, au Congo et au Gabon devrait de moins en moins se faire par la gestion de la demande interne et notamment la compression du crédit intérieur comme le font la BEAC et le FMI.

Cette lutte devrait plutôt viser des facteurs endogènes et exogènes. Au niveau interne, la lutte contre les déséquilibres extérieurs passe par la restructuration des économies concernés dans le but notamment de rendre flexible

leurs appareils de production. Ainsi, il convient de réorienter les investissements vers les secteurs productifs en mettant en application les plans directeurs d'industrialisation dans ces pays. Pour cela, des réformes urgentes doivent s'opérer au niveau de la politique monétaire et notamment la distribution du crédit. Les crédits à moyen et long termes devraient être la priorité des priorités pour soutenir les investissements productifs.

Au niveau externe, la lutte contre les déséquilibres extérieurs du Cameroun, du Congo et du Gabon interpelle la communauté internationale, en particulier les institutions multilatérales de financement sur le rôle important à jouer dans la mise en oeuvre des nouveaux programmes de redressement économique. Les programmes de redressement économique doivent se fonder sur les réalités des économies concernées. A cet égard, l'application des modèles économiques non adaptés, à l'instar de l'approche monétaire de la balance des paiements, peut être dangereuse dans le cas du Cameroun, du Congo et du Gabon.

Par ailleurs, le train de mesure visant à restructurer les économies du Cameroun, du Congo et du Gabon sont parfois difficile à connaître et à mettre sur pied en ce qui concerne certaines causes de déficits extérieurs. Peut-on par exemple enrayer la fuite des capitaux dans les pays en développement en général, au Cameroun, au Congo et au Gabon en particulier ? Il est fort peu probable de l'avis Moshin

S. KHAN et de Ul HAQUE Nadeem, qu'«un gouvernement puisse empêcher toutes les sorties des capitaux, même dans le meilleur des cas, car la plupart des causes échappent à son contrôle. Néanmoins, les autorités peuvent essayer de modifier les facteurs inhérents à l'économie favorable à une fuite des capitaux afin de réduire l'ampleur de ces phénomènes et même d'attirer des capitaux venant de l'étranger, afin d'orienter davantage de ressources, tant nationales qu'étrangères, vers l'expansion de la base productrice de l'économie».²⁷

En définitive, le soutien des institutions internationales devra tenir compte des structures particulières de ces économies.

L'analyse des structures permettrait ainsi de préciser la possibilité d'application des théories économiques et de faciliter l'élaboration des politiques économiques efficaces.

Toutefois, les résultats et les proportions ainsi présentées ne sont pas sans limites. La non-fiabilité des données statistiques utilisées et les problèmes liés à la mise en relief du sens causal entre les variables nous invitent à relativiser les résultats et les propositions ci-dessus. L'une des difficultés rencontrées est le choix de

²⁷ Moshin S. KHAN et Nadeem Ul HAQUE : *Op cit.* p. 5

méthodes permettant de rendre stationnaires les séries temporelles. En effet, l'utilisation de filtres différents pour stationnariser les séries pourrait donner lieu à des séries stationnaires ou quasi-stationnaires selon le filtre utilisé. Il n'est pas toujours sûr que les sens de causalité obtenus avec l'utilisation des filtres différents et des méthodes de tests de causalité différentes soient identiques.

Par ailleurs, les résultats obtenus dans la présente étude s'ouvrent sur des interrogations très intéressantes qui méritent d'être l'objet des recherches futures. On peut se demander quel est l'impact total de la variation du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets et inversement dans le cas par exemple du Cameroun ?

De plus, le calcul de l'impact total²⁸ du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets pourrait faciliter l'élaboration d'une politique optimale de la gestion des contreparties de la masse monétaire au Congo, au Cameroun et au Gabon. On peut aussi se demander pourquoi les délais de transmissions de l'influence du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets varie d'un pays à un autre ? L'intensité de l'influence du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets est-elle constante ou variable durant la période de transmission ? Le choc retour résultant de

²⁸ Ce calcul est faisable à l'horizon infini si la somme des multiplicateurs d'impact est convergente

l'effet du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets
est-il bénéfique pour l'économie Gabonaise ou Camerounaise ?

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Annexe n° 1 : Solde de transactions courantes du Cameroun, du Gabon et du Congo de 1980 à 1990.
(en milliards de FCFA).

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
CAMEROUN	-94,24	-130,99	-26,8	-156,9	-73,89	-252,3	-190,8	-268,3	85,7	-125	106
GABON	175,5	109,5	101,6	37,3	49,23	-73	-366,2	-134,9	183,34	61,26	-31,9
CONGO	-35,2	-125,18	-109,9	-149,6	-16,02	-72,5	-208,02	-66,9	-132,7	-20	49,5

Source : Bulletin de la BEAC N° 184 Août - Septembre 1991 P. 192.

STATIONNARITE

Considérons la série du crédit CI_1, CI_2, CI_3, \dots

Nous écrivons cette série sous forme d'un processus autorégressif tel que $CI_t = a.CI_{t-1} + \varepsilon_t$ où ε_t est supposé stationnaire. Nous obtenons une nouvelle série du crédit intérieur telle que $\Delta CI_t = CI_t - a.CI_{t-1} = \varepsilon_t$. On relève trois cas sur la nouvelle série CI_t qui est la différence du 1er ordre entre deux observations successives de la série crédit intérieur : on a $|a| > 1$, $|a| < 1$ ou $|a| = 1$.

* Si $|a| = 1$. On a $\varepsilon_t = CI_t - CI_{t-1}$ puisque ε_t est stationnaire, la différence de premier ordre $\Delta CI_t = CI_t - CI_{t-1}$ est stationnaire. On considère alors la nouvelle série $\Delta CI_t = CI_t - CI_{t-1}$.

* Si $|a| < 1$, on a $\varepsilon_t = CI_t - a.CI_{t-1} (1 - aL) (1)$. or ε_t est stationnaire. Il suffit d'estimer a et de trouver la nouvelle série stationnaire $CI_t(1 - aL)$ où $1 - aL$ est le filtre de la série. CI_t .

* Si $|a| > 1$. On a $\varepsilon_t = CI_t - a.CI_{t-1} = CI_t(1 - aL)$.

Dans ce cas, ε_t n'est pas stationnaire. On suppose que CI_t suit un processus autorégressif de deuxième ordre, tel que $CI_t = a_1.CI_{t-1} + b_1 + \varepsilon_t$. Nous estimons alors a_1 et b_1 et nous

vérifions si la nouvelle série $\varepsilon_t = CI_t - \hat{a}_1 CI_{t-1} - \hat{b}_1 CI_{t-2}$ est stationnaire. $\varepsilon_t = CI_t (1 - \hat{a}_1 L - \hat{b}_1 L^2)$ avec $(1 - \hat{a}_1 L - \hat{b}_1 L)$ le filtre de la série CI_t . On vérifie grâce à la statistique de Khi-deux, si la nouvelle série est stationnaire. Si, elle ne l'est pas, on suppose que CI_t suit un processus autorégressif d'ordre 3. / $CI_t = a_2 CI_{t-1} + \beta_2 CI_{t-2} + C_2 CI_{t-3} + \varepsilon_t$ où $\varepsilon_t = CI_t (1 - \hat{a}_2 L - \hat{b}_2 L^2 - C_2 L^3)$ avec $(1 - \hat{a}_2 L - \hat{b}_2 L^2 - \hat{c}_2 L^3)$ le filtre relatif à un processus autorégressif d'ordre 3. On vérifie si la nouvelle série ε_t est stationnaire. S'il ne l'est pas, on suppose que CI_t suit un processus autorégressif d'ordre 4, etc.

TEST D'ENSEMBLE SUR LA SIGNIFICATION DE LA REGRESSION

Soit $y_t = y_0 + b_0 x_{t-1} + \dots + b_s x_{t-s} + \varepsilon_t$

Tester la signification d'ensemble d'une régression revient à tester l'hypothèse qu'aucune des variables indépendantes ne contribue à expliquer la variabilité de la variable dépendante autour de sa moyenne. Formellement, l'hypothèse nulle s'écrit :

$$H_0 : b_0 = b_1 = b_2 = \dots = b_k = 0$$

Contre l'hypothèse alternative

H_1 : tous les paramètres b_j ($j= 1,2,\dots,k$) ne sont pas nuls ensemble
On teste la signification d'ensemble de la régression en calculant le rapport F entre la variance expliquée et la variance non expliquée ou résiduelle.

$$\frac{\text{SCE/S} - \text{P}}{\text{SCR}/(n - S - 2)} = \frac{R^2/(S - P)}{(1 - R^2) / (n - S - 2)} = F_{(s-P ; n-s-2)}$$

où P = degré du polynôme d'approximation

S = retard maximum

n = nombre d'observations

La caractère significatif de l'ensemble des variables explicatives est connu grâce à l'utilisation de n'importe laquelle de ces formules. Le logiciel du TSP¹ détermine le Fisher de

¹T.S.P. c'est-à-dire Time série package

l'échantillon. Si le rapport F calculé dépasse la valeur tabulaire de F pour le risque admis (c'est-à-dire pour le seuil de signification donné) en fonction des degrés de liberté S-P et n-s-2, on accepte l'hypothèse que les paramètres de la régression ne sont tous nuls (et que R^2 est significativement différent de zéro).

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

ANNEXE N° 5^a

EVOLUTON DU PIB EN FRANCS COURANT (milliards de F. CFA)

PAYS	ANNEES														
	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Cameroun	91,0	102,6	137	159,6	173,4	181,7	198,3	254,5	360,4	541,7	711,5	799	958,5	971,5	740
Congo	108,5	161,1	371,7	462,4	719,1	690,2	539,2	644,6	904,5	1049,6	1188,8	1291,6	1535,8	1645,8	1142
Gabon	355,9	400,5	492,6	580,2	657,3	789,9	968,1	1135,4	1356,2	1796,4	2172,8	2618,3	3195	3739,1	3926,1

Source : Statistique financière internationale

Annexe n° 5_b : Evolution de M₂ en Frs courant. (en milliards de Frs CFA).

P A Y S	A N N E E S														
	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
CAMEROUN	55,91	69,42	92,5	105,75	31,74	183,5	212,3	260,1	315,22	405,61	483,4	612,41	740,06	863,42	729,94
CONGO	15,76	17,97	25,26	30,0	33,7	34,79	36,85	34,84	61,40	92,13	115,95	113,82	21,13	147,79	129,4
GABON	19,6	25,49	43,29	70,95	132,48	129,57	112,77	142,35	152,07	176,16	189,64	145,22	272,9	385,96	274,8

Source : Statistique financière internationale

ANNEXE 6

EVOLUTION DU CRÉDIT INTERIEUR EN DONNEES TRIMESTRIELLES (en milliards de F. CFA)

PAYS	1980				1981				1982				1983		
	Ango	66,75	67,60	72,70	78,40	78,44	95,86	98,63	108,39	111,41	133,79	151,45	164,72	162,98	162,98
abon	150,86	147,98	169,44	173,44	155,13	129,45	168,93	129,3	105,54	136,20	152,46	143,40	143,18	143,18	177,87
ameroun	150,86	147,98	169,44	173,44	363,7	397,2	435,16	471,94	511,57	529	563	619,74	619,74	602,9	657,76

-245-

PAYS	1984				1985				1986				1987		
	Ango	184,8	198,49	214,02	219,18	221,73	211,87	233,62	233,48	233,63	209,83	233,47	237,24	234,71	220,7
abon	198,98	178,28	225,97	232,28	219,20	225,96	272,28	313,37	302,12	312,86	377,87	367,87	234,71	220,68	223,36
ameroun	634,9	681,24	730,14	737,01	795,85	836,05	869,29	471,94	806,37	887,41	968,64	979,37	984,42	905,3	989,71

Source : Statistique financière internationale

ANNEXE 6

EVOLUTION DU CREDIT INTERIEUR EN DONNEES TRIMESTRIELLES (en milliards de F.CFA)

PAYS	1972				1973				1974				1975			
Dongo	15,65	16,08	17,32	17,63	18,06	19,79	20,21	21,29	19,97	22,37	23,50	23,65	26,51	30,02	31,29	39,31
Gabon	18,23	18,05	20,41	22,27	22,73	26,73	25,81	26,23	28,53	32,41	38,56	36,9	60,96	68,99	62,98	62,95
Cameroun	50,14	48,97	50,46	57,27	60,03	58,20	60,32	67,81	74,3	68,11	72,43	85,80	90,33	94,03	102,2	117,71

PAYS	1976				1977				1978				1979			
Dongo	39,66	45,13	48,38	49,50	49,72	48,17	51,03	55,79	53,54	57,71	54,4,	61,36	60,85	60,74	65,8	
Gabon	163,01	87,00	97,78	127,48	127,05	148,41	168,85	166,53	170,18	159,39	161,89	142,74	139,58	149,31	154,78	
Cameroun	122,8	120,69	122,24	139,49	151,4	168,22	170,37	197,15	210,79	194,69	220,91	249,45	259,3	255,04	260,6	

Source : Statistique financière internationale

Evolution du crédit intérieur en données trimestrielles (en milliards de FCFA)

PAYS	1988				1989			
	Congo	217,8	223,10	220,21	226,01	232,63	205,7	220,35
Gabon	217,18	223,10	220,2	116,01	232,6	205,7	220,35	218,1
Cameroun	858,79	818,35	856,82	872,17	891,9	1023,65	1099,5	1061,69

Source : Statistique financière internationale

Annexe N° 6 bis : : EVOLUTION DU CREDIT INTERIEUR EN MILLIARDS DE F CFA.

Année	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Cameroun	67,8	85,8	117,7	139,4	197,2	249,4	283,19	263,8	425,9	563,04	700,52	735,6	997,03	938,0	957
Congo	26,23	36,9	55,01	127,5	166,5	142,7	155,2	173,4	168,9	152,5	208,7	232,6	313,4	367,7	383,9
Gabon	21,3	23,6	39,3	49,5	55,8	61,36	66,87	78,65	98,9	151,5	171	219,2	233,5	239	218,9

Source : Statistique Financière Internationale XXXIII (N° 9), XLIV (N° 4).

ANNEXE 7

EVOLUTION DES AVOIRS EXTERIEURS NETS EN DONNES TRIMESTRIELLES (en milliards de F. CFA)

PAYS	1980				1981				1982				1983			
	Congo	2,00	5,77	7,14	8,99	12,31	22,54	22,95	24,08	22,00	26,31	8,89	4,49	-5,10	-10,15	-25,88
Gabon	2,53	11,43	-6,57	7,42	21,8	48,43	29,03	32,37	73,58	89,351	84,28	84,1	91,33	115,43	91,06	72,47
Cameroun	34,46	22,77	13,43	-3,97	22,63	10,04	40,2	43,65	24,08	-28,15	-20,66	-9,66	-2,17	59,28	16,74	59,59

PAYS	1984				1985				1986				1987			
	Congo	-10,65	-9,14	-29,42	-37,2	-29,75	-8,68	-22,61	-25,68	-12,64	-36,06	-35,67	-34,68	-42,29	-32,97	-32,7
Gabon	80,57	104,96	79,37	93,77	108,73	133,89	-86,4	61,75	54,71	8,95	2,77	-34,68	-42,29	-32,97	-32,7	
Cameroun	51,20	-0,63	-12,24	65,41	177,22	179,16	136,4	157,68	119,53	26,31	-12,21	-61,01	-116,60	-126,39	-149,	

Source : Statistiques financières internationales

Annexe N° 7 : Avoirs extérieurs nets e, données trimestrielles (en milliards de F CFA)

PAYS	1988				1989			
	Congo	-32,39	-43,10	-31,59	-33,64	-39,5	-46,12	-52,62
Gabon	-32,31	-43,10	-31,59	-33,64	-39,50	-46,12	-52,62	-36,85
Cameroun	-59,54	-49,97	-85,85	-63,34	-61,76	-167,36	-185,96	-116,68

Source : Statistiques financières internationales

Annexe N° 7 bis : EVOLUTION GLOBALE DES AVOIRS EXTERIEURS NETS DU CAMEROUN,
DU CONGO ET DU GABON.

PAYS	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1896	1987
Cameroun	7,99	12,02	0,49	4,21	4,2	-16,21	9,39	-4,51	43,15	- 9,66	59,59	65,4	155,87	-27,2	-149,9
Congo	4,87	13,35	26,52	22,81	-19,46	-19,29	-16,2	7,33	32,3	84,1	72,47	93,77	47,91	2,77	-33,37
Gabon	0,43	4,55	- 0,85	-2,64	- 7,11	- 9,66	- 3,00	8,72	23,89	4,49	-22,15	-37,2	-22,86	-35,67	-32,27

Source : Statistique Financière internationale

ANNEXE N° 8TER

Les auteurs proposent différents types de filtres pour rendre stationnaires les séries temporelles. Marc NERLOVE propose le filtre de forme $(1 - kL)^p$ où $k = 3/4$, $p = 1, 2$ ou 3 . Au contraire, BOX et JENKINS suggèrent le transformateur $(1 - L)^d$ où d est le degré de différentiation, à déterminer de itérative avec $L^p X_t = X_{t-p}$. On aboutit alors à des séries parfois stationnaires, parfois quasi-stationnaires. L'utilisation des différents filtres peut donner lieu à des résultats différents selon le filtre utilisé. De ce point de vue, l'analyse des séries temporelles est plus un art qu'une science.

ANNEXE N° 8

TEST D'AUTOCORRELATION

Q - STATISTIQUE : Test de BOX et PIERCE

Ce test permet d'appréhender la significativité de l'indépendance des résidus. Sa valeur est de :

$$Q = N \sum_{k=1}^K r_k^2$$

avec :

N le nombre d'observations,

r_k^2 les coefficients d'autocorrélation des résidus au retard k et K un nombre de retards arbitraire, pour tester l'hypothèse jointe de nullité de l'ensemble des coefficients d'autocorrélation.

Si la valeur calculée Q est plus petite qu'une certaine valeur Q' correspondant à la valeur critique au seuil de 10 %, habituellement retenu, on ne peut rejeter l'hypothèse de nullité des coefficients d'autocorrélation des résidus.

Q = Statistique de BOX et PIERCE

$$Q = \sum_{k=1}^K r_k^2$$
 où k est le nombre d'observations et r_k^2 le coefficient d'autocorrélation de la série au retard k et K un nombre arbitraire de retards. Pour tester la nullité de l'ensemble des coefficients d'autocorrélation, on dira que pour Q calculé < Q tabulaire, l'ensemble des coefficients d'autocorrélation de la série est nul. Par conséquent la série sera dite stationnaire. BOX et PIERCE ont montré que Q est approximativement distribué comme le Khi-deux à k degré de liberté. A ce sujet voir E. GIRARDIN et W. MAROIS dans "Déficit budgétaire et déficit extérieur : une analyse empirique. Revue de politique Economique n° 1 1987. p. 51

ANNEXE N° 8QUATRO

Dans la présente étude, nous avons omis de présenter les différents coefficients estimés des filtres des séries non stationnaires et stationnaires. Toutefois, notre attention s'est focalisée sur la statistique de BOX et PIERCE (assimilée au Khi-deux) qui résulte des nouvelles séries transformées par des filtres à partir des processus autorégressifs comme le montre l'annexe 2. A ce sujet lire BOX et JENKINS : <<Time Series analysis : forecasting an Control>>. Revised edition. Holden 1976. Page 53.

Annexe N° 9 : Identification du crédit intérieur au Cameroun

1980-1985

Y	Y	86.3	-59.4107	26.3100	85.7207
Y *	Y	86.4	-7.46148	-12.2100	-4.74852
Y *	Y	87.1	-20.2496	-61.0100	-40.7604
*Y	Y	87.2	-59.1123	-116.600	-77.4877
Y *	Y	87.3	-18.0098	-126.390	-108.380
*Y	Y	87.4	-40.9708	-149.930	-108.959
	Y *	88.1	60.4498	-59.5400	-419.990

to see the output repeated ? (P.S.DY)

relations	Partial	Autocorrelations		ac	pac
*****	*****	1		0.9576	0.9576
*****	*	2		0.9263	0.1113
*****		3		0.8979	0.0367
*****		4		0.8665	-0.0404
*****		5		0.8365	-0.0061
*****	*	6		0.8032	-0.0556
*****	*	7		0.7630	-0.1127
*****	*	8		0.7164	-0.1298
*****		9		0.6748	0.0024
*****	*	10		0.6254	-0.1149
*****	*	11		0.5756	-0.0564
*****	*	12		0.5234	-0.0750
*****		13		0.4747	0.0176
*****	*	14		0.4316	0.0574
*****		15		0.3875	-0.0034
*****	*	16		0.3400	-0.0580
*****	*	17		0.2888	-0.0711
*****		18		0.2415	-0.0048
relations	.1203859		H-Stat. (18 lags)	555.008	

Source : Calculés par nous-mêmes grâce au T.S.P.

Annexe N° 9 : Crédit intérieur du Cameroun rendu stationnaire

to see the output repeated ? (P.S.DY)

relations	Partial	Autocorrelations		ac	pac
*	*	1		-0.1375	-0.1375
**	**	2		-0.1687	-0.1912
*	*	3		0.1754	0.1286
		4		-0.0003	0.0141
		5		-0.0937	-0.0434
*	*	6		-0.0504	-0.0969
*	*	7		0.0422	-0.0020
		8		-0.0487	-0.0487
		9		0.0017	0.0194
	*	10		-0.0255	-0.0526
*	*	11		0.1097	0.1149
*	*	12		0.0601	0.0788
		13		-0.0242	0.0427
**	**	14		-0.1505	-0.1885
	*	15		-0.0473	-0.1299
*	*	16		0.2807	0.2500
*		17		-0.1094	0.0359
*		18		-0.0645	0.0148
relations	.1203859		H-Stat. (18 lags)	15.89249	

Source : Calculés par nous-mêmes grâce au T.S.P.

Annexe N° 10 : Identification des avoirs extérieurs nets du Cameroun

Autocorrelations	Partial Autocorrelations		ac	pac
*****	*****	1	0.8492	0.8492
*****	***	2	0.6305	-0.3247
*****	**	3	0.4637	0.1208
***	*	4	0.3333	-0.0760
**	*	5	0.1962	-0.1327
*	*	6	0.0927	0.0674
*	*	7	0.0637	0.1153
	**	8	0.0226	-0.2046
*	*	9	-0.0735	-0.1463
**	*	10	-0.1760	-0.0553
**	*	11	-0.2353	-0.0204
***	*	12	-0.2589	0.0136
***	**	13	-0.3068	-0.1644
***	*	14	-0.3467	-0.0414
***	*	15	-0.3242	0.0781
***	*	16	-0.2822	-0.0623
**	*	17	-0.2426	0.0697
**	*	18	-0.1906	0.0518
S.E. of Correlations	.1178511	Q-Stat. (18 lags)	154.7621	

Source : Calculés par nous-mêmes grâce au T.S.P.

Annexe N° 11 : Avoirs extérieurs nets du Cameroun rendus quasi-stationnaires

Do you want to see the output repeated? (P,S,Z)

Autocorrelations	Partial Autocorrelations		ac	pac
*****	*****	1	0.8102	0.8102
*****	**	2	0.5320	-0.3623
**	**	3	0.1968	-0.3246
*	*	4	-0.0608	0.0387
*	*	5	-0.1539	0.2596
**	*	6	-0.1954	-0.2398
**	*	7	-0.1841	-0.1326
**	*	8	-0.2114	-0.1310
**	*	9	-0.2047	0.2129
**	*	10	-0.1943	-0.0944
**	*	11	-0.1707	-0.1542
**	*	12	-0.1105	0.0309
*	*	13	-0.0847	0.0120
*	*	14	-0.0448	-0.0080
*	*	15	-0.0465	-0.1582
*	*	16	-0.0259	0.1077
*	*	17	0.0179	0.1439
*	*	18	0.0336	-0.2012
S.E. of Correlations	.1290994	Q-Stat. (18 lags)	75.4107	

Source : Calculés par nous-mêmes grâce au T.S.P.

Annexe N° 12 Identification du crédit-intérieur du Gabon

	Autocorrelations	Partial	Autocorrelations	ac	pac	
7	*****	^	*****	1	0.9025	0.9025
7	*****	^	*5	2	0.7882	-0.1424
7	*****	^	5***	3	0.7336	0.2725
7	*****	^	**5	4	0.6697	-0.1633
7	*****	^	**5	5	0.5594	-0.1867
7	*****	^	5	6	0.4636	0.0239
7	*****	^	5*	7	0.4141	0.0806
7	*****	^	5*	8	0.3774	0.0617
7	*****	^	*5	9	0.3110	-0.1082
7	*****	^	5	10	0.2488	-0.0002
7	*****	^	5*	11	0.2257	0.0536
7	*****	^	*5	12	0.2004	-0.0604
7	*****	^	*5	13	0.1340	-0.1301
7	*****	^	5	14	0.0764	0.0187
7	*****	^	5*	15	0.0622	0.0651
7	*****	^	5	16	0.0447	-0.0306
7	*****	^	5	17	0.0103	0.0437
7	*****	^	*5	18	-0.0178	-0.0505
S.E. of Correlations		.1270001		Q-Stat. (18 lags)	219.7313	

Source : Calculés par nous-mêmes grâce au T.S.P.

Annexe N° 13 : Crédit-intérieur-du Gabon rendu quasi-stationnaire

Do you want to see the output repeated ? (P,S,D,Y)

	Autocorrelations	Partial	Autocorrelations	ac	pac	
7	5*	^	5*	1	0.1112	0.1112
7	*****5	^	*****5	2	-0.3793	-0.3966
7	5*	^	5**	3	0.0589	0.1946
7	5***	^	5***	4	0.3347	0.1717
7	*5	^	**5	5	-0.1189	-0.1611
7	*****5	^	**5	6	-0.3784	-0.2009
7	5	^	*5	7	-0.0222	-0.0712
7	5***	^	5*	8	0.2573	0.0843
7	5*	^	5*	9	0.0560	0.1208
7	*****5	^	**5	10	-0.3143	-0.1984
7	5*	^	5**	11	0.0679	0.1558
7	5***	^	*5	12	0.2346	-0.1098
7	*5	^	*5	13	-0.1031	-0.0742
7	*****5	^	*5	14	-0.2759	-0.0601
7	5	^	*5	15	-0.0143	-0.1011
7	5*	^	*5	16	0.1136	-0.0512
7	*5	^	5	17	-0.0849	-0.0449
7	*****5	^	**5	18	-0.2542	-0.2007
S.E. of Correlations		.1270001		Q-Stat. (18 lags)	51.40991	

Source : Calculés par nous-mêmes grâce au T.S.P.

Annexe N° 15 : Avoirs extérieurs nets du Gabon rendus quasi-stationnaires

Autocorrelations	Partial autocorrelations	lag	AC	PACF
.33	*3	1	-0.0672	-0.0672
**33	**3	2	-0.1965	-0.2019
.3*	.3*	3	0.1328	0.1082
.3**	.3**	4	0.2190	0.2078
.3*	.3**	5	0.1297	0.2276
***3	***3	6	-0.3258	-0.2691
.3	*3	7	-0.0285	-0.1031
.3**	.3	8	0.2087	0.0217
.3*	.3**	9	0.0796	0.1522
.3	.3*	10	-0.1030	0.0775
.3	.3	11	-0.1120	-0.0338
.3**	.3*	12	0.2435	0.0766
.3	**3	13	-0.0258	-0.1524
*3	.3	14	-0.0893	0.0085
**3	**3	15	-0.1691	-0.1874
.3	.3	16	0.0288	-0.0136
.3*	.3	17	0.0767	-0.0422
**3	.3	18	-0.2076	-0.0455
S.E. of Correlations	.1212678	Q-Stat. (18 lags)	30.72795	

Source : Calculés par nous-mêmes grâce au T.S.P.

Do you want to see the output repeated ? (F,S,DY)
 LS // Dependent Variable is DGAFFI
 SNPL 1974.3 - 1989.4
 32 Observations
 Convergence achieved after 1 iterations

VARIABLE	COEFFICIENT	STD. ERROR	T-STAT.	2-TAIL SIG.
C	-0.6612091	1.8352688	-0.3602792	0.720
AR(6)	-0.3333145	0.1231628	-2.7062931	0.009

R-squared 0.108788 Mean of dependent var -0.645323
 Adjusted R-squared 0.093934 S.D. of dependent var 20.24170
 S.E. of regression 19.26757 Sum of squared resid 22274.35
 Durbin-Watson stat 2.087985 Log likelihood -270.3799

Annexe N°16 - Identification des avoirs extérieurs nets du Congo

	Autocorrelations	Partial Autocorrelations		ac	pac	
7	*****	^	3*****	1	0.8967	0.8967
7	*****	^	3	2	0.8138	0.0497
7	*****	^	3	3	0.7451	0.0359
7	*****	^	3*	4	0.7008	0.1000
7	*****	^	***3	5	0.5977	-0.3014
7	*****	^	*3	6	0.5002	-0.0663
7	*****	^	3	7	0.4262	0.0431
7	*****	^	3	8	0.3644	-0.0346
7	****	^	3	9	0.2927	-0.0019
7	***	^	3	10	0.2300	0.0232
7	**	^	*3	11	0.1662	-0.1005
7	*	^	3	12	0.1140	-0.0105
7		^	3*	13	0.0792	0.0818
7		^	3	14	0.0542	0.0081
7		^	3*	15	0.0450	0.1062
7		^	*3	16	0.0119	-0.1289
7		^	*3	17	-0.0132	-0.0618
7		^	3	18	-0.0336	-0.0119

S.E. of Correlations .125 Q-Stat. (18 lags) 232.0988

Source : Calculés par nous-mêmes grâce au T.S.P.

Annexe 17 : Avoirs extérieurs nets du Congo rendus stationnaires

Do you want to see the output repeated ? (P,S,D,Y)

	Autocorrelations	Partial Autocorrelations		ac	pac	
7	*3	^	*3	1	-0.1106	-0.1106
7	**3	^	**3	2	-0.1884	-0.2032
7	*3	^	**3	3	-0.1033	-0.1593
7	*****	^	***	4	0.3983	0.3481
7	3	^	3	5	-0.0154	0.0403
7	**3	^	*3	6	-0.2364	-0.1490
7	3	^	3	7	0.0025	0.0491
7	*3	^	**3	8	0.0536	-0.1551
7	*3	^	*3	9	-0.0541	-0.1312
7	3	^	3*	10	-0.0659	0.0675
7	3	^	*3	11	-0.0278	-0.0892
7	*3	^	**3	12	-0.1131	-0.1897
7	*3	^	*3	13	-0.0695	-0.0541
7	3*	^	3	14	0.0835	0.0076
7	3	^	3	15	0.0425	0.0096
7	3	^	3*	16	-0.0285	0.1217
7	3	^	3	17	-0.0197	0.0430
7	3*	^	3	18	0.0821	-0.0274

S.E. of Correlations .125 Q-Stat. (18 lags) 20.3801

Source : Calculés par nous-mêmes grâce au T.S.P.

ESTIMATION DES COEFFICIENTS D'UN MODELE A RETARDS
 ECHELONNES : METHODE D'ALMOND

Considérons l'équation (1) $DCI_t = \sum_{i=0}^1 \alpha_i DAEN_{t-i} + a_1 + \varepsilon_t^1 \iff$

$$DCI_t = a_1 + \alpha_0 DAEN_t + \alpha_1 DAEN_{t-1} + \alpha_2 DAEN_{t-2} + \dots + \alpha_{n_1} DAEN_{t-n_1} + \varepsilon_t^1 \quad (2)$$

Nous supposons que les coefficients à estimer α_i peuvent être approchés par une fonction quelconque $\alpha_i = f(i)$. Supposons que $f(i)$ est un polynôme du 3ème degré.

$$f(i) = \gamma_0 + \gamma_1 i + \gamma_2 i^2 + \gamma_3 i^3$$

Alors approximativement :

$$\alpha_0 = f(0) = \gamma_0 \quad (3)$$

$$\alpha_1 = f(1) = \gamma_0 + 2\gamma_1 + 4\gamma_2 + 8\gamma_3$$

$$\alpha_3 = f(3) = \gamma_0 + 3\gamma_1 + 9\gamma_2 + 27\gamma_3$$

.....

$$\alpha_{n_1} = f(n_1) = \gamma_0 + n_1 \gamma_1 + n_1^2 \gamma_2 + n_1^3 \gamma_3$$

En reportant (3) dans (2), on obtient

$$DCI_t = \varepsilon_t^1 + \gamma_0 (DAEN_{t-1} + DAEN_{t-1} + DAEN_{t-2} + \dots + ADEN_{t-n_1}) + \gamma_1 (DAEN_t + 2DAEN_{t-2} + \dots + n_1 DADEN_{t-n_1}) + \gamma_2 (DACN + 4DAEN_{t-2} + \dots + n_1^3 DADEN_{t-1}) + \alpha_3 (DACN_t + 8DAEN_{t-2} + \dots + n_1^3 DADEN_{t-1} + a_1) \quad (4)$$

On pose v_1, v_2, v_3, v_4 quatre nouvelles variables telles que :

$$V_1 = DAEN_t + DAEN_{t-1} + DAEN_{t-2} \dots + DAEN_{t-1}$$

$$V_2 = DAEN_{t-1} + 2DAEN_{t-2} + DAEN_{t-3} \dots + DAEN_{t-1}$$

$$V_3 = DAEN_{t-1} + DAEN_{t-2} + DAEN_{t-3} \dots + n_1^2 DAEN_{t-1}$$

$$V_4 = DAEN_{t-1} + 8DAEN_{t-2} + DAEN_{t-3} \dots + n_1^3 DAEN_{t-1}$$

Les quatre nouvelles variables sont des combinaisons linéaires des DAEN retardées. Une régression des DCI_t sur ces variables donne des estimations de γ qui, à leur tour, permettent d'estimer les α à partir de (3). Les variances d'échantillonnage des α peuvent être obtenus à partir de celles de $\hat{\gamma}$ et les tests de signification effectués sur les α , appelons w la matrice des coefficients du système (3).

soit :

$w =$

$$\begin{bmatrix} 1 & 0 & 0 & 0 \\ 1 & 1 & 1 & 1 \\ 1 & 2 & 4 & 8 \\ 1 & 3 & 9 & 27 \\ \dots & \dots & \dots & \dots \\ 1 & n_1 & n_1^2 & n_1^3 \end{bmatrix}$$

Le système (3) devient alors :

$$\alpha = w\gamma \tag{5}$$

Soit, si γ est donné :

$$\hat{\alpha} = w\hat{\gamma} \tag{6}$$

La forme matricielle de l'équation initiale (2) est :

$$DCI_t = ia_1 + DAEN\gamma + \varepsilon$$

Une régression par les M.C.O. de DCI sur [I DAEN W] où DAEN.W est la matrice des observations sur les nouvelles variables (V_1, V_2, V_3, V_4) explicatives apparaissant dans l'équation (4), donne les estimations suivantes :

$$\begin{bmatrix} \hat{\alpha} \\ \hat{\gamma} \end{bmatrix} = \begin{bmatrix} i'i & i'DAEN.W \\ W'DAEB'i & W DAEN' DAEN \end{bmatrix}^{-1} \begin{bmatrix} 'DCI \\ 'DAEN'DC \end{bmatrix}$$

avec

$$\text{Var} (\hat{\gamma}) = \sigma_{\text{ct}}^2 \left[W'DAEN' DAEN W - \frac{1}{n} WDAEN'ii' \times DAEN.W \right]^{c-1} \quad (7)$$

D'après (5) et (6)

$$\text{et } E(\hat{\alpha}) = W E(\hat{\gamma}) = \alpha \quad (8)$$

$$\text{Var}(\hat{\alpha}) = W \cdot \text{Var}(\hat{\gamma}) \cdot W$$

En reportant (7) dans (8), on obtient la matrice des variances d'échantillonnage des α .

TEST DE DURBIN-WATSON² DE NON CORRELATION DE PERTURBATIONS

On se propose de tester l'hypothèse nulle simple

$h_0 : r = 0$ contre l'hypothèse alternative composite

$h_1 : r \neq 0$, au seuil de confiance $\alpha \%$ que l'on fixe à l'avance

Pour se faire, nous considérons la statistique

$$d = 2(1 - r) \text{ ou } r - \text{cov}(u_t, u_{t-1}) / \sqrt{\text{Var } u_t, \text{var } u_{t-1}}$$

La règle du test est la suivante :

* Si $d \in]d_2 ; 4 - d_2[= W_1$ on accepte h_0

* Si d est ailleurs, on ne peut rien dire

Notons que les valeurs $d_1 = d_1(T ; k ; \alpha/2)$ et $d_2 = d_2(T ; k ; \alpha/2)$ sont lues sur la table du d de DURBIN-WATSON

²Le test de D.W présente de mauvaises propriétés dans les modèles autorégressifs avec autocorrélation des erreurs. En effet lorsque l'effet retard affectant la variable dépendante intervient comme variable explicative, d est biaisé et sa capacité de déceler une autocorrélation des erreurs s'affaiblit.

TABELAU ANNEXE N° 1

RESULTATS DES REGRESSIONS DE L'EQUATION (1) AU CAMEROUN
DCI(CREDIT INTERIEUR STATIONNAIRE) EST LA VARIABLE EXPLIQUEE

n_1	\bar{R}^2	R^2	SSR	D.W	F	DEGRE DE LIBERTE
12		0,02	53187	2,5	0,18	(9,22)
11		0,03	53063	2,83	0,20	(8,23)
10		0,03	32794	2,81	0,24	(7,24)
9		0,04	52097	2,80	0,35	(6,25)
8		0,17	44925	2,61	1,64	(5,26)
7		0,26	40054	2,45	2,79	(4,27)
6		0,28	38308	2,48	2,99	(3,28)
5	0,44	0,50	27233	2,16	7,75	(2,29)
4	0,33	0,41	32333	2,18	5,29	(1,30)
3	0,33	0,41	32306	2,24	5,31	(0,31)

Source : Calculs faits par nous-mêmes à l'aide du logiciel

T.S.P.

TABLEAU ANNEXE 2

RESULTATS DES REGRESSIONS DE L'EQUATION (1) AU CAMEROUN
DCI(CREDIT9 INTERIEUR STATIONNAIRE) EST LA VARIABLE EXPLIQUEE

N ₂	R ²	SSR	D.W.	F	DEGRE D LIBERTE
1	0,66	15502	2,34	14,31	(3,28)
2	0,67	14789	2,10	12,96	(4,73)
3	0,74	11288	2,11	15,30	(5,26)
4	0,73	11286	2,10	12,91	(6,25)
5	0,74	10575	2,35	11,99	(7,24)
6	0,78	85557	2,13	13,41	(8,23)
7	0,79	77061	1,97	13,13	(9,22)
8	0,80	70074	2,12	12,94	(10,21)
9	0,80	67058	2,17	11,94	(11,20)
10	0,78	66020	2,26	10,84	(12,19)
11	0,80	62016	2,38	10,35	(13,18)
12	0,80	58034	2,53	9,89	(14,17)

Source : Calculs faits par nous-mêmes à l'aide du logiciel

T.S.P.

TABELAU ANNEXE N° 3

RESULTATS DES REGRESSIONS DE L'EQUATION (2) AU CAMEROUN :
 DAEN (AVOIRS EXTERIEURS NETS STATIONNAIRES) EST LA VARIABLE
 EXPLIQUEE

N_1	R^2	SSR	D.W.	F	DEGRE DE LIBERTE
12	0,12	30039	1,03	2,14	(9,22)
11	0,06	31988	0,98	1,54	(8,23)
10	0,24	25807	1,25	3,77	(7,24)
9	0,43	19418	1,41	7,56	(6,25)
8	0,35	21852	1,41	5,85	(5,26)
7	0,35	22033	1,44	5,74	(4,27)
6	0,26	25275	1,47	4,01	(3,28)
5	0,12	30046	1,11	2,14	(2,29)
4	0,19	27620	0,60	3,01	(2,30)
3	0,19	2742	0,58	3	(0,31)

Source : Calculs faits par nous-mêmes à l'aide du logiciel

T.S.P.

TABLEAU ANNEXE N° 4

RESULTATS DES REGRESSIONS DE L'EQUATION (2) AU CAMEROUN :
 DAEAN (AVOIRS EXTERIEURS NETS QUASI-STATIONNAIRES EST
 VARIABLE EXPLIQUEE

N_2	R^2	SSR	D.W.	F.	DEGRE DE LIBERTE
1	0,45	18.193	1,33	0,65	(7,24)
2	0,43	18.137	5,56		(8,23)
3	0,43	17.393	1,42	4,82	(9,22)
4	0,44	16.705	1,50	4,37	(10,21)
5	0,42	16.652	1,54	3,78	(11,20)
6	0,439	45.652	1,74	3,63	(12,19)
7	0,58	10.919	1,73	5,48	(13,18)
8	0,58	10.519	1,65	5,07	(14,17)
9	0,62	9.061	0,78	5,47	(15,16)
10	0,66	70.759	0,48	5,91	(16,15)
11	0,67	70.337	1,65	5,64	(17,14)
12	0,71	60.073	1,33	6,31	(18,13)

Source : Calculs faits par nous mêmes à l'aide du logiciel

T.S.P.

TABLEAU ANNEXE N° 5

RESULTATS DES REGRESSIONS DE L'EQUATION (1) AU GABON DAEN
 ("CREDIT INTERIEUR NET" QUASI-STATIONNAIRE) EST LA VARIABLE
 EXPLIQUEE

N_1	R^2	SSF	D.W.	F.	DEGRE DE LIBERTE
12	0,45	51,6	8	3,4	(9,22)
11	0,44	53	7,8	3,4	(8,23)
10	0,28	67,4	4,4	3	(7,24)
9	0,86	12,8	56,3	2,99	(6,25)
8	0,20	74,9	3,19	1,83	(5,26)
7	0,37	59	6,2	2,97	(4,27)
6	0,41	55,5	7	3,28	(3,27)
5	0,44	52,7	7,8	3,39	(2,28)
4	0,45	51,9	8	2,68	(1,29)
3	0,47	50	8,61	1,25	(0,30)
2					
n	R^2	SCR	F	D.W.	DEGRE DE LIBERTE
1	0,9822	1,50	39,0	2,59	(7,24)

Source : Calculs faits par nous-mêmes à l'aide du logiciel

T.S.P.

TABLEAU

ANNEXE N° 6

RESULTATS DES REGRESSIONS DE L'EQUATION (2) AU GABON DCI
(AVOIRS EXTERIEURS NETS QUASI-STATIONNAIRE) EST LA VARIABLE

EXPLIQUEE

N_1	R^2	SSR	D.W.	F	DEGRE DE LIBERTE
12	0,51	0,03	8	3,36	(9,16)
11	0,46	0,03	6,5	3,4	(8,17)
10	0,39	0,03	5,24	3,44	(7,18)
9	0,85	0,01	38,64	3,2	(6,19)
8	0,62	0,02	12	3	(5,20)
7	0,44	0,63	6,4	3,38	(4,21)
6	0,50	0,03	7,7	3,5	(3,22)
5	0,46	0,03	6,7	3,44	(2,23)
4	0,76	0,01	22,7	2,94	(1,24)
3	0,81	0,01	30,31	3,25	(0,25)
n_2	R_2^2	SCR	F	D.W.	DEGRE DE LIBERTE
1	0,86	0,01	33,9	1,90	(7,26)
2	0,995	0,003	83,9	1,83	(8,1)

Source : Calculs faits par nous-mêmes à partir du logiciel
T.S.P.

TABLEAU ANNEXE N° 7

RESULTATS DES REGRESSIONS DE L'EQUATION (1) AU CONGO DCI
(CREDIT INTERIEUR QUASI-STATIONNAIRE) EST LA VARIABLE
EXPLIQUEE

N ₁	\hat{R}	SSR	D.W.	F	DEGRE DE LIBERTE
12	0,9978	7.10^{-5}	38,91	0,42	9,21
11	0,997	$7.78.10^{-5}$	39,34	0,42	8,22
10	0,9979	$7.59.10^{-5}$	39,48	0,42	7,23
9	0,9979	$7.59.10^{-5}$	36,48	0,42	6,24
8	0,9977	$8.1.10^{-5}$	36,96	0,43	5,25
7	0,9979	$7.6.10^{-5}$	39,43	0,43	4,26
6	0,9978	$7.59.10^{-5}$	39,49	0,42	3,27
5	0,9979	$7.58.10^{-5}$	39,36	0,42	(2,28)
4	0,76	$7.61.10^{-5}$	39,36	0,42	1,30
3	0,81	$7.58.10^{-5}$	39,49	0,42	0,25

Source : Calculs faits par nous-mêmes à l'aide du logiciel
T.S.P.

TABLEAU ANNEXE N° 8

RESULTATS DES REGRESSIONS DE L'EQUATION (2) AU CONGO DAEN
("AVOIRS EXTERIEURS NETS" STATIONNAIRES) EST LA VARIABLE
EXPLIQUEE

N ₁	R ²	SSR	D.W.	F.	DEGRE DE LIBERTE
5	0,99764	$5,9.10^{-5}$	28,56	1,92	(2,21)
4	0,99761	$5,98.10^{-7}$	28,18	1,98	(1,22)

BIBLIOGRAPHIE

I - ARTICLES

1. AFTALION Florin et Patrice PONCET : <<Le monétarisme : essai d'appréciation empirique>> : revue Banque n° 449. Avril 1985 pp. 329-335
2. AGHEVLI Bijan and MOHSIN Khan : <<The monetary approach to the balance of payment determination : an empirical test>> : In monetary approach to the balance of payments : IMF. 1977
3. AGHEVLI Bijan an Khan MOSHIN : <<Government deficits and the inflationary process in developing countries>>: Mai-Juin, Staff papers 1978 pp. 383-439
4. ALPHANDERY Edmond : <<L'approche monétaire de la balance des paiements>>. Revue banque n° 350 pp. 362-365
5. ALPHANDERY Edmond et DURAND Jean : <<Financement du déficit budgétaire et création monétaire en France depuis mai 1981 : réflexion autour d'une controverse>> : Revue banque n° 430 Juillet 1983 pp. 821-826
6. ARGY Victor and POLAK J. : <<Crédit policy and the balance of payments>> Staff papers vol. XV II, 1971, pp. 1-24
7. ANDERSEN C. Leonall : <<A monetary Model of nominal Income Determination>>. Federal reserve Bank of St-Louis Review. June 1975 pp. 9-19
8. BEKOLO-EBE : << Les mesures de stabilisation du FMI et le déséquilibre extérieur dans les pays en voie de développement>>. Problèmes économiques 19 décembre 1979. n° 1652
9. BOISSONNEAULT Lorette and J.J. POLAK : <<Monetary analysis of Income and imports and its statistical application>> Staff papers. Vol. VII 1959-60 pp. 349-45
10. BOISSONNEAULT Lorette and J. NARCAS Fleming : <<Money supply and imports>>. In Monetary approach to the balance of payments. IMF 1977
11. CACHIN Antoine : <<L'approche monétaire de la balance des paiements et les monétaristes>> : Revue Banque n° 357. Décembre 1976

12. CHAUSSARD Alain : <<Les agrégats monétaires dans les principaux pays>>. Revue banque n° 357. Décembre 1976
13. COGHLAN Richard : <<Les repercussions internationales des politiques monétaires restrictives>>. Problèmes Economiques. Mars 1982. N° 1763
14. CHOURAQUI Jean-Claude : <<Déficit budgétaire, croissance monétaire et éviction financière>>. Revue banque n° 441. Juillet-Août 1984
15. KHAN Moshin (S) : <<Import and Export demand in developing countries>>. IMF - Staff papers. Vol. XXI, 1974, pp. 278-293
16. KHAN Moshin (S) : <<Experiments with monetary Model for the Venezuelan Economy>>. IMF - Staff Papers. Vol. XXI, 1974. pp. 389-414
17. KHAN Moshin (S) : <<A monetary Model of Balance of Payments - The case of Venezuela>>. Journal of monetary Economics. Vol. 2. 1976, Amsterdam. pp.. 331-332
18. DHONTE Pierre : <<L'analyse monétaire de la balance des paiements>>. Analyses de la SEDEIS n° 1. 1er Novembre 1977. pp. 26-42
19. DIOUF Makhtar : <<Les fondements théoriques des politiques d'ajustement du FMI dans les pays sous-développés>>. Africa development 1984, pp. 37-49
20. DESSART Michel : <<Fondements théoriques des programmes d'ajustement>>. Dans l'Afrique Centrale et les Programmes d'ajustement. Séminaire organisé par la BEAC le 20/07/1988 Yaoundé
21. DORRANCE GRAEME : <<The effect of inflation of Economic Development>> Staff papers. Vol. X n° 1. March 1963, pp. 1-44
22. DORRANCE GRAEME : <<Rapid Inflation and International Payments>>. Finance and development. Vol. II n° 2. 1965
23. FACKLER S. James : <<An empirical Analysis of the markets for goods, Money and credit>> J.E.P. pp. 28-42
24. FRENKEL A. Jacob : <<The demand for International Reserves by Developed and Less-Developed countries>> Economics. Vol. 41 n° 161
25. FRENKEL Jacob and Johnson ARGY : <<The monetary approach to the balance of payments : essential concepts and historical origins>>, In Frenkel and Johnson. 1976

26. FRIEDMAN Milton : <<A theoretical framework for monetary Analysis>> Journal of political Economic Mars 1970
27. FRIEDMAN Milton : <<A monetary theory of nominal income>> Journal of political Economic. Vol. 79 March-April 1971. pp. 323-337
28. GOOHART C.A.E., GOWLAND H. D and WILLIANS David : <<Money, Income and causality : the u.k. Expérience>> American Economic review. June 1976, pp. 417-42
29. GOODHART C.A.E. : <<The importance of money>>. The quarterly Bulletin, Bank of England. Vol. 10. March 1970
30. GIWA M.Y. and TEAL Francis : <<Domestic credit and the balance of payments in Ghana : a comment>>. The Journal of Development studies. Vol. 21. n° 4. July 1985
31. GARBOUA Levy Vivien : <<Doit-on être monétariste en 1980 ?>> Revue banque n° 390. Décembre 1979
32. GUITIAN Manuel : <<Credit versus money as an instrument of control>>. Staff papers. Vol. 8. may 1961
33. GIRARDIN E. et MARVIS W. : <<Déficit budgétaire et déficit externe : une analyse empirique>>. Revue d'économie politique. 97ème année n° 1 1987. pp. 51-78
34. HAUGH D. Larry and PIERCE A. David : <<Causality in temporal systems : characterization and a nivey>>. Journal of Econometrics 5 (1977). pp. 265-293
35. HERNAD Dominique et MOUILLANT Michel : <<Régression spectrale et Modèles à retards échelonnés>>. Revue d'économie politique 91ème année. n° 6. 1981. pp. 966-999
36. Johnson ARGY : <<Money and Balance of payments>>. Portfolio International Economics perspectives. Vol. n° 4 Number 5. 1976
37. JACQUEMOT Pierre : <<Rôle du taux de change dans l'ajustement d'économie à faible revenu : une revue de la littérature récente>>. Revue tiers monde n° 118. Avril-Juin 1989
38. JOHNSON H. G. : <<The monetary approach to the balance of payments>> in further essays in monetary Economics, chp. 9 p. 231 (Cambridge Mass : Harvard University press, 1973

39. KAHN - STRAUSS - Dominique et KESSLER Denis : <<Existe-t-il un lien entre l'épargne intérieure et l'afflux de capitaux extérieurs>>. Revue tiers monde. T. XXV n° 98. Avril-Juin 1984
40. KEMP S. Donald : <<A monetary view of the balance of payments>>pp. 14-22. Federal Reserve Bank of St-Louis. April 1975
41. KHAN Moshin (S) : << The determination of balance of payments and Income in developping countries>>. From monetary approach to the balance of payments, IMF, Washington D.C. 1977 pp. 243-271
42. KOURI J.K. Penti : <<The hypothesis of offsetting captial flows : A case study of Germany>> Journal of monetary Economics. 1975. pp. 2-39
43. MAGEE P. Stephen : <<Empirical Evidence of international monetary approach and some observations in alternative exchange rate system>>. Porfolio International Economic perspectives. Vol. 4 - Number 5. 1976
44. MAARECK Gérard : <<Quelques relations statistiques simples entre lma monnaie, les prix et l'activité>>. Cahiers Economiques et Monétaires. Juillet 1979
45. MUKOKO Blaise : <<Ajustement autonome au Cameroun : Eléments de diagnostic d'une crise>>. Revue tiers monde n° 114. tome XXIX. Avril-Juin 1988
46. NKODIA Antoine : <<L'analyse monétaire de la balance des paiements et les monétaristes>>. Revue banque n° 357. Décembre 1976
47. NGOGANG Samuel : <<Credibility of Monetaru Policy in accurrency Area : the case for the Franc Area>> Kredit and Kapital 23. Jahrgang 1990. Heftz. Durker 8 Humblot Berlin
48. Nocholas KALDOR : <<Une critique du monétarisme>>. Problèmes économiques n° 1858. 25 Janvier 1984. pp. 30-31
49. POLAK J.J. : <<Monetary Analysis of Income Formation and Payments problems>> : Staff papers, Vol. VI 1957-58. pp. 1-50
50. PASCALLON Pierre : <<Théories monétaires : similitudes et divergences>> Problèmes Economiques n° 1906. 9 Janvier 1985
51. PRAIS S.J. : <<Some mathematical notes on the quantity theory of money in an open Economy>>. Staff papers. Vol. 8. May 1961

52. RHOMBERG Rudolf : <<Money, Income and the Foreign balance>>
in Economic Development in Africa. 1965. pp. 254-75 .
53. SIDHOM Michel : <<Questions internationales : les théra-
peutiques de redressement économique du FMI>>.
Problèmes Economiques n° 1652. Décembre 1979
54. SINKAM NANA : << L'histoire de la pensée Economique et
l'approche monétaire de la balance des paiements>>
Bulletin de la BEAC n° 92 1982
55. SINKAM NANA : <<Explication du comportement du taux de
change : un version étoffé de l'approche
monétaire>>. Bulletin de la BEAC n° 137 1986
56. SIMIAND François : <<De l'explication>> Extrait de :
"Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie"
Paris 932. Félix ALCAN. pp. 15-25
57. SIMS A. Christopher : <<Money, Income and Causality>>.
American Economic. Review 1972
58. SIMS A. Christopher : <<A comment on the Zellner and
Schwert Papers>>. Carnegie Roberster Conference
Series, 10 eds K. Brunner and A.H. MELTZER.
Amsterdam. North-Holland 1979
59. SAHNI S. Balbir and SINGH Balvir : <<Causality between
public expenditure and National Income>> pp. 630-643
50. SARGENT J. Thomas : <<Rational expectations, Econometric,
exogeneity and consumption>>. Journal of political
Economy. Vol. 86 n° 4 1978
61. TRUQUET Jean : <<Le refinancement des banques est-il
un concours indirect à l'Etat ? >> Revue banque
Juillet-Août 1984
- 62 THOMAS GABRIEL Jean : <<Illusion monétaire et illusions
monétaristes>>. Revue d'économie politique 91ème
année n° 6 - 1981. pp. 947-965
63. VERGARA Francisco : <<Les faux fuyants du monétarisme>>
Le monde diplomatique. Décembre 983

II - OUVRAGES SPECIALISES

1. Alexandre GANDOU : <<L'approche monétaire de la balance
des paiements, étude théoriques et empiriques:
applications aux pays membres de la BEAC>>
Thèse de Doctorat 3ème. Paris IX Dauphine 1982
160 pagés
- 2 . A. PASQUIER : <<Statistique IIème année>> Mémentos
Daloz 1971, 68 pages

3. Bernard LANDAIS : <<Le Monétarisme>>. Economica, 49, rue Héricat 75015 Paris 1987
4. BURKS W. Arthur : <<Chance, Cause, Reason>> An inquiry into the nature of Scientific Evidence. The university of Chicago Press 1977. 3rd edition 694 pages
5. BOX and JENKINS : <<Time series analysis : Forcasting and control>> Revised Edition. Holden Day. January 1976. 575 pages
6. C.W.J. GRANGER and Paul NEWBOLD : <<Forcasting Economic Times Series>>. Second Edition, Academic Press inc. California 1986. 377 pages
7. C. CHARFIELD <<The analysis of time series : An introduction>>. Chapman an Hall 1989. 241 pages
8. Christian GOURIEROUX et Alin MONFORT : <<Cours de séries temporelles>>. Economica 1983. 377 pages
9. GREFFE Xavier :<<Politiques Economiques>> Collection Economica. Paris 1987. 340 pages
10. Hubert GERARDIN : <<La Zone Franc>>. Histoire et Institutions. L'Harmattan. T. 1 1989. 240 pages
11. Jean PIAGET : << Le Structuralisme>> P.U.F. 8ème édition 1983. 125 pages
12. J. JOHNSON : <<Méthodes Econométriques>> Tome 1 et 2 traduits par Bernard GUERRIEN. Economica. 3ème édition. Juin 1988. 648 pages
13. JACQUES et Philippe WITTON : <<Nouveau lexique d'économie>>. La documtation pratique 1978. 185 pages
14. Joseph KLATSMANN :<<Attention statistiques ! Comment en déjouer les pièges>>. Editions La Découverte Paris 5ème 1985. 126 pages
15. John HICKS : <<Causality in Economics>> Basil Blackwell Oxford 1979. 124 pages
16. L'HERITEAU Marie-France : <<Le Fonds Monétaire International et les pays du tiers monde>>. P.U.F.1986
17. Michel TONDONOU DEDEHOUANOU : <<Approche monétaire de la détermination du revenu et de la balance des paiements dans les Etats de l'UMOA>>. Thèse de Doctorat 3ème cycle université d'Orléans 1984

200 pages

18. Pierre BAILLY : <<L'économie et les chiffres>> P.U.G.
1989. 142 pages
19. Pierre BERGER : <<Le marché monétaire>> Que sais-je ?
P.U.F. 1982. 127 pages
- 20 TOUNA MAMA : <<L'endettement supportable pour un pays en
développement>>. Thèse de Doctorat d'Etat
Es-Sciences Economiques. Université de Bordeaux I
1985. 273 pages

III - OUVRAGES GENERAUX

1. Bernard WALLISER : <<Systèmes et modèles : Introduction
critique à l'analyse de systèmes>>. Edition du
Seuil Paris 1977. 245 pages
2. Georges SOULE : <<Qu'est-ce que l'économie politique>>
Nouveaux horizons 1980. 204 pages
3. George PUPION et Gabriel POULALION : <<Macroéconomie :
Fondements et Formalisation>>. Vuibert 1980.
250 pages
4. John K. GALBRAITH : <<Les conditions du développement
économique>>. Nouveaux horizons 1974. 152 pages
5. J.M. ALBERTINI : <<Les rouages de l'économie nationale>>
Editions ouvrières 1977. 253 pages
6. J.P. GENDRON - C.D. ECHAUDÉMAISON : <<Economie et Société
Françaises : Dossiers de Sciences économiques et
sociales>>. Fernand Nathan 1982. 412 pages
7. Marc PENOUIL : <<Socio-économie du sous-développement>>
Dalloz 1979. 683 pages
8. Philippe SIMONOT : <<Le pouvoir monétaire>> Dunod 1971.
360 pages
9. Peter H. LINDERT et Charles P. KINDELERBERGER :
<<Economie internationale >> Tendances actuelles
7ème édition. Economica. 648 pages
10. Robert SALOMON : <<Le système monétaire international>>
Economica 1980. 341 pages
11. Raymond BARRE : <<Economie politique>>. P.U.F. 1969
8ème édition/ 723 pages
12. Richard S. THORN : <<Théorie monétaire>> Dunod 1971
360 pages

13. NKUETE Jean : <<Instrument quantitatif d'analyse macroéconomique pour l'Afrique Centrale : cas du Cameroun>>. Edition Clé 1977.
81 pages
14. Théodore W. SCHULTZ : <<Il n'est de richesse que d'hommes>>. Bonnel 1983. 213 pages

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

TABLE DES MATIERES

	PAGES
AVANT-PROPOS	I
LISTE DES ABREVIATIONS	III
SOMMAIRE	IV
INTRODUCTION GENERALE	1
<u>PREMIERE PARTIE</u> : L'APPROCHE MONETAIRE DE LA	
BALANCE DES PAIEMENTS ET	
L'EVOLUTION DES CONTREPARTIES	
DE LA MASSE MONETAIRE AU	
CAMEROUN, AU CONGO ET AU GABON.....	10
<u>CHAPITRE PREMIER</u> : LE CREDIT INTERIEUR ET LES AVOIRS	
EXTERIEURS NETS DANS L'APPROCHE	
MONETAIRES DE LA BALANCE DES	
PAIEMENTS.....	12
<u>SECTION I</u> : LE CADRE ANALYTIQUE DE L'APPROCHE	
MONETAIRE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ...	14
I - Les caractéristiques principales	14
A - Une approche monétaire	15
B - Ajustement du décalage entre	
l'offre et la demande de monnaie .	16
1 - Ajustement indirect par les	
prix	17
2 - Ajustement direct par la	
monnaie.....	19
C - Le caractère endogène du solde ..	
extérieur à l'offre de monnaie :	
une causalité à sens unique	21
II - Le modèle de JOHNSON	22

A - Equations et résolution du modèle de base.....	23
1 - Equations.....	24
2 - Résolution du système d'équation.....	25
B - Interprétation de la solution du modèle sous forme réduite.....	26
C - La politique monétaire inspirée de l'approche monétaire de la balance des paiements.....	28
1 - La signification du déséquilibre extérieur.....	29
2 - Une politique monétaire qui vise la balance des paiements.....	31
 <u>SECTION II</u> - APPRECIATION CRITIQUE DE L'APPROCHE MONETAIRE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS.....	33
I - Les blocages à l'ajustement extérieur.....	33
A - La portée limitée de la statique comparative.....	34
B - La non-prise en compte du secteur non monétaire.....	34
C - Le rôle des autorités monétaires.....	34
D - La durée de l'ajustement	36
E - L'instauration du contrôle de change.....	36
F - Intégration limitée dans les marchés internationaux.....	38
 II - Les causes de déséquilibres extérieurs selon les structuralistes.....	39

A - La chute de la valeur des exportations.....	39
B - L'augmentation des importations en valeur.....	40
C - La hausse des taux d'intérêt sur les marchés financiers et les dévaluations.....	41
CONCLUSION DU PREMIER CHAPITRE.....	44
<u>CHAPITRE DEUXIEME</u> : CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE ET POLITIQUE MONETAIRE AU CAMEROUN, AU CONGO ET AU GABON.....	45
<u>SECTION I</u> - PRESENTATION DU CONGO, DU CAMEROUN ET DU GABON.....	46
I - Le choix du Cameroun, du Congo et du Gabon.....	46
II - Evolution de la situation économique du Cameroun, du Congo et du Gabon depuis les années 1980..	48
A - Le Cameroun.....	51
B - Le Gabon.....	52
C - Le Congo.....	54
<u>SECTION II</u> - LES RELATIONS ENTRE LE FMI ET LES PAYS MEMBRES DE LA EBAC : CAS DU CAMEROUN, DU CONGO ET DU GABON.....	56
I - Les fondements institutionnels du FMI.....	57
A - Les organes dirigeants du FMI....	58
1 - Le conseil des gouverneurs...	59
2 - Le conseil d'administration..	60

B - Les organes consultatifs.....	61
1 - Le comité intérimaire.....	62
2 - Le comité de développement...	62
a - Le groupe des 10.....	62
b - Le groupe des 24.....	63
II - Assistance financière du FMI à l'égard du Cameroun, du du Congo et du Gabon.....	63
A - Le mécanisme pétrolier.....	64
B - Le mécanisme de financement compensatoire.....	65
D - La tranche de crédit ordinaire..	66
E - Evolution des montants des avoirs extérieurs nets du Cameroun, Congo et du Gabon auprès du FMI.....	
<u>SECTION III</u> - LA GESTION DES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE PAR LA BEAC.....	72
I - Les fondements institutionnels.....	72
A - Les conventions.....	73
B - Les organes.....	74
1 - Les organes de décision....	74
a - Le conseil d'adminis- tration.....	74
b - Le comité monétaire national.....	75
c - Le conseil national de crédit.....	75
2 - Les organes de gestion.....	75
II - La gestion des avoirs extérieurs.....	77
A - Le mécanisme des opérations de change.....	77
1 - Les opérations de change liées aux exportations.....	78
2 - Les opérations de change liées aux importations.....	81
3 - Les opérations de change liées liées aux mouvements de de capitaux.....	84
B - Le fonctionnement du compte d'opérations.....	84

1 - La gestion du compte d'opérations.....	85
a - Le solde créditeur du compte d'opérations.....	85
b - le solde débiteur du compte d'opérations.....	
III - La gestion du crédit intérieur.....	89
A - La distribution des crédits à d'économie.....	89
1 - Les mesures quantitatives.....	90
a - La fixation des plafonds de réescompte.....	90
b - Le système des réserves obligatoires non rémunérées.....	93
2 - Les mesures qualitatives	
a - La sélectivité par les taux.....	94
b - La sélectivité par les plafonds réescompte.....	99
c - La sélectivité par le choix des accords de mobili- sation.....	101
d - Le coefficient d'emplois des dépôts en crédits non réescomptables.....	101
B - La distribution des avances aux trésors.....	103
1 - Les mesures quantitatives....	105
2 - Les mesures qualitatives.....	105
<u>SECTION IV</u> : EVOLUTION DU CREDIT INTERIEUR ET DES AVOIRS EXTERIEURS NETS.....	109
I - La composition des contreparties de la masse monétaire au Cameroun, au Congo et au Gabon.....	109
A - Les avoirs extérieurs nets.....	109
B - Le crédit intérieur.....	111

II - La composition de l'évolution du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets par pays :	
de 1973 à 1989.....	112
A - L'évolution des contreparties de la masse monétaire du Cameroun	115
B - L'évolution des contreparties de la masse monétaire du Gabon...	115
C - L'évolution des contreparties de la masse monétaire du Congo...	117
CONCLUSION DU CHAPITRE DEUXIEME.....	120
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	121
<u>DEUXIEME PARTIE</u> : ANALYSE DU SENS CAUSAL ENTRE LE CREDIT INTERIEUR ET LES AVOIRS EXTERIEURS NETS : ESSAI D'UNE EXPLICATION ALTERNATIVE DES DEFICITS EXTERIEURS.....	123
<u>CHAPITRE TROISIEME</u> : TESTS DE CAUSALITE ENTRE LE CREDIT INTERIEUR ET LES AVOIRS EXTERIEURS NETS AU CAMEROUN, AU CONGO ET AU GABON.....	125
<u>SECTION I</u> - La demande de monnaie : une analyse empirique.....	127
I - Intérêt de l'hypothèse de la stabilité de la demande de monnaie.....	127
II - Problèmes liés au test de la stabilité de la demande de monnaie.	128
A - Choix d'une définition de la monnaie.....	129

B - Choix des variables explicatives de la demande de monnaie.....	130
1 - Observations relatives à la variable "coût d'opportunité"	130
2 - Observations relatives à la variable "d'échelle"...	132
III - Vérification empirique de la stabilité de la demande de monnaie.....	133
<u>SECTION II</u> - Test de causalité entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets.....	136
I - Problèmes de la définition de la causalité.....	137
II - Méthodes et résultats des trois étapes du test de causalité entre le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets.....	141
A - Identification et mise en état stationnaire ou quasi-stationnaire du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets : méthode et résultats.....	142
1 - Méthode d'identification et de stabilisation	142
2 - Résultats.....	143
a - Crédit intérieur et avoirs extérieurs..... nets stationnaires ou quasi-stationnaires : cas du Cameroun.....	143
1 - Le crédit intérieur stationnaire.....	143
2 - les "avoirs extérieurs nets quasi-stationnaires.....	143
b - Crédit intérieur et avoirs extérieurs nets stationnaires nets stationnaires ou quasi-stationnaires : cas du Gabon.....	145

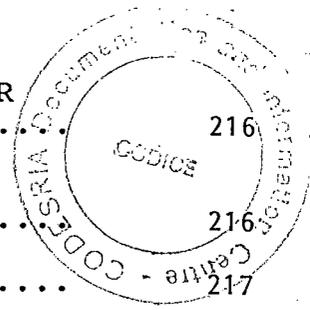
1 - Le crédit intérieur quasi-stationnaire.....	145
2 - Les avoirs extérieurs nets quasi- stationnaires.....	146
c - Crédit intérieur et avoirs extérieurs nets station- naires ou quasi-station- naires : cas du Congo.....	146
1 - Les avoirs extérieurs nets stationnaires....	146
2 - Le crédit intérieur quasi-stationnaire....	147
B - Estimations des modèles auto- regressifs des meilleures structures de retards.....	148
1 - Influence d'une variable exogène sur une variable endogène : méthode du choix des meilleures structures de retard.....	148
2 - Calcul des retards passés et futurs optimums.....	152
a - retards optimums : cas du Cameroun.....	152
b - Retards optimums : cas du Gabon.....	153
c - Retards optimums : cas du Congo.....	154
C - Test de causalité proprement dit.	155
1 - Test d'ensemble des coeffi- cients estimés : cas du Cameroun.....	156
a - Régression du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets.....	156
b - Régression des avoirs extérieurs sur le crédit intérieur.....	157
2 - Test d'ensemble des coeffi- cients estimés : cas du Gabon	158
a - Régression du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets.....	159
b - Régression des avoirs extérieurs nets sur le crédit.....	166

3 - Test d'ensemble des coefficients : cas du Congo.....	161
a - Régression du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets.....	161
b - Régression des avoirs extérieurs nets sur le crédit intérieur.....	
<u>SECTION III</u> - LES DELAIS DE TRANSMISSIONS SIGNIFICATIFS DU CREDIT DE L'INFLUENCE DU CREDIT INTERIEUR SUR LES AVOIRS EXTERIEURS NETS ET INVERSEMENT : RESULTATS DES TESTS DE CAUSALITE PROPUREMENT DITS.....	162
A - Delai de l'influence du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs nets et inversement....	164
1 - Délai d'action avec les régressions du crédit intérieur sur les avoirs extérieurs.....	165
2 - Delai d'action avec les régressions des avoirs extérieurs nets sur le crédit intérieur.....	165
B - Résultats des tests de causalité proprement dit.....	166
1 - Cas du Cameroun et du Gabon.....	166
2 - Cas du Congo.....	167
CONCLUSION DU CHAPITRE TROISIEME.....	169
<u>CHAPITRE QUATRIEME</u> : DE L'APPROCHE MONETAIRE A L'APPROCHE STRUCTURALISTE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS....	170
<u>SECTION I</u> : APPRECIATION CRITIQUE DU VOLET MONETAIRE DE PROGRAMMES DE REDRESSEMENT ECONOMIQUE DU FMI ET DE LA POLITIQUE DE CREDIT DE BEAC.....	172
I - Le crédit intérieur comme instrument d'instrument de politique monétaire : une erreur de diagnostic.....	173

A - Le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets : la présence d'une causalité inverse.....	175
B - Le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets: l'absence de causalité.....	176
II - Conséquences de la prise en compte du crédit intérieur comme cause du déséquilibre extérieur.....	177
A - Effets négatifs de la réduction des concours à l'état.....	178
B - Effets négatifs de la réduction des crédits à l'économie.....	179
<u>SECTION II</u> - TENTATIVE DE PROPOSITION D'UNE NOUVELLE POLITIQUE MONETAIRE.....	181
I - Quelques causes véritables de déséquilibre extérieur au Cameroun, au Gabon et au Congo : la dette, la dévaluation de la monnaie et la dégradation des termes de l'échange.....	181
A - Incidence du service de la dette sur les balances des paiements de 1970 à 1979.....	182
B - Incidence de la dévaluation sur le compte de transac- tions courantes	186
1 - Dévaluation du F.CFA par rapport aux monnaies différentes du F.F.....	
2 - Dévaluation du F.CFA par rapport au F. Français.....	
a - Demandes et offres inélastiques.....	189
b - Les prix fixés dans monnaie des acheteurs.....	191
c - Notion de petits pays..	
CD - La fuite des capitaux.....	195

1 - Problèmes de la définition de la fuite des capitaux...	
2 - Les raisons de la fuite des capitaux.....	
a - Incitations extérieures.....	
b - Facteur risque.....	
c - Déficits extérieurs....	
3 - Conséquences de la fuite des capitaux.....	
a - effets à court terme...	
b - effets à long terme....	
DC - Incidence de la dégradation des termes de l'échange sur la balances des paiements.....	197
II - Essai de solution de rechange au volet de politique monétaire des programmes d'ajustement du FMI et de la politique monétaire de la BEAC..	206
A - Balance commerciale : restructuration du secteur des exportations et de la gamme des produits importés.....	206
1 - Les exportations restructurées.....	206
2 - Les importations réorientées.....	207
B - 3 - Recherche d'une nouvelle politique de crédit à la BEAC.....	208
a - Arguments en faveur de l'accroissement des crédits à moyen et long termes....	210
b - Arguments en faveur d'une nouvelle orientation des crédits à court terme.....	211
c - Arguments en faveur des plafonds de crédit.....	212
C - 4 - Mesures en faveur des nouvelles structures d'encadrement.....	213
a - Le milieu naturel.....	214
b - Le contexte politique.....	214
c - La communauté internationale.....	214

SECTION III : LIMITES DES MODELES ETUDIES ET DES PROPOSITIONS EN VUE DE REEQUILIBRER LES COMPTES EXTERIEURS.....	216
A - Le problème des données statistiques.....	216
B - Le problème des tests de causalité.....	217
C - Limites liées aux propositions extérieures du Cameroun, du Congo et du Gabon	220
1 - Les limites des réformes de structures.....	220
2 - Les limites des nouvelles mesures de politique monétaire.....	221
CONCLUSION DU CHAPITRE QUATRIEME.....	223
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE.....	225
CONCLUSION GENERALE.....	229
ANNEXES.....	237
BIBLIOGRAPHIE	275
TABLE DES MATIERES.....	284



CODESRIA - BIBLIOTHEQUE